

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ D'ORAN2



FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS  
DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Mémoire

*De fin d'études pour l'obtention du diplôme de Master*

*Domaine : Sciences de la terre et l'univers*

*Filière : Géographie et Aménagement de territoire*

*Spécialité : Géomatique*

Intitulé du thème :

## LES LIEUX MIXTES A ORAN

Présenté par : M<sup>elle</sup> : ABIDI SARA

M<sup>elle</sup> : MAZOUZ ABIR

Mémoire soutenu devant l'honorable jury composé de :

Président	: Mr. KOUTI Abdelaziz	MCA	Université d'ORAN2.
Examineur	: Mr. ALLAL Nadir Elouassini	MAA	Université d'ORAN2.
Encadreur	: Mr. SOUIAH Sid Ahmed	MCA	Université d'ORAN2.
Co-encadreur	: Mme. BAKHTI Nejwa, chercheure associée au CRASC, Programme Tassili 2020.		

*Année universitaire 2020 - 2021*

## *Remerciements*

*Merci ALLAH le tout puissant et miséricordieux de nos avoir donné la santé, la volonté et la force pour terminer ce modeste travail dans les meilleures conditions.*

*Nous tenons à remercier grandement mon encadreur, Monsieur **SOUIAH Sid Ahmed**, pour avoir accepté la dure tâche d'orienter et suivre ce travail.*

*Nous tenons à remercier Mme **BAKHTI Nejwa** Pour ses précieux conseils, ses critiques éclairées qui ont été pour nous un encouragement permanent. Elle a toujours été à l'écoute de nos nombreuses interrogations, s'intéressant à l'avancée de nos travaux tout en nous laissant autonome dans les initiatives retenues.*

*Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du jury qui ont accepté de lire et juger ce travail.*

*Nous remercie infiniment Monsieur **Aziz Tahmi** et Monsieur **Mohamed Amine Benkheira** qui on a pris de leur temps pour nous aider dans nos la cartographie.*

*Il serait difficile de citer tous les noms des collègues à qui nous devons beaucoup. Nous terminons en adressant toute notre affection à notre famille, à nos amis et nos collègues.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce mémoire à mon père Abd El Rahmane, à mon défunt grand-père, à ma grand-mère Kheira et ma mère Fatima, qui m'ont encouragé dans mes études. Mes parents m'ont donné la joie d'apprendre, la joie d'agir et d'être utile, tout ce qui fait le prix de la vie ; ils m'ont enseigné l'effort tenace et patient, l'exemple de la vie loyale et la mieux remplie.*

*A ceux qui sont la source de mon inspiration et mon courage, à qui je dois de l'amour et de la reconnaissance.*

*A toute ma grande famille, mes chers frères et sœurs.*

*A tous mes amis surtout Nadia, Soumia*

*Abidi Sara*

# *Dédicaces*

*Tout d'abord je tiens à remercier ALLAH le tout-puissant de m'avoir donné la santé, la volonté, le courage et la patience pour mener à terme mes études et pouvoir réaliser ce mémoire de fin d'études.*

*Je dédie entièrement ce travail à mon père et à ma mère, mes piliers, mes exemples, mes premiers supporteurs et ma plus grande force. Merci pour votre présence, votre soutien, votre aide financière, et surtout votre amour, merci de n'avoir jamais douté de moi. Tout ce que j'espère, c'est que vous soyez fiers de moi aujourd'hui.*

*À la personne la plus idéale qui fut dans ce monde je dédie ce travail, c'est vrai qu'elle n'est pas avec nous pour récolter le fruit de ses encouragements, mais, elle reste toujours la plus présente, à l'âme de ma grand-mère SALIHA qui a fait de moi ce que je suis.*

*À mon cher frère HOUSSEM et à la meilleure des sœurs SARAH, à ma MAMI KHADIJA, mes tantes et oncles, pour leurs conseils ainsi que leur soutien inconditionnel, à la fois moral et économique, je leur souhaite beaucoup de bonheurs et de réussite.*

*Je voudrais exprimer ma reconnaissance aussi envers tous mes amis qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Surtout à la personne que je la qualifie comme ma bénédiction, mon bonheur IKRAM GHRIB, merci beaucoup pour ton soutien tes encouragements ton sourire et tes conseille qui me rend forte du jour à l'autre.*

*À toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire je les remercie touses.*

*Maxoux Abir*

## **Résumé:**

Ce mémoire traite des lieux mixtes dans la ville d'Oran pour la période coloniale et postindépendance.

Si la période coloniale se caractérise par plus de lieux mixtes, elle est par contre très ségrégative avec des lieux accessibles surtout pour la population d'origine européenne.

Si la période postindépendance a connu un verrouillage avec l'islamisme radical qui s'installe, tout en imposant plus de contrôle social à l'encontre de la femme, force est de constater qu'après la décennie noire (1990-2000), la situation du pays a commencé à se stabiliser avec l'apparition de lieux mixtes.

En effet, ces dernières années, Oran a connu un renforcement de l'activité commerciale, notamment la restauration, les salons de thé et Fast Food ....ce qui a permis plus de mixité dans ces lieux, malgré les contraintes d'accessibilité, de budget ou relevant du contrôle social.

Dans ce travail, nous nous sommes appuyées sur une enquête de terrain pour étudier des lieux mixtes. Le questionnaire administré se structure autour de deux grandes parties. La première traite l'évolution, la répartition et la caractérisation des lieux mixtes à Oran. La deuxième traite l'accessibilité et des contraintes dans leurs fréquentations.

**Mots clés :** Oran, géographie du genre, les lieux mixtes, l'injustice socio-spatiale.

## **Abstract:**

This memoir deals with mixed places in the city of Oran in the colonial and the post-independence period.

Although the colonial period is characterized by more mixed places. In the other side, it is very scattered with accessible places especially for European origin people.

Although the post-independence period was marked by confinement with radical islam that took hold, while imposing more social control on women, it is clear that after the black decade (1990-2000), the situation in the country began to stabilize with the emergence of mixed places.

Over the past recent years, Oran has seen an increase in commercial activity, including restaurants, tea rooms and fast food...This allowed for more mixing in these places but there are a certain number of difficulties and limitations to reach these places and restrictions related to social and budgetary control.

In this work, we relied on a field survey to study mixed sites. The questionnaire administered is structured around two main parts. The first deals with the evolution, distribution and characterization of mixed sites at Oran. The second one deals with accessibility and constraints in their frequency.

**Keywords:** Oran, Gender geography, mixed places, socio-spatial injustice.

## ملخص :

تعالج هذه المذكرة الأماكن المختلطة في مدينة وهران في الفترة الاستعمارية و فترة ما بعد الاستقلال. وعلى الرغم من أن الفترة الاستعمارية تتميز بأماكن أكثر اختلاطاً، إلا أنها من ناحية أخرى متفرقة جداً مع أماكن يمكن الوصول إليها ولا سيما بالنسبة للسكان من أصل أوروبي. في السنوات الأخيرة شهدت وهران توسعاً في النشاط التجاري الذي شمل المطاعم و قاعات الشاي..وما إلى ذلك. وقد سمح هذا بمزيد من الاختلاط في هذه الأماكن ولكن هناك عدد معين من الصعوبات والقيود للوصول إلى هذه الأماكن والقيود المتعلقة بالرقابة الاجتماعية ومراقبة الميزانية. ورغم أن فترة ما بعد الاستقلال عرفت احتجازاً مع الإسلام الراديكالي الذي ترسخ، في حين فرض المزيد من السيطرة الاجتماعية على المرأة، فمن الواضح أنه بعد العشرية السوداء 1990-2000 ، بدأ الوضع في البلاد بالاستقرار والذي صاحبه ظهور الأماكن المختلطة. على مدى السنوات الأخيرة الماضية، شهدت وهران زيادة في النشاط التجاري، بما في ذلك المطاعم، قاعات الشاي، والأكل السريع... وقد أتاح ذلك مزيداً من الاختلاط في هذه الأماكن على الرغم من القيود المفروضة على إمكانية الوصول، الميزانية أو المراقبة الاجتماعية. الكلمات المفتاحية: وهران، جغرافيا الجندر (الأجناس)، الأماكن المختلطة، الظلم الاجتماعي المكاني.

*Chapitre*  
*Introduductif*



### **Introduction :**

« La ville porte les traces d'une histoire qui a assigné aux femmes la sphère privée, aux hommes le domaine public. En tant que lieu de vie, elle s'apparente souvent à un parcours d'obstacles pour les femmes, quand elle ne devient pas synonyme de danger. » (Raibaud, Car, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement. Pratiques : les cahiers de la médecine utopique, 2016).

Cette citation d'Yves Raibaud montre comment l'organisation de la ville actuelle est le résultat d'une construction historique et sociale qui privilégie la catégorie des hommes dans l'occupation et l'usage de l'espace public.

La question du genre, notamment dans la ville, est présente depuis bien plus longtemps. En effet, depuis toujours la ville reflète des « normes sociales de genre » perpétuant une « ségrégation sexuée » des espaces. Les hommes et les femmes se voient donc attribuer des rôles et des places hiérarchisées qui produisent des rapports de force et des inégalités de genre au sein des espaces urbains » (Baumann, 2019). Ces dernières années, des mouvements associatifs tels que Me Too et balance TonPorc sont apparus pour dénoncer violences et harcèlements que subissent les femmes dans la sphère privée, professionnelle ou encore dans l'espace public. Nous retiendrons également sur le court-métrage d'une étudiante en cinéma à Bruxelles qui, en 2012, se filmait caméra cachée à travers la ville afin de dévoiler au grand jour les remarques, insultes et propositions à connotation sexuelle faites par la gente masculine. Pourtant, depuis les années 70, des études s'attachent à dénoncer une ville où l'espace est rythmé par des différenciations sexuées et des discriminations genrées. Considérées comme directement associées aux luttes féministes et composées d'un vocabulaire peu unifié, les études de genre sont à peine prises en compte et mettent du temps à être réellement reconnues. Or, La question du genre est un thème transversal qui ne se résume absolument pas à «la place des femmes » [...Loin de constituer une entreprise marginale et minoritaire, elle s'inscrit dans nombre de débats plus larges sur les inégalités, et elle est reconnue comme une des déclinaisons à donner à la recherche pour traiter pleinement d'une question », (Hancock, 2002) .

A l'heure où l'émancipation de la femme est en expansion et où les revendications féministes se bousculent dans tous les sens, il convient de s'interroger sur l'inscription du genre dans notre société et plus particulièrement dans l'aménagement et l'urbanisme de nos espaces publics et le développement et la préservation des lieux mixtes.

Dans une société qui prétend être égalitaire, les disparités entre l'homme et la femme sont pourtant nombreuses tant au niveau professionnel, politique, sociétal ou encore environnemental. En effet, la hiérarchie des sexes a eu des impacts considérables sur l'aménagement du territoire tel que nous le connaissons aujourd'hui. Des espaces ont parfois été davantage assignés au dominant masculin plutôt qu'à une population féminine.

Ainsi, pendant des années, les femmes ont été affectées au résidentiel où elles s'attelaient à des tâches domestiques alors que les hommes travaillaient en explorant le monde urbain. Aujourd'hui, les femmes assument toujours deux tiers des tâches ménagères (RTL, 2017). Suite à l'avènement du droit de vote et du droit à l'éducation pour tous au XIX<sup>ème</sup> siècle, les femmes ont progressivement bénéficié d'une « presque » égalité dans bien des domaines et la ville a été perçue comme un espace émancipateur pour ces dernières. Néanmoins, dans une ville dirigée par une forte image patriarcale, les femmes font face à une domination masculine » (Bourdieu, 1990) les contraignant à un usage différencié des pratiques qu'elles y exercent. Toutefois, le « droit à la ville » énoncé par Henri Lefebvre en 1968 doit s'étendre à toutes et à tous. L'émancipation progressive des femmes et le développement croissant de nos villes et métropoles sont deux phénomènes socio-spatiaux permettant une lecture de l'urbanité sous le prisme du genre. C'est également lors des années 1980 que des programmes d'urbanisme ont vu le jour, s'interrogeant et se penchant sur l'émancipation des femmes. Ces programmes ont pour but de mieux inclure les femmes dans les espaces urbains et dans leur conception tant au niveau politique, professionnel ou encore citoyen (Biarotte, 2017). Malgré tout, ils sont peu connus du grand public et seuls des réseaux particuliers peuvent en faire un inventaire sans quoi, ils « demeureront du domaine de l'anecdotique et du Cas particulier (Piché, 1989, p.115). Aujourd'hui, certaines municipalités œuvrent timidement pour faire du genre un des nouveaux enjeux dans la fabrique de l'urbain.

L'Algérie s'est inscrite dans la perspective « Egalité » dont la dimension genre, ce qui appelle à se doter d'instruments lui permettant de faire un suivi continu de la situation ainsi que des changements opérés sur les statuts et sur les rôles sociaux des hommes et des femmes, car la ville algérienne n'échappe pas à la mondialisation (mode de consommation, architecture, circulations transnationales) et dans les différents contextes locaux, elle devient un lieu de contradictions dont les enjeux sont multiples, portant aussi bien sur l'accès aux biens matériels et symboliques que sur la conception des rapports sociaux et du vivre ensemble. Les bouleversements provoqués par l'urbanisation et les mutations sociétales redémolissent les formes du lien social et provoquent des ruptures qui sont sources de tensions permanentes : ruptures familiales, rapports de voisinage, appropriation de l'espace

public, moralisation de la vie sociale, mixité et place de la femme dans l'espace public ... Ces ruptures ne se font pas de manière mécanique et les processus d'individuation se heurtent aux résistances des anciens codes sociaux toujours présents.

Ainsi, au-delà d'une question de diversité entre hommes et femmes dans l'espace public et dans les lieux mixtes, il s'agit finalement des manières d'occuper et d'utiliser l'espace pour les femmes et pour les hommes : d'un rôle genré des espaces publics et des lieux mixtes qui s'adressent aux unes ou aux autres. Ces questionnements forment les prémices de la réflexion au cœur de ce projet de fin d'études.

### **1. Problématique :**

A partir de ces premières réflexions, la problématique suivante a émergé et formera le fil conducteur du projet : L'urbanisme cherche depuis des siècles à améliorer la vie quotidienne des habitants des villes en construisant des espaces publics en changeant la taille des rues, etc. pour autant, sommes-nous tous égaux face à la ville ? Existents-ils des endroits considérés comme accessibles et fréquentés de la même manière par les deux sexes ? Si oui, quels sont ces endroits ? Dans quelles parties de la ville ? A quel rythme sont-ils fréquentés, par quelle clientèle et qu'est-ce qui fait leur attractivité ? Par quels moyens de transport sont-ils accessibles ? Quel est l'impact financier ? Est-il un facteur de ségrégation ?

### **2. Objectifs de l'étude :**

Du fait de l'importance sociale, économique et culturelle du sujet traité et devant la rareté des recherches algériennes dans le domaine de la géographie sociale, ce projet se veut volontairement sensibilisateur sur la question de la géographie du genre et l'urbanisme féministe, c'est pourquoi il prendra notamment la forme d'un inventaire commenté, rassemblant les données récoltées à l'aide d'un questionnaire et de l'analyse de terrain.

### **3. Méthode d'approche :**

Pour l'élaboration de notre travail et dans le but d'aboutir à des résultats convenables pour répondre à nos différentes interrogations posées au niveau de la problématique, notre étude s'est effectuée selon les phases suivantes :

- ❖ **L'analyse bibliographique** : elle a consisté en une analyse des documents de type bibliographique (articles et chapitres d'ouvrages) ou monographique, tels que les mémoires et les guides touristiques...etc.).

- ❖ **La collecte des données** : elle a concerné la constitution d'une base de données qui est recueillie auprès de différentes institutions : la commune, la direction de l'environnement, la direction de tourisme, ONS. Ces structures nous ont fourni des données statistiques et des documents nécessaires en rapport avec notre étude.

Cette documentation nous a aidé dans la localisation, l'état, et la typologie des lieux mixtes.

- ❖ **L'enquête de terrain** : Pour obtenir une grande fiabilité avant d'entamer notre enquête, nous avons eu recours à une visite de prospective de terrain via l'observation pour les espaces d'Oran de manière à bien choisir les espaces représentatifs à enquêter. Ceci nous a permis de définir trois sites pour notre enquête :
  - **Jardin citadin méditerranéen** : situé au niveau de l'artère côtière de la ville d'Oran (façade maritime), à proximité du complexe touristique le Méridien au niveau du Quartier Akid Lotfi. Cet espace présente une aire récréative plurifonctionnelle (espace vert, aire de jeux, esplanade) et se distingue par sa surface importante et son aménagement.
  - **L'esplanade de Sidi M'hamed** : située sur le prolongement de la frange maritime de la ville d'Oran (front de mer), est devenue l'aire de détente préférée des familles et des groupes d'amis surtout en week-end et le soir, en quête de détente et de bol d'air frais.
  - **Forêt de Canastel** : Un petit coin de paradis, la forêt de Canastel, à l'est de la ville, est l'un des lieux les plus emblématiques d'Oran.

L'enquête de terrain par l'administration d'un questionnaire était incontournable. Un questionnaire a été élaboré pour réaliser cette enquête avec des individus fréquentant ces espaces (ayants plus de 15 ans). Le questionnaire se structure autour de deux parties. La première traite l'évolution et répartition des lieux mixtes à Oran. La deuxième traite l'accessibilité et contraintes dans la fréquentation des lieux mixtes (Contrôle social, horaires).

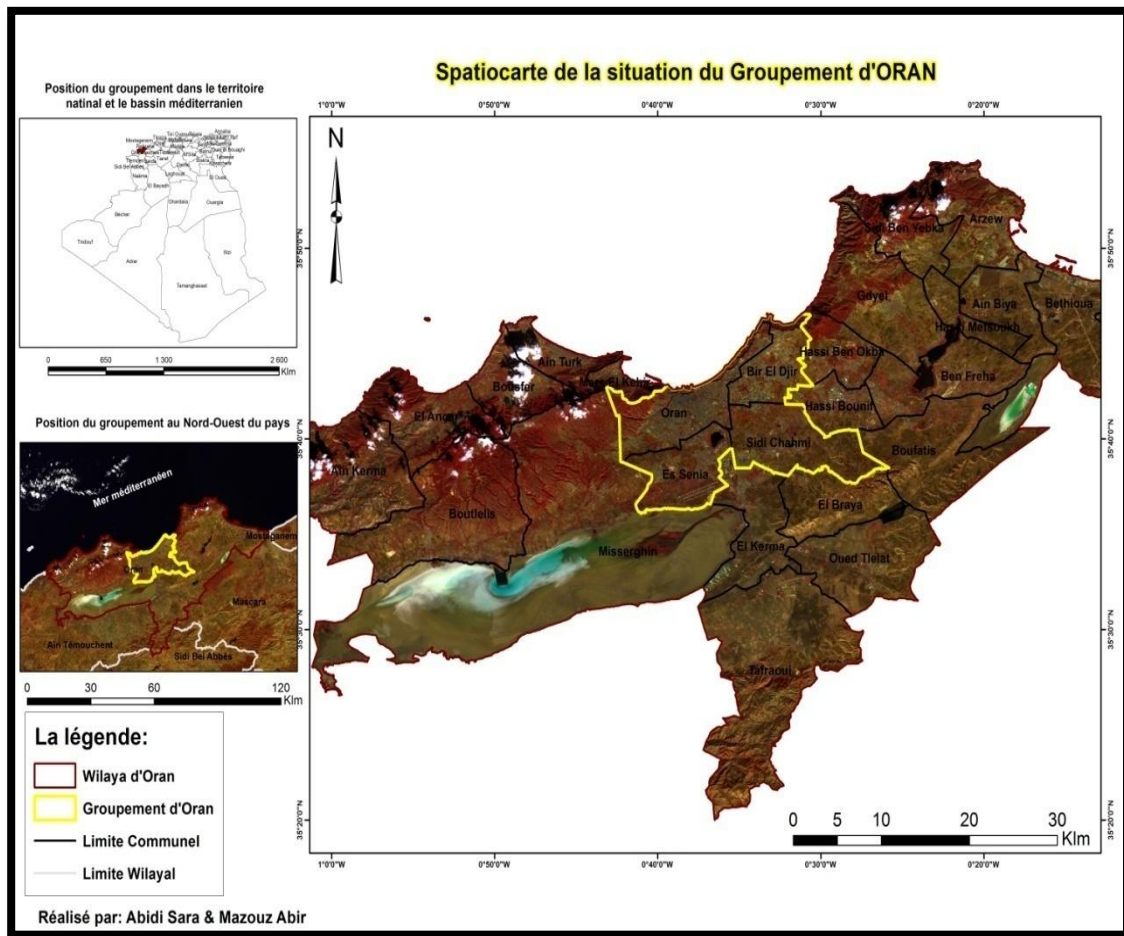
Le questionnaire comprend 19 questions de nature multiples : format texte et format numérique. Il a comporté essentiellement des questions fermées mais aussi quelques questions semi-ouvertes et certaines questions ouvertes. L'enquête s'est déroulée d'une façon systématique en interrogeant des personnes fréquentant les lieux mixtes. L'échantillon a concerné 100 personnes enquêtées et le nombre de personnes interrogées par jour et par jardin a été fixé au préalable selon des horaires rotatifs qui permettent de couvrir toute la journée durant la durée d'enquête.

❖ **Traitement et analyse des données** : elle repose sur le traitement des données reçues de l'enquête terrain, sur leur analyse et leur interprétation. L'ensemble de l'enquête a été saisi via le logiciel Excel, nous permettant de constituer une base de données. L'objectif était de rendre l'information plus accessible et facilement utilisable à travers des tableaux, des graphiques, des figures. Les cartes ont été réalisées en utilisant le logiciel ArcGIS, my maps, Excel dont les données étaient implémentées via nos enquêtes.

❖ **Rédaction du rapport final** :

Le travail s'articule autour de trois parties, chaque partie contient deux chapitres. Dans le premier chapitre nous nous sommes intéressées au cadre théorique traitant l'approche théorique de la géographie du genre puis dans le deuxième chapitre, un intérêt est accordé à la ville d'Oran sous l'occupation française, quant au troisième et quatrième chapitre, il a été consacré aux lieux mixtes avant et après l'indépendance (les 1ères années de l'Indépendance, rupture décennie noire). Le cinquième chapitre a été consacré pour le budget et Mobilité, et pour finir le sixième chapitre est sur le mode d'usage, fréquentation et les contraintes associées. L'orientation donnée à ce travail s'inscrit dans la géographie du genre.

❖ **Délimitation du périmètre d'étude** : Le champ dans lequel s'insère notre étude se définit de la manière suivante : il comprend l'espace périurbain et la zone urbaine densément peuplée sur laquelle s'étend l'urbanisation de ville incluant les communes d'Oran, Bir El Djir, Es senia et Sidi Chahmi.



Carte n° 1: Délimitation de la zone d'étude

- ❖ Les critères spécifiques retenus dans la délimitation et le choix des espaces récréatifs étudiés :
  - a. L'urbanisation accélérée.
  - b. La forte concentration des habitants dans la partie Est de la ville d'Oran.
  - c. La création de nouveaux lieux mixtes tels que le jardin Citadin.
  - d. Leurs importances, qui jouent un rôle attractif de la population oranaise.

*Première partie :*  
*Approche théorique de la*  
*géographie du genre*

- I. Approche théorique de la géographie du genre**
  
- II. Oran sous l'occupation française, la ségrégation ethnique**

# *Chapitre01 :*

## **APPROCHE THEORIQUE DE LA GEOGRAPHIE DU GENRE**



## **1. Le genre**

Afin de questionner les pratiques de la ville à travers les femmes, il semble nécessaire de définir le concept de genre à travers ses différentes déclinaisons.

C'est en 1986 qu'une des premières définitions du genre apparaît dans l'article « le genre, une catégorie d'analyse historique utile » de Joan Scott, historienne américaine spécialisée dans l'histoire des femmes. Elle définit le genre comme « un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur les différences perçues [...] une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (Scott, 1988). De fait, le genre est présent depuis toujours dans les mœurs puisque ces normes nous sont transmises dès le plus jeune âge au travers d'une éducation genrée transmettant (parfois imposant) aux individus leur rôle de genre. Par exemple, les petites filles, symbolisées par le rose, se voient offrir des poupées, des cuisinières et des coiffeuses alors que les petits garçons, synonymes de virilité, ont droit aux voitures, camions et armes. Ces rôles de genre sont construits et ne cessent d'être alimentés par des stéréotypes qui sont le reflet d'une généralité ne tenant compte que des attributs dominants qui banalisent les femmes et les hommes sans prendre en compte les particularités de chacun.

Contrairement à des catégories biologiques telles que mâle et femelle, le genre renvoie directement à des catégories sociales telles que le féminin et le masculin. Le genre se différencie donc du sexe homme/femme pour construire un masculin et un féminin. Puisqu'il relève de l'organisation sociale des relations entre les sexes, il est un produit de la société et de ses perceptions des êtres humains. Il s'inscrit dans le temps et dans l'espace en tant que produit culturel et y fait naître un système essentiellement binaire, reliant toutes les différences, ne pouvant être expliquées par leur biologie, relevées entre les hommes et les femmes, tant au niveau social, économique, politique ou encore culturel (Bisilliat&Verschuur, 2000).

Au cours des vingt dernières années, le terme genre s'est vu attribuer de nombreuses tentatives de définitions. Par exemple, les sciences sociales le définissent comme une construction sociale, un processus relationnel qui se définit par des rapports de pouvoir, un système de hiérarchie qui n'est pas déterminé par les caractéristiques biologiques. Par ailleurs, la sociologue et anthropologue Béatrice Borghino en donne une définition se rapprochant mieux de notre propos : « le genre n'est pas défini par les caractéristiques

biologiques que sont le sexe féminin ou masculin, il relève de la construction sociale, qui est historique, sociologique et culturelle de ce qu'est (ou devrait être) une femme ou un homme, le féminin ou le masculin. ...) Le genre est en quelque sorte le sexe social » d'une personne » (Borghino, 2009).

Le concept de « genre » sera donc utilisé comme une production sociale et territoriale des identités liées au sexe en gardant à l'esprit qu'elles instaurent un rapport d'inégalité et de domination qui s'exerce dans la société aux dépens du féminin ; la ville qui cantonne les femmes à l'intérieur de « murs invisibles » (Méo G. D., 2012) limitant leurs pratiques du monde urbain.

## **2. Genre et Espace :**

Le concept « d'espace » conçu, selon Giolitto, comme « une des catégories fondamentales de la pensée » (Rey, 2002), se construit progressivement lors du développement de l'individu. Ainsi, les premières notions d'espace apparaissent dès l'enfance et correspondent à une représentation différente liée à l'expérimentation de son cadre de vie immédiat et de son environnement proche. A l'adolescence, il s'ancre dans des représentations d'espaces plus vastes : du quartier à la ville, de la ville au vaste monde (Rey, 2002) L'espace se distingue alors entre privé et public, construit et non construit. En effet, l'espace serait le fruit d'une division en deux entités séparées : la sphère du public et l'asphère du privé. Cette division, qui repose sur un modèle économique et social patriarcal du XVIème siècle, est « la transposition de la division économique entre production et reproduction. » (Blidon, 2017).

### **2.1. Di Méo et l'espace construit**

Bien qu'il y ait eu de nombreux changements dans l'utilisation que font les femmes de l'espace, à travers leurs comportements spatiaux, en raison de la généralisation du travail pour toutes et du développement de la mobilité, les recherches féministes présentent encore trop souvent les femmes comme les victimes d'une organisation urbaine qui les cloître à la maison et à la proximité résidentielle. Globalement, les femmes rencontrent des obstacles qui leur interdisent habituellement de bénéficier d'une légitime équité sociale et spatiale (Méo G. D., 2012).

Les catégories politiques du public et du privé renvoient de manière presque équivalente à celles des sexes. L'hypothèse de l'espace géographique sexué caractérise l'intérieur comme

plutôt féminin et l'extérieur comme plutôt masculin. En effet, les charges ménagères et familiales concernent toujours prioritairement les femmes et leur participation au partage du travail rémunéré avec les hommes, qui s'étend au-delà de l'habitat, est inférieure. En moyenne, elles y consacrent 1h21 de plus par jour que les hommes. (Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010).

De ce constatait une dichotomie distinguant, d'une part, le masculin, public et extérieur et, d'autre part, le féminin, privé et intérieur. De même, Blidon dans son article Espace Urbain mentionne que « l'espace public étant dévolu aux hommes et l'espace privé, confondu avec le foyer ou la sphère domestiques, aux femmes. ».

En définitive, l'espace privé où régnait la domination patriarcale et masculine, a longtemps abrité les femmes et l'exploitation de leur force de travail sous une certaine forme d'emprise. C'est d'ailleurs cet espace de l'intérieur et de l'intime qui a renforcé leur infériorisation sociale (Méo G. D., 2012).

## **2.2. Louargant, Blidon et l'espace public :**

Les espaces se veulent [a priori] des espaces mixtes, de mobilités, de rencontre, d'échanges entre individus. De par leur caractère public, ils remplissent des fonctions essentielles de la vie collective (Louargant S. , 2015). Cependant, l'accès à l'espace public ne se fait pas de la même façon ni dans les mêmes conditions pour tout individu (Fraser, 2011) (Perreault, 2011).

A la suite d'une constante croissance de l'urbanisation, les espaces sont dits être pensés neutres et imaginés mixtes. Pourtant, une fois questionnés sous le prisme du genre, la sexuaction de l'espace et les inégalités qui en découlent apparaissent. En effet, l'idéal de la domesticité et de la séparation des sphères s'est aussi traduit dans des projets urbanistiques et architecturaux. Néanmoins, cette séparation a été mise à mal dans les années 1960 avec l'ouverture du marché du travail salarié aux femmes (Blidon, 2017). Suite à leur émancipation, en partie due à leur accès au travail, leur indépendance économique et la revendication de leurs droits, les femmes se sont vues conquérir les villes et les métropoles. L'héritage de la ville moderne nous montre qu'il y a une division et un cloisonnement de l'espace urbain.

Enfin, un paradoxe émerge entre la reconnaissance d'une égalité des sexes qui devient socialement acceptable et tend à s'inscrire dans les actions publiques tandis que les réelles

initiatives à l'égard de l'égalité entre les femmes et les hommes restent discrètes et souvent camouflées derrière d'autres enjeux désignés comme majeurs. Par exemple, C'est dans ce contexte qu'émerge, en Europe, une politique publique qui prône le changement social, environnemental, mais qui utilise des modes de pensée et des outils d'une redoutable fixité, rattachés à des normes masculines, pour les territoires en quête de transformations urbaines » (Louargant S. , 2015). Les usages de l'espace urbain se retrouvent alors questionnés au travers du prisme du genre par les féministes, remettant en cause la « supposée » vulnérabilité des femmes. (Blidon, 2017)

### **3. Genre et Ville :**

La ville, dans sa conception moderne, est l'espace de liberté et d'émancipation. Ainsi, « civilité et urbanité, liberté et émancipation seraient le propre des villes, en particulier des métropoles qui conjuguent densité, aménités et anonymat » (Blidon, 2017). L'urbanisme et, par extension la ville, naissent lorsque les hommes cessent d'être des nomades chasseurs-cueilleurs pour se fixer en un lieu. Virginie Des pentes dans son ouvrage King Kong théorie (2006) démontre que « l'espace urbain est le produit de représentations et d'usages sociaux qui le façonnent » (Blidon, 2017).

Cependant, au fil du temps, la ville s'est empreinte de stéréotypes et de normes réductrices. En effet, les femmes et les hommes, articulés dans un système de domination des uns sur les autres, ont été enfermés-e-s dans des rôles. Menant au déséquilibre, cette évolution a réduit le champ des possibles en termes d'organisation et d'aménagement du territoire. La ville et la rue, devenues le domaine du masculin, sont menées par des politiques basées sur un modèle implicitement masculin d'organisation de la vie quotidienne. Les femmes s'adaptent alors difficilement à la vie urbaine et la ville n'essaie pas non plus de s'adapter aux rythmes des femmes. Si bien que les pratiques, en fonction des lieux et de la manière dont chacune les perçoit, sont en permanence adaptées (Blidon, 2017).

Pendant longtemps, les géographes ont étudié les inégalités au sein des villes par le biais des classes sociales matérialisées par des quartiers, des déplacements et des logements. Toutefois, l'écart entre la présence des femmes et celle des hommes dans la ville ne peut être réduit à la place des inégalités économiques de ces classes dans l'espace urbain. Cependant, lorsque l'on revêt les « lunettes du genre » pour étudier la ville, celle-ci apparaît inégalitaire (Raibaud, 2015). Ainsi, l'intérêt du genre, lorsqu'il est considéré comme une catégorie

relationnelle, est de montrer que l'espace urbain est le produit de la relation entre masculinité et féminité (et pas seulement entre hommes et femmes), ce qui suppose l'examen des espaces physiques mais aussi symboliques et politiques que les femmes occupent dans la ville (Mosconi, Paoletti, & Raibaud, 2015).

De ce fait, l'emprise spatiale des femmes sur la ville est moindre et leurs déplacements se trouvent rationalisés en fonction des obligatoires qui s'imposent à elles. Le genre est un facteur explicatif important de leur rapport spatial à la ville (Méo G. D., 2012). Certes la femme est bel et bien présente dans la ville du XXI<sup>ème</sup> siècle car elle y vit, travaille, fait ses courses, Elle fait partie de l'espace urbain. Cependant, s'octroient-elles les mêmes libertés de circulation dans les villes que les hommes ?

Bien qu'elles se déplacent aujourd'hui légitimement dans la sphère publique et ce, presque autant que les hommes, elles ne pratiquent pas la ville de la même manière. Dans cette optique, les travaux de Jacqueline Courtras (1996) et Marylène Lieber (2008) démontrent que leur accès aux villes est inégalitaire. En effet, la « ville durable » montre des formes de production masculine de l'urbanité contemporaine revendiquée comme égalitaire (Raibaud, 2015). D'ailleurs, lorsque les femmes s'y déplacent, elles sont souvent mises en garde contre une potentielle possibilité d'insécurité :

« Lorsque vous sortez : évitez les lieux déserts, les voies mal éclairées, les endroits sombres où un éventuel agresseur peut se dissimuler. Dans la rue, si vous êtes isolée, marchez toujours d'un pas énergique et assuré. Ne donnez pas l'impression d'avoir peur », telle était la recommandation faite aux femmes sur le site du ministère de l'intérieur (supprimé depuis 2012), (Raibaud, 2015).

### **3.1. La ville, territoire des masculinités :**

Montrer que 75 % des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes sont consommés par des garçons ou que 100 % des équipements de loisirs sportifs d'accès libre sont occupés par eux, revient à interroger la ville sous une autre focale : une ville faite par et pour les hommes (Raibaud, 2015).

Pendant longtemps, la ville et par extension sa géographie, ses politiques, son urbanisme et ses espaces publics, ont été produits presque exclusivement par des hommes ; entre autres, des géographes, urbanistes, architectes. De même, les hommes politiques s'approprient ces fonctions comme spécifiquement masculines.

Ainsi, ces façonneurs aveugles aux inégalités sexuées, conçoivent d'une manière ou d'une autre la ville où les femmes se rendent invisibles sans se questionner sur leur position marginale et dominée (Méo G. D., 2012) (Raibaud, 2015) .

Ces constructions de la ville nous sont imposées dès l'enfance et l'adolescence. L'utilisation inégale qui se reflète à travers les installations présentes dans les espaces extérieurs des écoles en est un parfait exemple. Qui n'a pas connu les fameux goals et panneaux de baskets, leaders des cours de récréation ? la cour d'école peut être appréhendée comme le miroir de l'espace public, préparant les enfants aux rapports sociaux, à la liberté et à l'autogestion qui perdureront, une fois adulte, dans la ville. Ainsi, lorsque l'on observe les cours de récréation, on remarque que les filles s'approprient un espace limité et utilisent souvent les marges ou les recoins de la cour pour jouer ou en se repliant sur le banc pour discuter. Elles occupent le plus souvent la périphérie de l'espace tandis que les garçons s'approprient le centre de la cour (Ruel, 2006). Partant du constat que l'aménagement de l'espace de la cour d'école n'est pas neutre, il est nécessaire que ce lieu soit pensé mixte et égalitaire afin que chacune puisse se sentir légitime jusqu'au-delà de ses murs. L'adolescence est une période de construction et de recherche où la mixité a une position centrale dans les besoins de confrontations et d'échanges avec l'autre sexe.

La ville par ses espaces de loisir, de sport et de culture joue un rôle important dans l'émancipation des jeunes et la construction de leur identité. Pourtant, cette première, à travers les équipements de loisirs qu'elle propose, contraint les filles et les garçons à ne pas se mélanger au sein des lieux publics. Ce renforcement des stéréotypes sexués et de la non-mixité dans l'espace public esquisse l'invisibilité des femmes dans le paysage urbain.

### **3.2. La ville inclusive :** Le genre qui produit la ville et la ville qui produit le genre.

Lorsque l'on cherche à mettre en œuvre un « urbanisme inclusif », on a tendance à définir des « groupes vulnérables » : « les femmes immigrées », « les parents isolés », par exemple et à planifier pour eux au lieu de planifier avec eux. En d'autres termes, les femmes se retrouvent à faire partie du décor, au lieu de faire partie des acteurs ( Fainstein et Servon, 2005 as cited in Tummers, 2015).

La ville d'aujourd'hui est empreinte de nombreux enjeux dont un enjeu social majeur auquel les collectivités territoriales et les professionnelles de l'aménagement doivent répondre : celui de concevoir des espaces praticables et accessibles par toutes, c'est à dire concevoir une

ville égalitaire, mixte, démocratique et accessible de la ville inclusive (Clément & Valegeas, 2017). Elle doit être abordée au sens large, de façon plus globale et selon un partage de l'espace public plutôt qu'une séparation.

En 2016, Anne Hidalgo déclarait : «la ville inclusive, c'est la réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques du XXIème siècle ». En effet, toutes ces nouvelles préoccupations sociales intégrées au sein des villes tentent de répondre au concept de la ville inclusive ; ville durable, désirable, créative, intelligente, qui renvoie à la richesse et surtout à la mixité (Genestier, 2010). Plus encore, elle est un moyen d'inclure les personnes vulnérables dans nos villes (Gardou, 2012). De plus, en essayant d'intégrer la question de genre à travers l'urbanisme et les politiques locales, on peut aspirer à une ville plus inclusive. Cependant, la notion d'inclusion doit s'étendre également à l'accès aux ressources offertes par la ville.

La ville reste la production de ses usagères. L'architecture des espaces ne peut résoudre les inégalités que si le discours et les valeurs qu'elle propage sont adoptés par ses utilisateurs. En outre, la ville égalitaire nécessite une prise de conscience collective. Dans sa timide application, le terme « ville inclusive » se voit souvent caché derrière la ville « accessible » et la question du genre y reste minoritairement évoquée.

La ville inclusive ne doit pas être une image de la ville où tout est adapté pour les personnes qui ne sont habituellement pas évoquées mais un moyen de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

En outre, la ville inclusive est peut-être une utopie. e l'utopie permet de rêver des renversements sociaux, des modes de fonctionnement, des relations humaines, et ce faisant, elle contribue à les construire...] Comme l'utopie sert à dessiner un ordre social idéal, l'architecture sert à inscrire dans l'espace un ensemble de valeurs, d'idéaux, de relations entre les humains » (Drapeaud,2016) .

Dans un monde où l'aménagement des villes est dicté par un désir de rentabilité, la ville inclusive ne paraît qu'illusions. Mais ces dernières ne serviraient-elles pas justement à ouvrir le regard et le champ du possible vers d'autres manières de construire la ville ?

### **3.3. Espaces publics -Aménagement urbain :**

#### **3.3.1. Genre et espaces publics :**

« L'espace public, dont la ville est une forme, souligne avec éclat la différence des sexes. » (Martyne, 1997).

L'ensemble des espaces publics désigne « des endroits accessibles au(x) public(s), apparentés par les habitantes, qu'il elles résident ou non à proximité. Le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité (...) des espaces physiques, localisés et délimités géographiquement » (Paquot, 2009). Les espaces publics ne sont pas à confondre avec l'espace public, qui n'est ni géographique ni territorial, et relève du lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées. Le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés complète la définition de Thiery Paquot : au sens strict, [il désigne] un des espaces possibles de la pratique sociale des individus caractérisé par son statut public » (2013).

L'espace public est une notion intrinsèque de la ville qui est utile pour étudier les enjeux urbains. C'est à la fois un espace symbolique et matériel, sphère des débats publics où se concentrent les politiques, les syndicats et les associations sans oublier la gestion urbanistique et architecturale. Cependant, constitué d'espaces géographiques organisés de façon urbanistique, il est l'espace matériel où les interactions sociales ont lieu.

L'espace public est tout simplement l'ensemble des lieux de rassemblements, de passages et de circulation qui sont à l'usage légal de toutes. Non seulement, à travers ses différentes pratiques, il est une notion construite et modulée par les acteurs qui le traversent. Mais encore, par ses espaces de rencontres, de loisirs et d'expériences, l'espace public tend à se superposer à l'espace social (Méo G. D., 2012). Ainsi, il est le cadre nécessaire à la mise en œuvre du droit à la ville (Lefebvre, 1968), impliquant certes le droit d'y être présentes mais également d'être instigateur-trices de sa transformation. (...) donc une égalité fondamentale de son occupation » (Luxembourg, 2018.).

Pour Hannah Arendt, la notion « d'espace public » est e une sphère idéale pour une supposée cohabitation de l'hétérogénéité de la société ; comme terrain pour la liberté de mouvement des êtres autonomes et émancipés, libres et égaux ; un lieu de rassemblements et de débats » (Arendt, 1958). En effet, dans l'idéal démocratique, le partage de l'espace public



est équitable et tout individué peut alors profiter des espaces communs en toute liberté d'accès et d'appropriation. Mais tout le monde possède-t-ill la capacité de s'approprier un espace ? Les espaces sont-ils accessibles pour une large diversité d'activités et de publics ? L'espace public est-il le reflet d'une ville dans laquelle toutes se sentent à l'aise et peuvent circuler sans danger ?

L'espace public et les espaces publics en général sont dits neutres en termes de genre, ils sont accessibles par et, pour toutes. Néanmoins, pendant longtemps, ceux-ci ont été exclusivement réservés aux hommes. Malgré l'ère d'émancipation dans laquelle nous nous trouvons, le modèle d'organisation de l'espace public reste toujours majoritairement masculin. Contrairement au modèle neutre et équitable revendiqué durant des siècles, il ne laisse que peu voire pas de place pour les expériences et les besoins spécifiques des femmes.

Selon Antoine Fleury, l'idéalisation de l'espace public, œuvre des politiques urbaines, « dissimule à la fois la diversité des usages et la complexité des systèmes d'acteurs, ces derniers étant notamment pris dans des logiques de pouvoir » (Fleury, 2009). Effectivement, l'espace public est rythmé par des rapports de domination entre individués contraignant l'accès égal et équitable à la sphère publique.

Vu au travers des « lunettes du genre », l'appropriation des espaces extérieurs se manifeste comme différente selon notre identité de genre. En effet, Chris Blache, cofondatrice de la plateforme Genre et Ville, est formelle : Ce qui est manifeste, C'est que les femmes et les hommes n'occupent pas de la même manière l'espace public. On peut dire que les hommes occupent et les femmes s'occupent. Les hommes peuvent flâner, s'asseoir sans rien faire sur un banc, alors que les femmes ne restent pas inactives et seules dans la rue. Elles vont d'un point à un autre, pour répondre à une fonction précise. (As cited in La Nouvelle République, 2016, para.2).

Les représentations et les pratiques de l'espace urbain que privilégient les femmes sont dictées par une idéologie commune que Guy Di Méo explique comme « des binômes langagiers de représentations, contrastés voire antagoniques, qui s'érigent en système de distinction d'espaces, tantôt appréciés et attractifs, tantôt refusés et répulsifs. C'est entre ces deux catégories spatiales que se dressent les murs invisibles » (Méo G. D., 2012). Dès lors, les femmes sélectionnent et emmurent les espaces de leur ville pratiquée et vécue en dressant des « murs invisibles » entre lieux positifs et lieux négatifs.

Par ailleurs, les espaces publics sont nombreux et divers. Parmi ceux-ci, on retrouve les espaces de nature tels que les parcs publics. Ces espaces naturels, partagés par les femmes et les hommes, constituent des espaces de loisirs, de détente et de pratiques sportives au sein de la ville. Ils ont pour caractéristique commune d'être des espaces publics ouverts à toutes et sans contrainte normée de fréquentation et d'usages pour les hommes et les femmes (Louargant S. , 2015). Or, souvent, des nuances d'usage selon les sexes, les tranches d'âges et les moments de la journée apparaissent. Ainsi, 54% des femmes pratiquent les espaces de nature accompagnées contre 36% d'hommes.

A l'inverse, les hommes indiquent fréquenter les espaces naturels plutôt seuls (42%) plus souvent que les femmes (21%) » (ibid). Faisant ainsi écho aux propos que Chris Blach avait amorcés plus haut : les hommes occupent et les femmes s'occupent. Il transparait que les possibilités d'activités offertes au sein des parcs ainsi que la manière dont sont configurés leurs équipements, influencent l'usage des citoyennes. De même, certains espaces publics possèdent des équipements qui ne profitent qu'à un certain type de public et, plutôt que de s'offrir à chacune, organisent et supportent une lecture d'usages genrées de l'espace. La notion d'aménagement urbain, décrite ci-après, joue notamment un rôle majeur dans l'espace public et plus particulièrement dans les espaces de nature puisqu'elle « conditionne les appropriations (Louargant S. , 2015).

La question de la présence des femmes dans les espaces publics n'est pas neuve. Elle renvoie à de nombreuses interrogations d'ordre social, moral, culturel, religieux, historique, économique, etc. « Les études de genre sur la manière dont nous occupons le territoire pour y loger, travailler, nous divertir ou nous déplacer ne sont pas encore nombreuses mais des recherches ont mis en évidence, par exemple, la perception différente des espaces publics urbains par les femmes et par les hommes » (Lienard, 2009.). Penser les espaces inclusifs et conviviaux ne veut donc pas dire séparer les hommes des femmes mais plutôt créer des ambiances bienveillantes et rendre le mobilier urbain plus inclusif en changeant les manières d'appropriation (Albert, Le Moniteur, 2018). A cet effet, la Ville de Montréal a mis en place en 2012, à travers son Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire (paquin, 2007), les six grands principes à prendre en compte lors de la conception de l'aménagement urbanistique afin de construire des espaces urbains inclusifs :

- Savoir où l'on est et où l'on va
- Voir et être vue

- Entendre et être entendue
- Pouvoir s'échapper et obtenir du secours
- Vivre dans un environnement propre et accueillant
- Agir ensemble en favorisant les démarches participatives.

### **3.3.2. Aménagement urbain inclusif :**

« L'aménagement de l'espace conditionne les appropriations des espaces de nature et de loisirs pour les jeunes, les femmes, les retraités, les enfants, et se construit sur une catégorisation normative des pratiques (blancs, hétéro- sexuels, hommes), des temps (en journée), des motifs des fréquentations. » (Louargant S. , 2015).

Ainsi, comme Louargant l'explique, l'aménagement urbanistique influence considérablement les fonctions et les usages de l'espace. De plus, sa configuration peut parfois contribuer au sentiment d'insécurité des femmes. Cependant, bien qu'il ait un impact important sur la sociabilisations, il reste néanmoins, avant tout, un marché (Zeilinger, 2018) De fait, la privatisation et commercialisation de l'espace public exacerbent les inégalités sociales (Tummers, 2015), et impactent directement les femmes.

En effet, la tarification de services publics telle que les toilettes et la commercialisation de certains espaces publics, excluent des groupes avec moins de ressources économiques (constitués pour la majorité de femmes et de leurs enfants). Ainsi, la conception et la répartition des aménagements de l'espace public peuvent, en générant la reproduction de normes de genres dans la ville, être source d'inégalités.

En effet, s'affichant comme neutres, les politiques d'aménagement urbain réservent cependant des pans entiers de la ville aux hommes (Raibaud, 2015). En Europe, par exemple, de nombreux équipements sportifs d'accès libre tels que les skateparks ou les city stades prouvent que les garçons sont les usagers majoritaires de la ville (Louargant S. , 2015).

En France, 75% des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes profitent aux garçons (Navare&Ubbiali, 2018). Au contraire, existe-t-il ce même type d'aménagement et d'équipement (avec les mêmes budgets financiers) pour un public exclusivement féminin ? Afin de contrer ces inégalités, le projet français intitulé Réinventons nos places (Mairiede Paris, 2015) a vu le jour en 2015 dans la région parisienne. A partir d'observations réalisées durant quelques mois afin de relever les usages les plus fréquents de sept grandes places

parisiennes, l'association Genre et ville (« think tank et do tank, plateforme de recherche et d'action, Genre et Ville est composé d'urbanistes, de sociologues d'architecte, d'artiste, dont l'objet est de rendre les territoires égalitaires et inclusifs), en compagnie du Collectif Etc (Le Collectif Etc a pour volonté de rassembler des énergies autour d'une dynamique commune de questionnement de l'espace urbain ), ont imaginé des espaces inclusifs. Ils ont notamment envisagé différentes structures pouvant être utilisées de différentes façons. Dans cette optique, le mobilier employé n'a pas d'usage directement défini et imposé, il est appropriable par toutes. Mais qu'est-ce qu'un mobilier urbain ? En quoi est-il inclusif ?

### **3.3.3. Le mobilier urbain :**

Les citoyennes interagissent dans l'espace public par le biais du mobilier urbain. En tant que première interface entre l'individu et la ville, il participe à la construction de l'espace qui définit nos villes. Bancs, abris de bus, poubelles, éclairage, rangements à vélos, trottoirs, toilettes publiques et bien d'autres encore, ont des fonctions diverses qui rythment l'urbain. Comme satisfaire les exigences de tout le monde dans l'espace public est impossible, il ne faut pas surdéterminer les lieux et proposer, au contraire, des formes abstraites [de mobilier urbain] », explique la paysagiste Emma Blanc (Le Moniteur, 2018).

De même, il ne s'agit pas de créer des espaces spécifiques aux femmes mais des espaces adaptés aux besoins de tous-tes car les femmes ne sont ni un groupe homogène ni un groupe faible pour lequel il faudrait développer des aménagements spécifiques (Zeilinger, 2018) En outre, penser l'aménagement des rues dans une perspective égalitaire ne profite pas qu'aux femmes mais contribue à l'inclusion de toutes les usagères des espaces publics (Badré et Daulny, 2018) Plusieurs exemples d'aménagements récents apparaissent dans nos villes en tentant de répondre à une forme d'inclusion auquel les aménagements « urbains classiques » ne satisfont pas toujours. Tel qu'il est actuellement imaginé, le banc public en donne un bon exemple. Puisque perçu comme nécessaire pour toutes personnes voulant/devant se reposer dans leur parcours, la présence de bancs publics est indispensable mais pas moins problématique en ceci qu'ils sont majoritairement utilisés par de jeunes hommes qui tentent de s'y regrouper, ce qui, la nuit, peut susciter un sentiment de peur pour les femmes circulant à proximité » (Luxembourg. 2017). Ainsi, ces nouveaux aménagements permettraient de repenser les anciens de manière à favoriser des espaces de convivialité et de mixité. Si cette théorie est à nouveau appliquée aux bancs par exemple, la plupart d'entre eux, étant

aujourd'hui orientés vers la rue, pourraient être réfléchis selon d'autres dispositions de sorte à se regrouper et favoriser les échanges (Badré et Daulny, 2018).

Finalement, malgré l'apparition de ces nouveaux dispositifs (bien qu'il y en ait tant d'autres encore qui pourraient être développés) et la nouvelle manière de penser l'aménagement urbain de nos villes, ces initiatives restent souvent coordonnées par des collectifs de chercheurs urbanistes. Malheureusement, rares sont les programmes d'urbanisme actuellement mis en place qui remettent réellement en question les valeurs fondamentales de la pratique de l'aménagement urbain (Biarotte, 2017) En effet, le nombre conséquent de ces productions urbanistiques est de plus en plus présent parce qu'elles sont le fruit d'initiatives associatives. Elles permettent de mettre en évidence que : « la prise en compte des inégalités de genre nécessite un travail de sensibilisation des professionnelles, chercheuses et étudiantes en urbanisme, à penser collectivement et dans la conscience des nombreuses réalisations déjà existantes » (Biarotte, 2017).

#### **4. Le genre dans la mobilité :**

De même que la présence des femmes dans les espaces publics dépend des aménagements urbains qui les façonnent, elle est aussi intrinsèquement liée à leur mobilité.

« Marcher dans la rue, flâner dans un jardin, attendre aux abords d'une place sont autant d'actes anodins qui semblent donnés à tous et à toutes sans induire ni difficultés ni significations particulières. Or les manières d'appréhender et d'habiter l'espace, la manière d'y circuler, les lieux fréquentés comme ceux qui sont évités dépendent de chacune de nous, mais aussi des lieux eux-mêmes et du contexte de fréquentation. » (Blidon, 2017).

En effet, les relations entretenues entre l'espace public et les personnes le pratiquant influencent les distances parcourues de chacun-es en les contraignant à adapter en permanence leurs pratiques en fonction des lieux et de la perception qu'ils en ont (Blidon, 2017) ; (Coutras 1997 ). La rue qui semble alors ouverte à toutes et tous montre que « tout le monde n'y circule pas et surtout pas de la même manière » (Blidon, 2017). Bien que les femmes se déplacent dans la sphère publique, leur mobilité reste traditionnellement liée au logement et donc par extension, à la sphère privée. D'où leur présence dans un périmètre rendu accessible à pied depuis leur habitation. C'est ce que l'enquête globale transport, réalisée entre 2009 et 2011 et pilotée par le STIF sur le territoire français, confirme : la portée moyenne du déplacement des femmes, tous modes de transport confondus est de 4km contre

6km pour les hommes. Pareillement, l'enquête expose que les motifs de déplacement diffèrent d'une femme à un homme puisque ces premières se déplacent davantage pour des raisons liées au fonctionnement du foyer telles que les achats et l'accompagnement d'enfants ou de personnes dépendantes (Badré et Daulny, 2018). Ces lieux de proximité résidentielle deviennent par extension la prolongation de la réalisation des tâches domestiques.

D'autre part, le parcours des femmes, amenées à fréquenter des espaces urbains théoriquement plus diversifiés que ceux des hommes, ne s'accomplit pas dans une sérénité totale. « En effet, elles ne se déplacent pas partout en totale liberté de corps et d'esprit » (Méo G. D., 2012). Ainsi combinés dans l'espace public, les effets de distance, de proximité et de centralité, interfèrent dans la pratique des espaces urbains par les femmes. De même, les recherches de Jacqueline Coutras (1996) ont démontré l'existence d'itinéraires urbains sexués différenciés. Bien souvent, les femmes anticipent leurs déplacements et intériorisent des cartes mentales leur permettant d'éviter les zones qu'elles considèrent comme anxiogènes (Raibaud, 2015).

En somme, nous ne pouvons pas parler de mobilité sans évoquer la notion de temps. En effet, les usages diurnes et nocturnes des espaces publics varient en fonction de la temporalité et du genre assigné de la personne. Pour les femmes, « en tant que population éprouvant un plus grand sentiment d'insécurité (Baumann, 2019), la voiture est ainsi devenue un moyen pour affronter la nuit. Cependant, lorsqu'elle n'est pas acquise, nombreuses sont celles qui se retrouvent discriminées face à une offre de mobilité réduite et une mauvaise sécurisation des espaces publics. Toutefois, « l'insécurité est-elle réelle ou apprise dès l'enfance, lorsqu'on inculque aux jeunes filles qu'il faut être sur ses gardes dans l'espace public ? » (Raibaud, 2015). Afin de mieux comprendre l'impact du temps et de l'espace sur leur mobilité, le sentiment d'insécurité des femmes et sa traduction dans l'espace public sera abordé dans le quatrième chapitre de notre travail.

## **5. Les politiques genrées :**

L'expression politique urbaine genrée recouvre l'ensemble des actions publiques réalisées dans des espaces urbains selon une approche de genre, ce qui ne la réduit ni à des pratiques urbanistiques, ni aux actions dédiées aux femmes. Qu'il s'agisse de contextes locaux où des femmes réclament des mesures urbanistiques pour leur autonomisation ou bien que celles-ci soutiennent les propositions faites par les pouvoirs locaux, la résonance entre les

différentes sphères semble nécessaire pour l'émergence de mesures efficaces. Cela passe généralement par des programmes appliquant des mesures participatives, dans lesquels les besoins et les expériences réels des groupes sous-représentés et discriminés sont écoutés et pris en compte par les professionnelles et les politicien-ne-s. C'est ce que Larsson (2006) définit comme une approche bot tom-up sensible au genre et considère comme la meilleure manière de réaliser de l'urbanisme féministe (Biarotte, 2017).

Comme tous ces précédents concepts l'ont démontré, les femmes et les hommes ont des rapports aux territoires différents (Louargant S. , 2015) (Méo G. D., 2012) (Blidon, 2017). Ces rapports façonnent la construction des espaces urbains et donc, par extension, des villes. La ville apparaît alors comme un territoire « propice à des recherches qui proposent de mettre les lunettes du genre (Louargant S. , 2015). Cependant, cette approche est souvent négligée dans sa production pour des raisons politiques mais aussi culturelles liées au faible rôle des femmes dans le champ de l'action publique et de la recherche » (ibid).

De même, l'espace public est l'espace qui relève de règles garanties par l'Etat. « A ce titre, parce qu'il est organisé par la puissance publique, il relève du choix démocratique. Il a vocation à être habité par tout un-e chacun-e, plus ou moins approprié par toutes et tous » (Luxembourg, 2018). Cependant, il est soumis à une politique publique qui prône le changement social, environnemental, mais qui utilise des modes de pensées et des outils d'une redoutable fixité, rivés à des normes masculines, pour les territoires en quête de transformations urbaines » (Louargant S. , 2015).

Face à ce constat, il nous paraît important de mentionner les nombreux articles de la Constitution (La Constitution de République Algérienne Démocratique Et Populaire) qui consacrent l'égalité entre les femmes et les hommes et la non-discrimination en Algérie. Ils ont été amendés ou ajoutés en 2016 (Loi\_n°16-01, 2016).

L'Algérie a adopté la loi 15/19 (Loi\_n°15/19, 2015) en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. Elle criminalise la violence physique, psychique et économique (incluant la violence conjugale), et le harcèlement sexuel. Les pays disposent d'un dispositif d'écoute et d'accompagnement au sein des directions de l'action sociale et de solidarité, et deux centres d'accueil et d'hébergement des femmes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité ont été construits. L'Algérie dispose, depuis 2006, d'un Conseil national de la famille et de la femme (AouelDhou, 2006) .

En ce qui concerne la représentation et la participation politique des femmes, l'Algérie est le premier pays dans la région MENA à adopter une loi (Loi organique n°12-03 (12 janvier 2012)) établissant le quota de 30%. Les femmes sont représentées à 31,6 % en 2012 et à 25,9% en 2017 à l'Assemblée Populaire Nationale (APN) et 18% aux assemblées communales.

L'Algérie a ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'Égard des Femmes (CEDAW) en émettant des réserves sur des articles relatifs au mariage, à l'adoption et à la famille en 1996 (Loi\_n°6, 1996) ainsi que, la Convention sur les droits politiques de la femme en 2004 (Journal Officiel N° 33 du 30.05.2009) .

Malgré ses avancées notoires, des efforts restent à fournir afin de réaliser l'effectivité des droits humains des femmes. En termes de développement humain, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent. L'Algérie occupe le 85ème rang sur 189 selon le classement de l'Indice développement humain de 2017. L'IDH pour les femmes est de 0,680 contre 0,791 pour les hommes, alors que la moyenne mondiale est de 0,705 pour les femmes contre 0,749 pour les hommes (PNUD, 2018). L'indice de développement de genre est de 0,861 en 2017 (la moyenne mondiale est de 0,941). L'Algérie est classée 128 sur 149 pays par le Gender quality gap (World Economic Forum, " Global Gender Gap Report 2018") report de 2018 et 127ème sur 144 en 2017 et 120ème en 2016. (Participation, 2018).



**Conclusion :**

L'urbanisme et l'aménagement urbain façonnent notre environnement, lequel détermine nos modes de vie, de travail, de loisir, de déplacement et de détente.

De tout temps, les villes ont été conçues et aménagées pour les hommes et par les hommes. Elles tendent à refléter les rôles traditionnellement dévolus.

À travers cette première approche théorique, nous avons démontré que l'espace urbain est la projection au sol des rapports sociaux. La construction sociale de chacune est donc étroitement liée à la construction de l'espace public et des lieux mixtes.

De plus, l'usage de cet espace n'est pas neutre puisque les hommes occupent tandis que les femmes s'occupent (Blache, 2016) Ainsi, nous avons pu instruire l'espace sous le prisme du genre.

En évoquant le genre et le droit à la ville, nous tenterons de montrer dans le chapitre qui suit un autre type d'inégalité d'accès à la ville, celui d'une ségrégation ethnique dans la ville d'Oran durant la période coloniale, cette séparation entre Européen-ne-s et Algérien-ne-s « Musulman-e-s, Arabes ».

Afin d'étudier de type d'inégalité à cette période, il nous semble important de faire une relecture de la genèse de cette ville et les différents critères qu'ils ont conduit à l'émergence de la ségrégation ethnique.

# *Chapitre02 :*

## **Oran sous l'occupation française**

## 1. Genèse et Population :

Le débarquement des Français a eu lieu le 13 août 1830 sur les côtes de Mers el Kébir, mais la ville d'Oran ne fut occupée par les militaires qu'en janvier 1831 (Abadie). La ville d'Oran fut désertée par sa population musulmane. La population totale a été recensée à 3.856 habitants dont 2.876 Israélites, 730 Européens et 250 Musulmans (Derrien, 1886, p. 37-38). Les premiers travaux entrepris par les Français étaient à caractère militaire puisque le débarquement était régi par un pouvoir militaire. Il est parvenu le lendemain de la révolution industrielle et qui coïncida avec le triomphe du mouvement hygiéniste.



Figure n° 1: Plan relatif à la répartition des bâtiments et à la délimitation des terrains militaires de la place d'Oran, conformément aux procès-verbaux des 16 et 22 avril 1832.

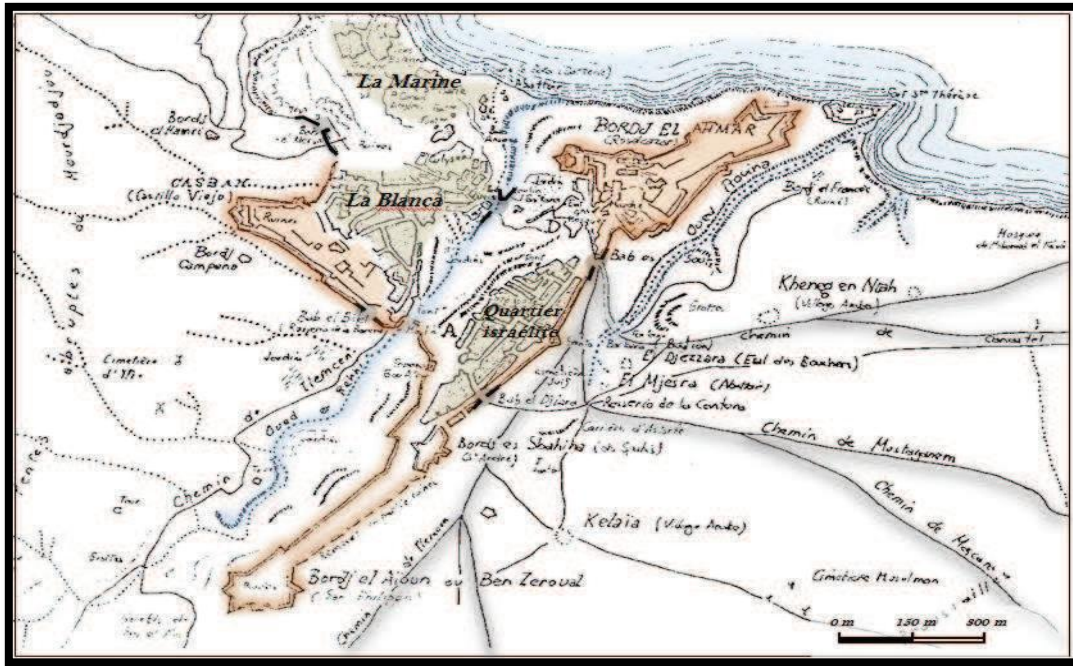


Figure n° 2: Les quartiers d'Oran et ses environs en 1831. Source : I. Derrien (1886).

Dès 1832, l'ingénieur civil M. Pézerat, le premier directeur du service des Ponts et chaussées, se consacre, outre à l'installation des premiers établissements civils publics, à l'établissement du premier Plan de la Ville d'Oran (Lespès, 1938). Le nouveau tracé suivait en grande partie le tracé de la ville espagnole dont les lignes subsistaient encore. L'attention se porta aussi sur le comblement des terrains libres entre le Château Neuf et le quartier juif. Mais jusqu'en 1839 il n'y avait aucun plan d'alignement ni de nivellement ou d'ouverture de nouvelles voies. Plusieurs faits retardèrent le développement de la ville.

Le rythme de construction de maisons s'accéléra au fil des années : dès 1833 87 maisons neuves virent le jour, 1839: 87 autres dont 23 dans le quartier de la Marine, 17 dans la Blanca et 47 dans la Haute Ville, 1843 : 93 immeubles construits, 1844 : 80 maisons neuves dont 44 dans la Haute Ville, 15 dans la Blanca et 21 dans la Marine, entre 1845 et 1846 : 130 maisons neuves (Lespès, 1938).

Pendant cette période militaire de 1831 à 1848, durant laquelle Oran était devenue la principale base de ravitaillement militaire, un plan partiel d'alignement avait dû être établi par les services des Ponts et Chaussées en 1845 pour définir les futures liaisons nécessaires à l'occupation française. La ville existante ne pouvait plus contenir une population en forte croissance. Selon les chiffres donnés par Lespès (1938), qui a émis toutefois quelques réserves sur leur précision, la population d'Oran a quasiment doublé entre 1843 et 1846. Elle est passée de 13.218 à 25.893 habitants, composée de 18.739 Européens et de 7.154

Indigènes. Dès 1844, l'administration militaire avait envisagé l'extension de l'espace urbain au-delà de la deuxième enceinte espagnole, sur le plateau dit de Karguentah, vaste plaine facilement constructible (Derriens, 1886 ; Lespès, 1938 ; Cruck, 1958).

Les logiques d'implantation coloniale à l'origine des formes spatiales de cette période sont régies par le principe de séparation entre les "Autochtones" et les Européens (Dris, 2001). En effet, la ville européenne est destinée aux seuls colons européens et va fonctionner en parallèle avec la « ville indigène » où s'est installée la population autochtone contrainte de quitter la ville. Par un arrêté du 20 janvier 1845, le général de Lamoricière alors en charge de la colonisation européenne et de l'organisation des indigènes, ordonna la création d'un village à l'extérieur des murs. Ce lieu fut alors appelé en arabe village des « Djalis », c'est-à-dire des Etrangers, et plus tard « Village Nègre » (Derrien, 1886 ; Lespès, 1938). Cette logique urbaine illustre bien la volonté coloniale d'accorder aux autochtones un statut d'étranger aux modes de vie européens qui leurs seraient inaccessibles. Par cet acte, le général Lamoricière a surtout voulu se débarrasser des trois tribus des Douaïrs, Zmélas et Gharabas (Tinthoin, 1946) qui occupaient les portes, les glacis et surtout le village Karguentah, un site favorable pour l'extension de la ville européenne (Lespès, 1938).

Le village de Médina Jadida, dénommé "village nègre", était suffisamment éloigné du site du plateau, noyau central, qui était plutôt destiné à accueillir les populations de colons. La stratégie coloniale consistait à peupler la ville, selon une stratification sociale. Tout en urbanisant et en aménageant le plateau, elle a tracé des voies principales et des axes ( rue d'Arzew, rue de Mostaganem, front de mer ...), pour la création et la structuration d'un noyau digne d'une métropole, mais aussi, afin de drainer des populations privilégiées de colons : bourgeoisie française, ouvriers français, ouvriers espagnols et italiens ; et enfin population juive ( israélite), essentiellement commerçante.

La tendance à repousser les villages des populations a engendré l'établissement de ces villages (toujours en extra-muros par rapport à la ville européenne), mais selon une orientation Est et Sud, dictée par la présence de routes menant vers des villes de l'intérieur (Tlemcen, Mostaganem, Mascara) et la capitale (Alger). De même, qu'elle a permis de renforcer certains lotissements (Lamur, Medioni, Gambetta). Mais plus tard, l'évolution des effectifs des populations européennes et l'impératif de peuplement de la ville, ont permis le brassage de populations autochtones et européennes, tel que les quartiers de Gambetta, Bastié ou encore Saint Eugène, qui ont reçu particulièrement des ouvriers espagnols..



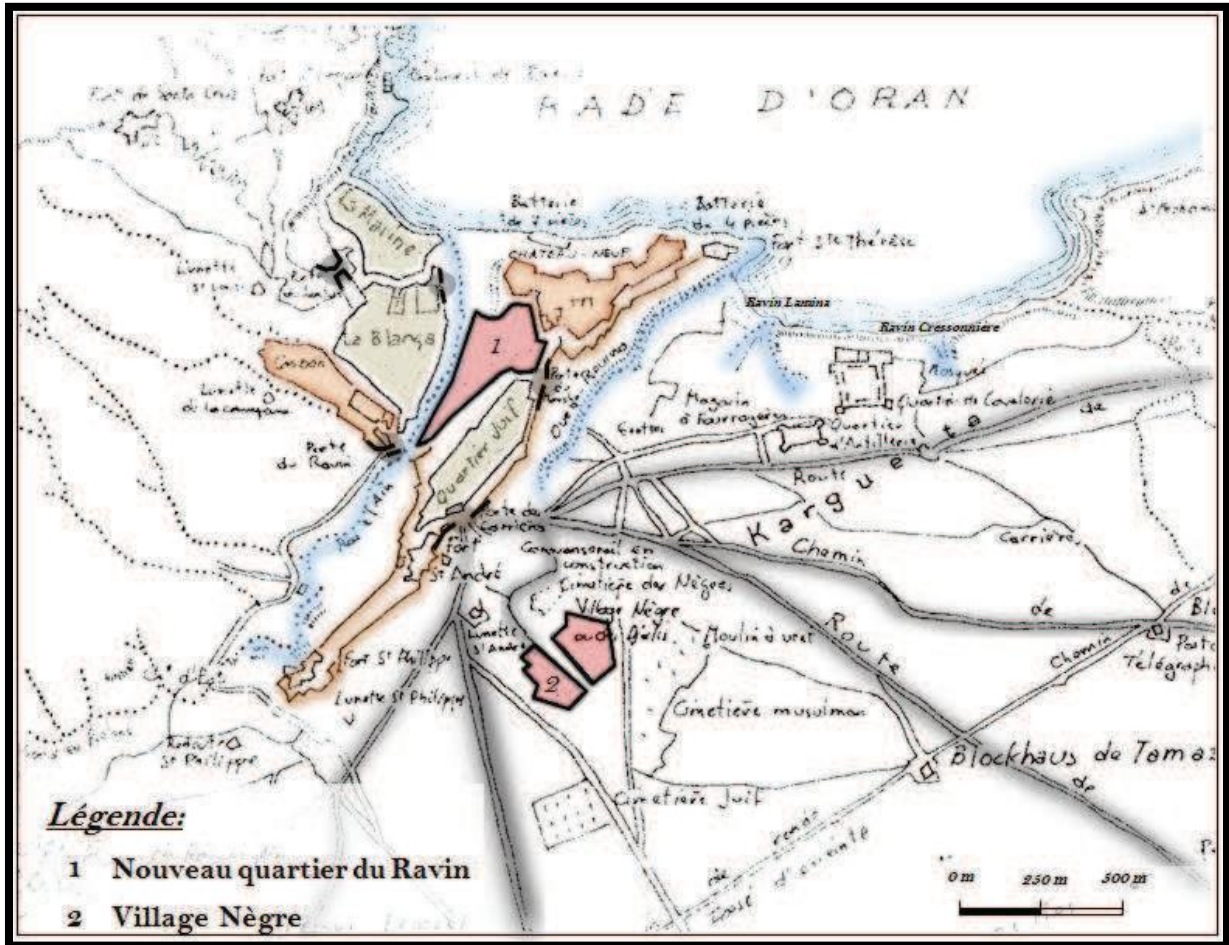


Figure n° 3: Oran en 1848 et ses nouvelles routes. Source : I. Derrien (1886).

Une fois sortie de la « période militaire » (1831-1848), On recensa en 1848 ,10390 Européens dont 4730 Français, 3100 Espagnols, 880 Maltais, 820 Italiens et 860 Suisses et Allemands (Ibid).

En 1848 la ville se singularise par une stratification en trois espaces relativement distincts : la Vieille Ville qui s'est structurée autour de son noyau Sidi El Houari, la Ville Nouvelle qui s'installait sur le plateau, les faubourgs, qui se créaient au Sud et à l'Est et évoluant en véritable ville extra-muros ceinturant la ville européenne.

Les sites d'implantation de ces faubourgs anticipaient le plan radioconcentrique que la ville actuelle continue de suivre. R. Tinthoin a pu écrire, sans scrupules, que « Jusqu'en 1885, Oran est une ville presque uniquement européenne, grâce au fait que les Musulmans l'ont abandonnée en 1831, lors de l'arrivée des Français, soit pour rejoindre la Turquie, soit pour passer dans la dissidence avec Abd el Kader. Elle ne devient une cité franco-musulmane qu'à

partir de 1931, où la proportion des Musulmans atteint le cinquième, puis en 1936 près du quart, puis en 1948 le tiers de la population totale. » (Le peuplement musulman d'Oran, 1953)

Pour faire face à une démographie galopante et un déficit en matière de logements, le plateau de Karguentah semblait la solution idéale pour résoudre le problème de l'extension de la ville, La population totale en 1881 atteignait 60.000 habitants dont plus de la moitié (56 %) occupait la nouvelle ville de Karguentah, alors qu'en 1866 la proportion n'était que de 33 %. Cet accroissement illustre l'importance du développement urbain entrepris à partir de cette période.

Les travaux de construction, qui s'étaient ralentis depuis 1866 en raison de la crise économique qui affectait l'Algérie depuis près de cinq ans, avaient repris depuis 1877, notamment ceux qui étaient projetés dans le quartier israélite. Dans la ville haute, le plan de 1880 poursuivait et complétait celui de 1867. Les nouveaux alignements concernaient le quartier Saint Antoine, le Village Nègre, le quartier Saint Michel et les abords de la gare provisoire de Karguentah.

Dès 1880 Oran connaît un nouvel essor dans divers domaines, la ville commença à s'étendre vers l'Est constituant ainsi la ville haute, plusieurs travaux d'embellissement ont vu le jour. A cette époque les faubourgs bourgeonnèrent aux alentours de la ville haute, ils étaient plus connus sous l'appellation de « village » tels : village Sainte Eugène, village Delmonte...la ville prenait forme d'une manière radiale, les parcelles étaient remplacées par des ilots en continuité avec le tracé viaire existant qui abritaient par la suite des immeubles à caractère collectif ainsi que des garages, des espaces verts et des marchés, l'hôpital (1886), l'hôtel de ville (1886), le lycée (1887), le tribunal (1889) et la poste....



**Figure n° 4: Tracés des boulevards et des places. Fond de plan : plan d'Oran 1880 (Association française pour l'avancement des sciences 1888.).**

L'installation en 1881 d'une compagnie d'omnibus, puis l'apparition en 1899 des premiers tramways électriques témoignent aussi de cette vitalité urbaine (Lespès, 1938 ; Tinthoin, 1956).

Face au développement du peuplement et à l'accroissement démographique, l'administration municipale n'eut de cesse de vouloir améliorer et moderniser l'espace urbain oranais. En ce sens et conformément aux instruments d'urbanisme inhérents aux pratiques urbaines de la mère patrie de cette période, la municipalité a élaboré successivement plusieurs « Projets d'embellissement » d'Oran afin d'améliorer l'organisation et la structure urbaine. Les plus importants sont ceux d'Emile Cayla de 1891 et de Germain, Manent & Compagnie en 1912. Ces projets, même s'ils n'ont été adoptés que partiellement, ont apporté des propositions significatives, en particulier à l'intérieur des murs. Il s'agissait notamment de la projection de boulevards, de places et de squares dont les tracés apporteront une image résolument moderne. Ces projets prévoyaient aussi les futures extensions de la ville, composées, pour l'essentiel, par de grands lotissements. Les chiffres de population donnés par



Lespès (1938), recoupés avec ceux de Tinthoin (1956), indiquent clairement la progression effrénée du peuplement d'Oran, en particulier dans les faubourgs.

Les faubourgs ont connu une expansion fulgurante dès 1924, d'où l'urgence de réorganiser les zones extra muros ; la démographie galopante ainsi que la spéculation foncière sont les deux facteurs principaux qui ont conduit au surpeuplement des faubourgs. Ces derniers ont débordé tout le long des périphériques sous forme de bidonvilles comme les décrit Robert Tinthoin « depuis 1930, de nouveaux faubourgs bourgeonnent en périphérie, le long de la route de Tlemcen et gagnent au-delà des halles, au détriment des vignes. De même ils s'étalent le long des routes de Sénia, de Mostaganem et de Sidi Chahmi. Des Musulmans s'installent sur les routes de Mascara et de Tlemcen » (R, 1952). Jusque-là la ville d'Oran n'était dotée d'aucun plan d'aménagement, sauf un plan topographique qui a été élaboré en 1931.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et, de façon plus visible, depuis la fin des années 30, ce sont deux villes qui se sont formées et deux sociétés qui se tournent le dos. La rupture qui était spatiale avant tout « il fallait (...) assurer et multiplier les liaisons rapides entre la ville et ses faubourgs » (Idem) se doublait d'une distinction plus ethnique que sociologique « Si l'on trouve des Français d'origine métropolitaine incontestable \_ ils sont d'ailleurs rares \_ dans les quartiers proprement israélites ou musulmans, ce ne sont guère que des petits commerçants, des débitants de boissons ou des artisans pauvres » Du côté de la société musulmane, cette rupture s'affirmait par une revanche du nombre « Quant aux faubourgs, leur population passait, dans le même temps, de 3.019 à 86.191 habitants : autant dire qu'ils sont nés et qu'ils ont grandi avec une progression et dans des proportions inconnues des autres régions de la ville. Alors qu'après avoir représenté en 1901, 56,6% de la population totale, la Ville Nouvelle intramuros n'en représentait plus que 40,3% en 1936, la ville extra muros s'élevait du pourcentage de 13,2 à celui de 44,7 »

En 1936, la population totale a atteint un peu plus de 195.000 habitants, soit une augmentation de 135.000 habitants entre 1881 et 1936. Cette population se répartit de la manière suivante : 7.000 habitants dans la vieille ville, 45.000 habitants dans la ville nouvelle, comprise entre les anciens murs et la nouvelle enceinte de 1866, et 83.000 habitants dans les nouveaux faubourgs formés au-delà de cette nouvelle enceinte. Ces Faubourgs sont constitués de vastes lotissements publics, privés ou dédiés à des corporations dans lesquels

sont venus s'insérer à partir de 1922, des réalisations collectives d'habitations à bon marché (HBM).

En 1936, un plan d'extension d'aménagement et d'embellissement a été approuvé par la municipalité et qui portait pour objectifs majeurs : le tracé du premier boulevard périphérique d'une étendue de trois kilomètres plus connu sous le nom du boulevard des quarante mètres par rapport à sa largeur ; ce qui a systématiquement conduit à la démolition des remparts et ainsi à la rupture avec la notion intramuros/extramuros. Cette rupture a fait l'objet d'une soudure raccordant les quartiers intramuros et les faubourgs de la zone périurbaine (Gambetta, Sainte Eugène ....). A cette époque-là la deuxième guerre mondiale avait pris un essor fulgurant ayant même des répercussions sur les colonies françaises ce qui a engendré l'abandon de plusieurs projets. Le lendemain de la guerre a été marqué par la reprise de plusieurs projets urbanistiques tels la création de quartier industriel, la réalisation d'un programme d'habitations à loyers modérés (HLM) afin d'éradiquer « la ceinture périphérique » (Idem) qui entourait Oran à l'époque et de recaser les Musulmans qui occupaient les bidonvilles constituant ainsi des poches de misère. La promulgation en 1954 du plan régional de développement avait pour but le lancement des travaux du deuxième boulevard périphérique ainsi que la multiplication de l'habitat pavillonnaire destiné aux Européens.

Pour appuyer le prestige de la France après le déclenchement de la guerre de libération, le général Charles De Gaulle lança le vaste programme du plan de Constantine. (Idem)

En 1958 le Plan de Constantine (Rouina, 2006) qui applique tous azimuts les approches hygiénistes et de planification fonctionnelle (Marié, 1989), privilégia la construction rapide de logements sociaux tant pour les Européens que pour les Musulmans dans une démarche qui préconise le zonage comme remède à tous les problèmes de l'agglomération. Ainsi l'administration française réalise un large programme de grands ensembles et de lotissements qui viennent s'insérer un peu partout dans les différents faubourgs, désarticulant encore plus le tissu urbain des périphéries. Par ailleurs, ce modèle du développement urbain de type fonctionnaliste, fondé sur la séparation spatiale des fonctions, est aussi accompagné par la ségrégation sociale basée sur des critères d'ethnicité et de niveau socio-économique. Ainsi HLM (habitations à loyer modéré) de « confort » destinés aux Européens, et de « simple confort » affectés aux Musulmans, lotissements pour Européens plus aisés et lotissements économiques (cités de recasement) pour les autochtones se côtoient pour constituer des

quartiers différenciés dont chacun reconnaît les limites à ne pas franchir (Benkhada, 1845; Semmoud, 1986).

Oran prend de l'ampleur, avec la réalisation de plusieurs projets d'habitat. Les promoteurs ayant opté pour une densification verticale au centre-ville, en construisant des immeubles dépassant les dix étages, se sont vu contraints de se replier vers la périphérie pour satisfaire la forte demande, ce qui a donné naissance à une autre forme d'habitat pavillonnaire (Saint Hubert, Point du Jour, Protin, Les Palmiers...). Cette nouvelle forme d'habitat est nommée par B. Semmoud les extensions bourgeoises coloniales (Semmoud, 1986).



Figure n° 5: les quartiers musulmans d'Oran. M. Coquery en 1961

## LÉGENDE DE LA FIG.

**Légendes :** 1. Quartiers musulmans en 1953. - 2. Extension 1953-1961. - 3. Quartiers à forte proportion de population musulmane. - 4. Bidonvilles existant en 1953 et supprimés depuis. - 5. Bidonvilles caractérisés (1954-1961). - 6. Cimetière musulman. - 7. Quartiers européens du centre et faubourgs proches. - 8. Quartiers européens périphériques. - 9. Edifices et emprises militaires. - 10. Installations portuaires. Entrepôts, usines. - 11. Cimetière européen. - 12. Cimetière israélite. - 13. Voie ferrée. - 14. Artères principales et places. - 15. Centrales thermiques.

## ABRÉVIATIONS

1. *Quartiers musulmans* : *B*, Bastie; *CIA*, cité V.-Hugo C<sup>o</sup> Immobilière Algérienne; *I* à *VIII* : numéro de secteur des quartiers des Planteurs; *La*, Lamur; *Ly*, Lyautey; *Me*, Medioni, *MJ*, Medina Jdida (ville nouvelle); *PL*, cité du Petit- Lac; *4C*, cité des 4-Chemins; *Sa*, Sanchidrian; *TA*, bidonville-camp du terrain Ardil; *TH*, terrain Theus; *VH*, quartier Victor-Hugo; *Z*, zitoun, cités des Oliviers.

2. *Quartiers à forte proportion de population musulmane* (situation été 1961) : *Bl*, Blanca; *Bo*, Boulanger; *C*, Choupot, Cuvelier; *Ca*, Cavaignac; *CH*, Chollet; *CP*, cité Petit; *I*, quartier Israélite; *Ma*, Marine, Calère; *Mg*, Magnan.

3. *Quartiers européens* (proches du centre et périphériques) : *AV*, Arbès-Ville, Montplaisant; *CT*, Courbet; *CX*, Carteaux; *De*, Delmonte; *EK*, Eckmulh; *HI*, Hippodrome; *GA*, Gambetta; *IZ*, Illouz; *Ka*, Karguentah; *Ms*, Melis; *St-C*, Saint-Charles; *St-E*, Saint-Eugène; *St-H*, Saint-Hubert; *St-M*, Saint-Michel; *St-P*, Saint-Pierre.

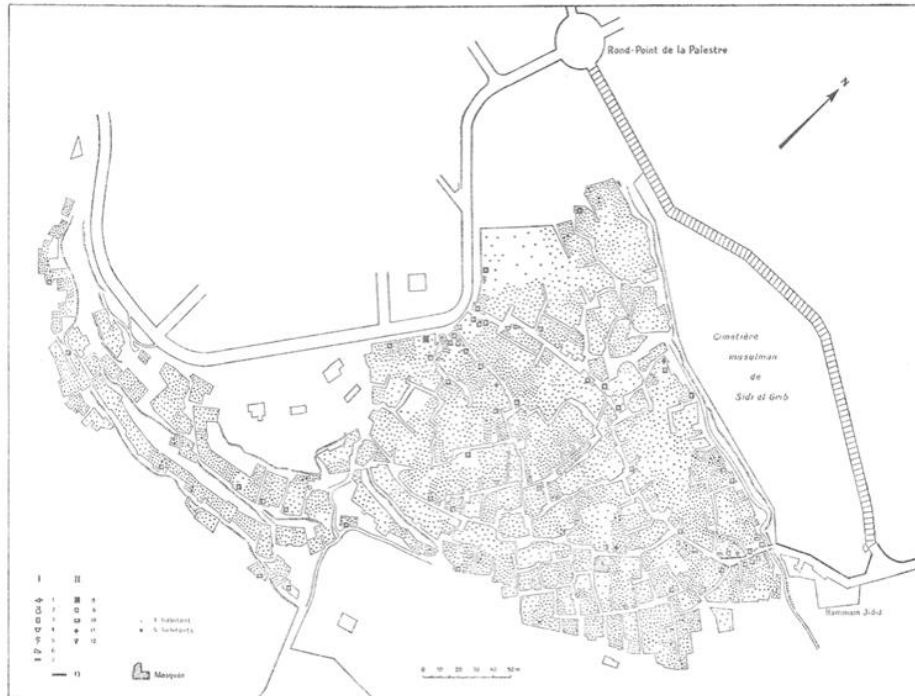
## AUTRES ABRÉVIATIONS

4. *Places* : *F* (Foch), *H* (Hoche), *K* (Kléber), *RP* (République), *R* (Roux), *S* (Sébastopol), *V* (des Victoires), *LL* (lycée Lamoricière), *P* (Préfecture), *PP* (Préfecture de Police), *Pr* (Prison civile), *Ps* (Palais des Sports), *Ab* (Abattoir), *Eq* (équarrissage).

Figure n° 6:La légende de plan des quartiers musulmans d'Oran. M .Coquery en 1961.

Les Algériens expropriés de leurs terres et de leurs biens se sont dirigés vers les villes pour essayer de survivre à leur misère. Oran vit l'apparition de nouveaux bidonvilles en marge de la ville vu que ceux de Raz el Ain et du Murdjajo étaient saturés «les bidonvilles classiques se développent presque exclusivement à la périphérie d'Oran ...la carte d'Oran que dresse M .Coquery en 1961 montre qu'ils se sont multipliés dans une zone spécifique :celle des daïât ,zone mal asséchée, côtoyant la décharge publique » (Idem).





**FIG — UN ÎLOT DU QUARTIER DES PLANTEURS : LE SECTEUR 3.  
RÉPARTITION DE LA POPULATION, DES COMMERCES ET DE L'ARTISANAT**

*Légende :* I. Artisanat et commerces non alimentaires : 1. maçon; 2. charbon de bois; 3. menuisier; 4. ferblantier; 5. pharmacien; 6. vêtements, chaussures; 7. coiffeur. — II. Alimentation : 8. commerce de gros; 9. alimentation générale; 10. confiserie; 11. boucherie; 12. légumes; 13. zone d'étendue variable de commerce ambulants.

Figure n° 7: Le plan du quartier des Planteurs. M .Coquery en 1961.

*Deuxième partie :*  
*Evolution et répartition*  
*des lieux mixtes à Oran*

**I. Les lieux mixtes en période coloniale**

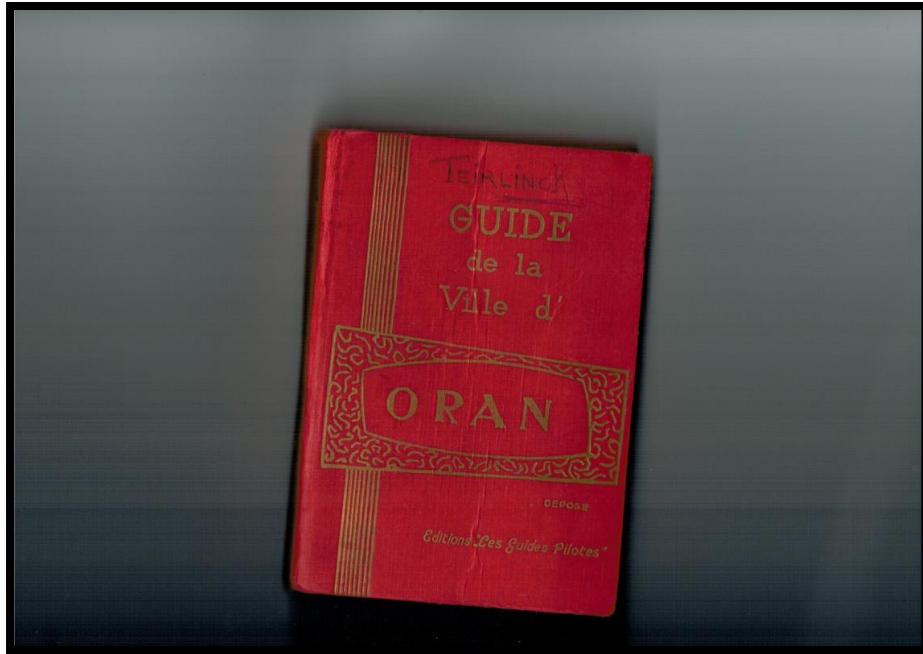
**II. Période post indépendance**

# *Chapitre03 :*

## **SITUATION EN PERIODE COLONIALE**

**Introduction :**

A l'époque coloniale les autorités françaises ont créé le guide d'Oran en 1960 (Voir la photo N° 01), qui comprend des informations sur les attractions touristiques et historiques de la ville, les lieux de résidence, les hôtels, les restaurants les moyens de transports, et diverses activités telles que le cinéma et le théâtre. Détails et informations historique et culturelles. En nous appuyant sur ce guide, nous avons créé ce chapitre qui reprend les différents lieux mixtes qui existaient à cette époque.



**Photo n° 1: Les guides pilote 1960 (prés le Décembre 2020)**

Le terme lieu mixte est à la fois très utilisé et très méconnu. On en trouve de nombreuses utilisations, mais peu de définitions. La présence des lieux mixtes en ville est presque aussi ancienne que les villes. Néanmoins, au cours du temps ces espaces bâti et non bâti ont évolué et connu des formes diverses.

Nous essayerons ici de définir les lieux mixtes en nous basant sur les disciplines qui se sont intéressées à ce type d'équipement à savoir : la géographie, l'urbanisme et l'architecture... Il nous semble donc important de comprendre le terme lieu mixte.

L'objet de ce chapitre est de traiter l'évolution des lieux mixtes, les actions menées pour les aménager et comment était leur fréquentation.



## **1. Définitions des lieux mixtes :**

En effet, le lieu mixte est appelé par rapport à l'image donnée par son aménagement ou son affectation. De cette façon, il existe une série variée de lieux mixtes : des espaces verts, des parcs, des terrains de sport, squares, places plantées, jardins, restaurants, Fast Food, cafétérias, plages, salons de chicha, boîtes de nuit, cinéma, théâtre, monuments, hôtels, centres culturels, centres commerciaux...etc.

Un lieu mixte est un lieu public où les gens s'assoient pour boire du café ou des jus ou manger quelque chose, et il est considéré comme un conseil des jeunes et ils se réunissent et échangent des conversations, Le terme du lieu mixte est souvent lié au loisir.

## **2. Les critères des lieux mixtes :**

Par leur caractère d'espace ouvert et d'espace fermé, ces espaces doivent répondre aux conditions suivantes pour être considérés comme tels :

### **2.1. Les espaces ouverts :** Comme les jardins, les forêts, les parcs.....etc.

- ***Etre accessible à tous*** : c'est ce qui définit le caractère public d'un espace, la libre circulation des personnes doit y être garantie.
- ***Etre accessible gratuitement*** : aucun espace dont l'entrée ne serait soumise à une contribution financière.
- ***Ils doivent au moins répondre à la fonction de séjour*** : Celle-ci à une importance de premier plan, ils sont des espaces aménagés dans le but qu'un arrêt, un séjour, un rassemblement de personnes y soit possible, avec la présence du mobilier urbain ( Une gamme de produits préfabriqués : bancs, jardiniers, poubelles, bornes.).
- ***Ils doivent répondre au caractère de "fonctionnalité" et de "catégories"*** : Nous distinguerons les espaces qui remplissent un rôle majeur dans la trame urbaine à grande échelle de ceux dont l'aire d'influence est avant tout locale. Les premiers se distinguent par leur taille et leur rayonnement ; ils ont un nom bien connu au-delà des quartiers au sein desquels ils s'insèrent. Citons l'exemple des places monumentales, les parcs d'attraction, les forêts périurbaines. Les seconds sont plus modestes, ils jouent un rôle tout à fait réduit pour le tissu urbain dans lequel ils s'intègrent et qu'ils animent ; exemple des squares et des jardins de quartiers.

## **2.2. Les espaces fermés :**

Comme les cinémas, les restaurants, les cafeterias, les boîtes de nuits, salons de chicha, théâtre, hôtels...etc.

- ***Etre accessible à tous*** : c'est ce qui définit le caractère public d'un espace, la libre circulation des personnes doit y être garantie.
- ***Elle n'est pas gratuite*** : cet espace dont l'entrée serait soumis à une contribution financière.

## **3. La population de cette période :**

Oran était une grande ville où les gens pouvaient sortir, mais cela concernait une population qui était très majoritairement européenne à l'époque.

Le recensement de 1921 comptait 138 212 habitants, dont 20 059 Algériens et 118 153 Européens, soit plus de 85% des Européens. En raison de la loi sur l'immigration de 1889, la population a augmenté rapidement. En 1961, 40 ans plus tard, la population totale est passée à 433 000 habitants. Cependant, bien que la population européenne ait à peine doublé pour atteindre 213 000 habitants, la population algérienne a été multipliée par onze pour atteindre 220 000 habitants. Si Oran était encore la ville européenne la plus peuplée d'Algérie en 1954, 64,5% de sa population européenne (dont la plupart des Espagnols).

## **4. Les lieux mixtes de cette époque :**

Musée des styles architecturaux durant cette période, la petite ville d'Oran connaît sa première explosion urbanistique, passant, en un siècle, à 400.000 habitants. Son aménagement subit les grandes tendances urbanistiques (mouvement des hygiénistes et orientations haussmanniennes) et architecturales (Néo-classique, Second empire, arts nouveaux, arts déco, néo-mauresque, etc.), en vogue aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

Outre les édifices dédiés à la culture (deux musée, trois théâtre, conservatoire), la ville dispose de quatre grands pôles universitaires, d'un théâtre de verdure, de nombreuses bibliothèques et centres de documentation, galeries d'art, médiathèque, 28 Cinémas, 03 Dancing, 08 Promenades, Jardins, 15 hôtels, centres culturels et maisons de jeunes.(Voir la carte n°02 qui représente quelques lieux mixtes qui existaient à cette époque).

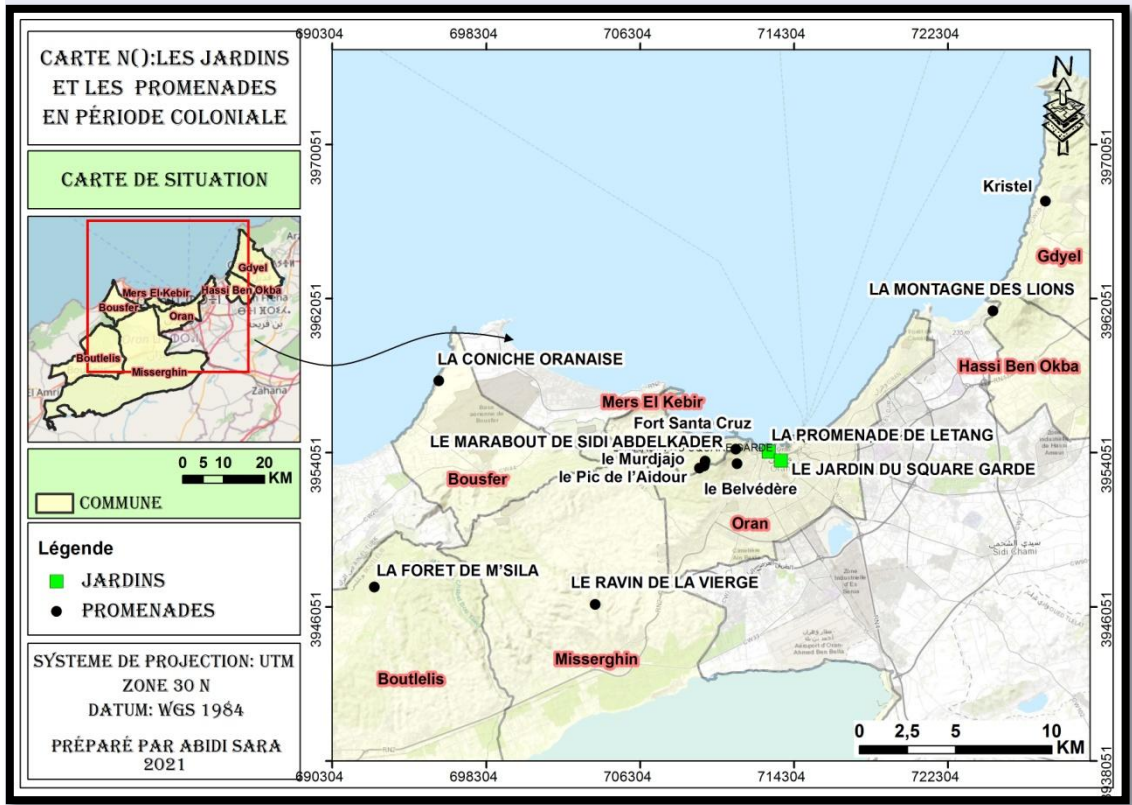
C'est à partir de ces lieux qu'est partie la vague raï. En effet, c'est d'Oran que ce genre musical, né des tripes de l'Oranie, a commencé cette irrésistible progression qui l'a hissé sur toutes les grandes scènes internationales.



Carte n° 2: Quelque lieux mixtes à Oran à la période coloniale

#### 4.1. Les espaces verts:

L'émergence du premier espace de loisirs remonte à la période coloniale. Cela a connu pour y avoir créé plusieurs jardins, places, placettes, squares et parcs de toutes les parties de la ville. L'évolution de l'espace de loisirs pendant cette période a créé le plus bel espace d'Oran. Espace existant cette période a donné vie aux villes européennes: l'existence de plusieurs jardins, tels que le Jardin municipal de Medina Djédida (Voir les figures N°8 et 9), le Jardin de la Roseraie rue Khemisti situé dans le centre-ville, le Jardin de l'évêché, les jardins El Othmania à Maraval, la promenade de Letang avec ses beaux jardins, son belvédère d'où l'on a une vue merveilleuse sur le Port d'Oran, le Jardin du Petit Vichy avec ses belles allées fleuries, LE JARDIN DU SQUARE GARDE : avec son kiosque à musique. Voir la carte N° 3 (LES GUIDES PILOTE, 1960).



Carte n° 3: Les jardins et les promenades en période coloniale.

Figure n° 8: Jardin municipal d'Oran avant 1962 Figure n° 9: Jardin municipal d'Oran après 1962



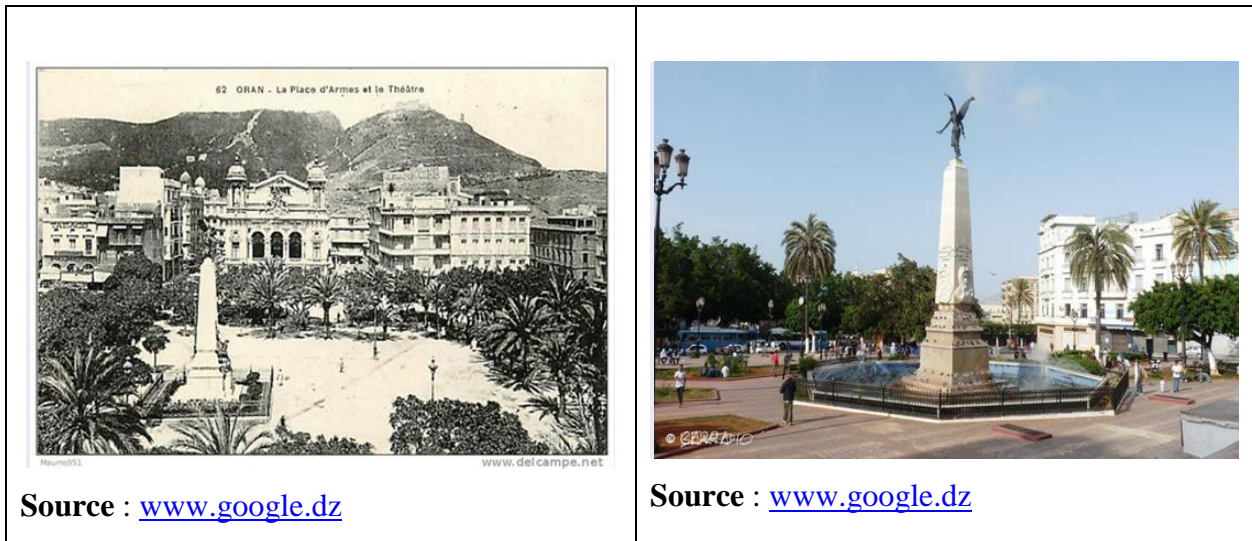
Source : [www.google.dz](http://www.google.dz)

Source : [www.google.dz](http://www.google.dz)

Cette période se caractérise également par l'apparition de plusieurs lieux: Place D'Arme, Place Saint Hubert, Place Roux à Medina Djédida, Place Zeddour Brahim etc. (Zohra) (Voir figure n°10 et 11).



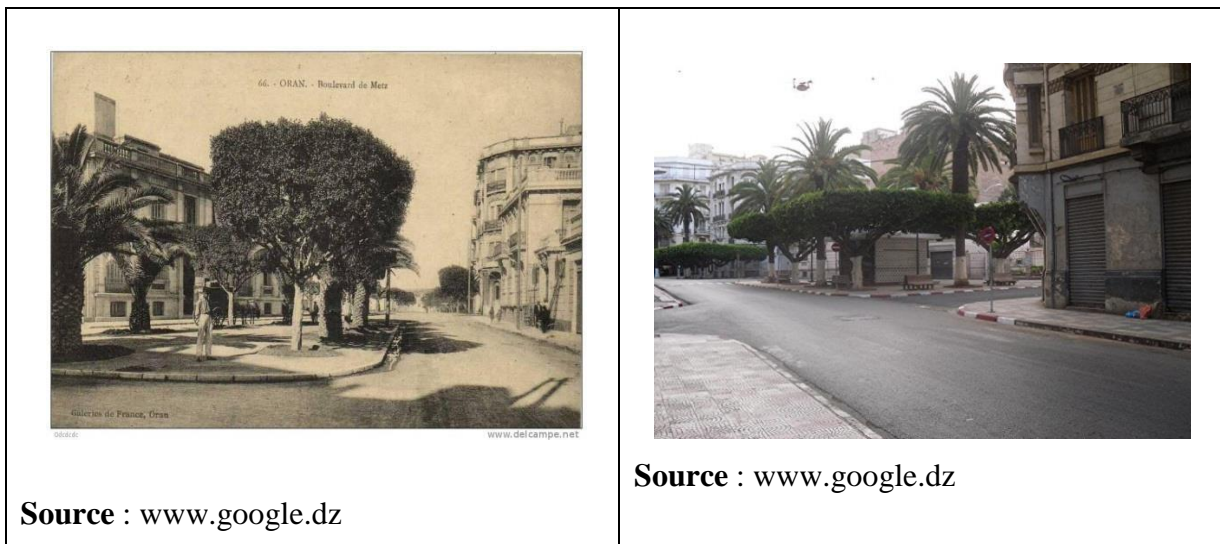
Figure n° 10:Place d'Arme à Oran avant 1962    Figure n° 11:Place d'Arme à Oran après 1962



Quant aux squares, ils ont été ouverts à la même époque dans les années 30 et 50. L'époque du jardin et de la place qui l'a décoré: square Cayla en 1932, Che Guevara en 1952, square Bamakoen en 1955, etc. (Voir figure n°12 et 13).

Figure n° 12: Square Cayla en 1932 à Oran

Figure n° 13: Square Cayla à Oran après 1962



La majorité de ces espaces existent encore à nos jours. A la fin de la période coloniale les espaces récréatifs atteignent une superficie de 317241 m<sup>2</sup>. (Zohra).

Cette période se caractérise aussi par plusieurs promenades, La majorité est concentrée dans le mont Murdjajo, comme Santa Cruz, Le Pic de l'Aidour...etc. le reste se trouve sur la

côte : Hai El Emir (Ex Centre Ville), Misserghin, El Ançor, Gdyel, Hai El Menzah (Ex Canastel) et Kristel. (LES GUIDES PILOTE, 1960) Voir tableau N°1.

- LE BOIS DES PLANTEURS : Le santa Cruz, le Murdjajo, le Pic de l'Aidour, le Belvédère, LE MARABOUT DE SIDI ABDELKADER.
- LA CONICHE ORANAISE : avec ses 17 kms de sites merveilleux d'Oran à Ain El Turck (autocar, rue El Moungar).
- LE RAVIN DE LA VIERGE : à Misserghin (21 kms).
- LA FORET DE M'SILA : (25 kms) par la corniche, Ain El Turck, El Ançor et retour par Boutlélis, Brédéah, et Misserghin. :
- LA MONTAGNE DES LIONS : ou Djebel Kheir.
- CANASTEL : (14 kms) avec son Casino.
- KRISTEL : avec son village typique indigène au pied de la montagne des lions.

Ce tableau montre l'emplacement actuel de la promenade qui existait pendant cette période :

**Tableau n° 1: Les promonade et leurs quartiers**

<b>PROMENADE</b>	<b>QUARTIER</b>
LE SANTA CRUZ	L'AIDOUR OU MURDJAJO
LE MURDJAJO	L'AIDOUR OU MURDJAJO
LE PIC DE L'AIDOUR	L'AIDOUR OU MURDJAJO
LE BELVEDERE	Hai El EMIR
LE MARABOUT DE SIDI ABDELKADER	L'AIDOUR OU MURDJAJO
LA CORNICHE ORANAISE	Hai El EMIR
LE RAVIN DE LA VIERGE	MISSERGHIN
LA FORET DE MSILA	El Ançor
LE MONTAGNE DES LIONS	GDYEL
CANASTEL	HAI EL MENZAH
KRISTEL	KRISTEL

**Source:** (Les guides pilote 1960)

#### **4.1.1. La fréquentation des espaces verts urbains :**

Les fréquentations de l'espace vert urbain à Oran, se caractérisent majoritairement par la séparation des sexes. Pour certains espaces verts, l'occupation dominante est féminine, pour d'autres, elle est majoritairement, voire exclusivement masculine. Cependant, ce fait révélateur de la particularité d'un contexte, ne s'applique pas à tous les espaces verts. Il semble que les facteurs de la taille et de la localisation de l'espace vert sont à mettre en relation avec ces phénomènes. On constate en effet, qu'il n'existe pas de ségrégation dans les espaces verts de grande taille. (BEKKOUCHE, Les espaces verts à Oran. Une composante de l'identité méditerranéenne, 2004).

**a. Les espaces verts masculins :** Il s'agit des boulevards, places et squares généralement de petite taille, ouverts et exposés. L'importance de la fréquentation varie avec la situation de l'espace vert dans la ville, les différents moments de la journée et les saisons. Les activités justifiant cette fréquentation, sont liées au jeu (cartes, dames, dominos, pétanque, football...), la rencontre, la détente et l'oisiveté... Se déroulant dans une apparente abstraction des nuisances environnantes, elles créent une atmosphère propre à chaque espace allant jusqu'à lui conférer une identité particulière. Quelques exemples illustrant cette catégorie d'espace vert sont représentés par les Places du Maghreb, Réda Abdel Malek, Boudali Hasni, Gherbaoui Mohamed, des Frères Moulay... (BEKKOUCHE, 2004).

Dans les nouvelles urbanisations ce type de place n'existant plus, les lieux de rencontre se situent à proximité des immeubles d'habitation. De même, les « ronds points » au carrefour des routes et voies express, sont investis d'une présence masculine pour s'exercer essentiellement à des activités de culture physique.

**b. Les espaces verts à dominance féminine :** Moins nombreux que les précédents, l'existence des espaces verts à dominance féminine est liée à une réglementation qui n'autorise leur fréquentation qu'aux enfants accompagnés. Classés dans la catégorie des petites tailles, ils sont clôturés et possèdent un accès gardé. Le temps de fréquentation correspond aux heures de travail du personnel chargé du gardiennage. Cette forme d'organisation qui relève du fonctionnariat, s'avère incompatible avec les longues et belles saisons méditerranéennes. Les cas observés, les jardins de la Roseraie, de Sid Snouci et dans une moindre mesure celui de Miramar, se différencient par l'objectif recherché dont

l'argument commun est de « prendre l'air ». (BEKKOUCHE, Les espaces verts à Oran. Une composante de l'identité méditerranéenne, 2004).

c. **Les espaces verts mixtes :** Les critères favorables à une fréquentation mixte de l'espace vert, associent deux groupes de critères :

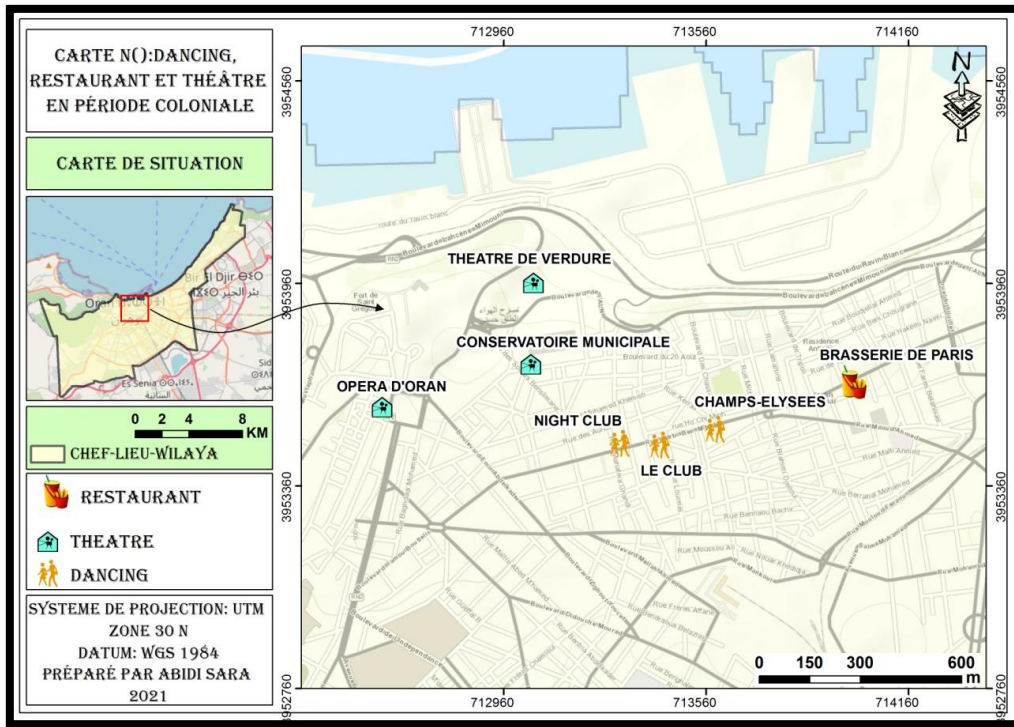
- L'aspect morphologique relatif à l'importance de la taille de l'espace vert : parc public, parc d'attraction, esplanade de Sidi M'Hamed et les forêts périurbaines.
- La nature des motivations : sortie des enfants, attente auprès d'un lieu public (tribunal, mairie...), visite rituelle d'un « *ouali* ».
- L'espace vert le plus récent, l'Esplanade de Sidi M'Hamed, introduit une nouvelle version d'aménagement en le traitant comme un espace ouvert contrairement à ceux du même ordre de grandeur et qui sont clôturés. (BEKKOUCHE, 2004).

d. **Les espaces verts soustraits à la fréquentation :** Il existe à Oran certains espaces verts où la fréquentation est rare, sinon absente. Ce fait s'explique soit par une topographie difficile d'accès de terrains talutés non aménagés, soit par une décision administrative visant à protéger l'espace en question. C'est le cas de quelques espaces plantés attenants à des établissements scolaires, à des mairies de secteur ou affectés à l'institution militaire. (BEKKOUCHE, 2004).

#### **4.2. RESTAURANT, CLUB NIGHT ET SNACK BAR :**

Il y avait un NIGHT CLUB et UN RESTAURANT et UN SNACK BAR (48, Rue General Leclerc) à Hai El Emir (ex: Centre Ville) nommé BRASSERIE DE PARIS.





Carte n° 4: Dancing, restaurant et théâtre en période coloniale

4.2.1. BRASSERIE DE PARIS :

- a. **SON NIGHT CLUB** : Les plus beaux spectacles d’Afrique du Nord. (Voir tableau N°2 et carte N°4)

Tableau n° 2: Night club et son quartier

NIGHT CLUB	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
BRASSERIE DE PARIS	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El Emir

Source : (Les guides pilote 1960)

- b. **SON RESTAURANT** : Avec son Menu et sa carte de Premier Choix. (Voir tableau N°3 et carte N°4).

**Tableau n° 3: Restaurant et son quartier**

RESTAURANT	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
BRASSERIE DE PARIS	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El Emir

**Source :** (Les guides pilote 1960).

- c. **SON SNACK BAR :** Avec toutes ses spécialités Algériennes et Métropolitaines. (Voir tableau N°4 et carte N°4).

**Tableau n° 4: Snack Bar et son quartier**

SNACK BAR	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
BRASSERIE DE PARIS	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El Emir

**Source :** (Les guides pilote 1960)

### 4.3. LES THEATRES :

#### 4.3.1. LE THEATRE :

Il désigne à l'origine un établissement dans lequel se produisent et se déroulent les spectacles de théâtre, il englobe par contre la diffusion du spectacle dans ses diverses formes allant des représentations de l'art dramatique jusqu'à se confondre au spectacle vivant le théâtre comme cadre physique signifie également la représentation théâtrale qui est son produit culturel, ainsi « le théâtre » est à la fois le texte et le contexte où il s'interprète.

#### 4.3.2. Rôle du Théâtre :

« La pratique théâtrale incluse dans le processus de consommation, induit quatre types de motivations : le divertissement, l'éducation, l'enrichissement du développement personnel et l'hédonisme social ».

Il y avait 3 théâtres à l'époque coloniale : l'Opéra d'Oran, Théâtre de verdure, Conservatoire municipale. (LES GUIDES PILOTE, 1960) Voir carte N°4, tableau N°5.

**Tableau n° 5:Les théâtres et leurs quartiers.**

THEATRE	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
OPERA D'ORAN	Mal Foch (d'armes)	1 <sup>er</sup> Novembre 1954	Hôtel de ville	Hai El EMIR
THEATRE DE VERDURE	Rampe valés	Bd de l'armée	Centre ville	Hai El EMIR
CONSERVATOIRE MUNICIPALE	Rue paixans	Aimeur Brahim	Centre ville	Hai El EMIR

**Source :** (Les guides pilote 1960)

Selon Mme Beroummana, l'Algérie a connu le théâtre la première fois au cours de l'occupation française, qui tentait inlassablement d'effacer l'identité algérienne, plus précisément en 1926 par Sellali Ali alias Allalou, à la fois auteur et acteur par une pièce titrée Djeha en dialecte Algérien, qui a connu un franc succès, elle reflétait exactement la société Algérienne de l'époque, a-t-elle ajouté.

Depuis ses premiers pas, le théâtre algérien avait fait face à d'énormes difficultés en raison de la censure imposée par les autorités françaises aux activités théâtrales présentées par des Algériens, a mis en exergue la spécialiste.

Pour elle, le théâtre a connu un tournant décisif avec le déclenchement de la guerre de libération, les gens qui travaillaient au théâtre n'avaient que deux choix, travailler selon les conditions françaises ou prendre une position par rapport aux événements vécus durant cette période.

D'autre part, a-t-elle précisé, le mouvement théâtral a connu à l'instar des mouvements théâtraux arabes, un développement dans le traitement des thèmes liés à l'histoire et au patrimoine, le traitement de ces sujets était devenu très libéral et sans restriction, les pièces reflétaient la réalité.

Pour ce qui est de style et forme, le théâtre algérien était caractérisé par l'usage du dialecte comme moyen d'expression, l'instrumentalisation des traditions populaires, le

caractère comique, ainsi que le mélange entre chants et musiques et autres éléments dramatiques, au point où la séparation entre ces éléments était quasiment impossible ( le théâtre algérien lié le long de son histoire à la société et aux événements vécus.).

#### **4.3.3. La création d’Opéra d’Oran :**

Hippolyte Giraud était le 26 e maire d’Oran, entre 1905 et 1907. Cet homme d’une grande culture nourrie de raffinement par les nombreux voyages, dans diverses villes du monde, voulait faire profiter sa ville en la dotant d’un nouveau théâtre en remplaçant le vieux casino «Bastrana», sis à la rue Turin, qui ne répondait plus à la densité de la population.

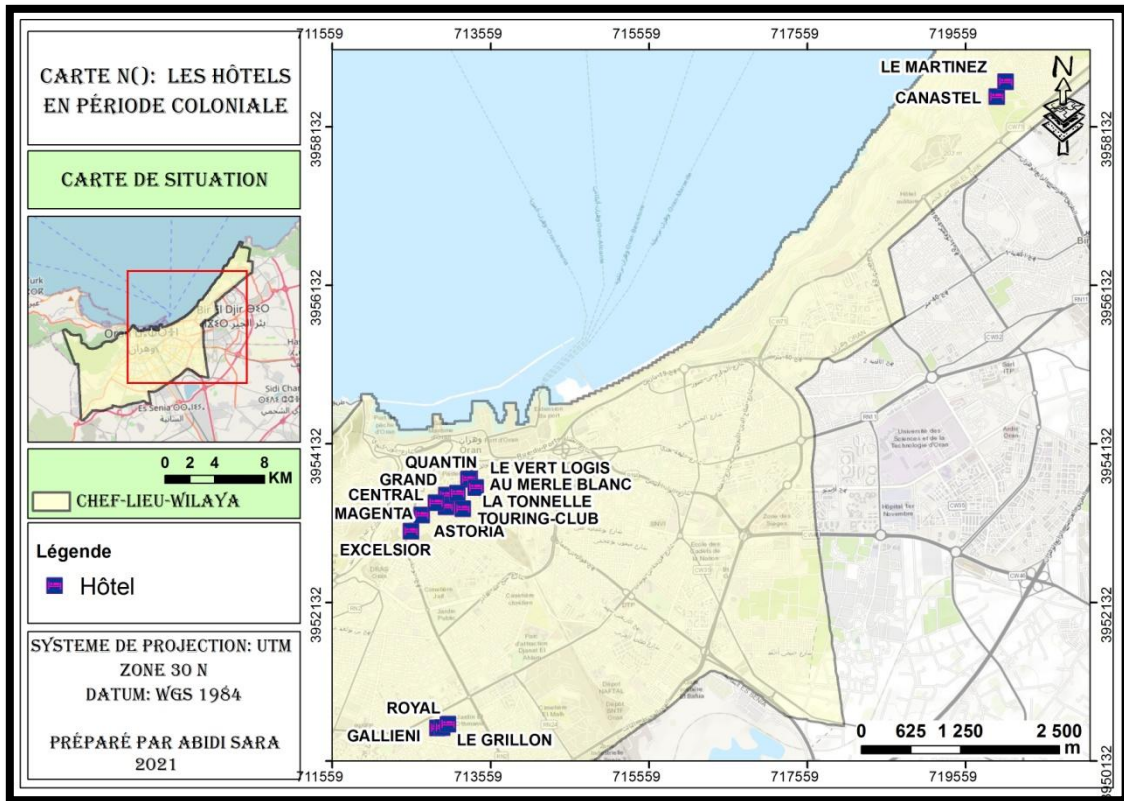
Entamée en 1906, la construction de l’Opéra Municipal d’Oran, du style Napoléon III, est achevée en 1907. L’opéra est inauguré le 10 décembre 1907, partageant la place Foch avec l’Hôtel de Ville bâti 20 ans plutôt.

#### **4.3.4. La fréquentation du théâtre :**

La fréquentation était mixte parce que dans la grande salle de l’Opéra se tenaient de grandes conférences données par les plus renommés auxquelles assistait un public averti. Aussi, de belles représentations étaient données lors de tournées organisées par « Les jeunesses musicales » et les sociétés locales et les ballets internationaux et français mettaient en scène de véritables chefs d’œuvres de la chorégraphie.

### **4.4. LES HOTELS :**

La majorité des hôtels étaient basés dans le centre ville (Voir tableau N°6), mais maintenant la ville s’est étendue et il y a des hôtels même dans les quartiers. **Carte 5.**



Carte n° 5: Les hotels en période coloniale

Ces hôtels ont ouvert en 1920, par exemple Le Grand Hôtel comptait à l'époque 88 chambres et 8 suites réparties sur 5 étages, avec une façade à l'architecture remarquable. Les jeunes oranais ne connaissent même pas ce lieu pourtant mythique. (L'opera d'Oran un chef d'oeuvre architectural).

Tableau n° 6: Les hotels et leur quartiers

HOTEL	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
GRAND HOTEL	Place de la bastille	Colonel Othmane	Centre ville	Hai El Emir
HOTEL LE MARTINEZ	Rue Clemenceau	Clemenceau	Canastel	Hai El Menzah
ROYAL HOTEL	Bd Gallieni	Sidi Snouci	Glycines	Hai Tarik
HOTEL ASTORIA	Rue Clemenceau	Clemenceau	Canastel	Hai El Menzah
HOTEL QUANTIN	Rue Ampère	Capt Kadi Mohamed	Centre ville	Hai El Emir
HOTEL GALLIENI	Bd Gallieni	Sidi Snouci	Glycines	Hai Tarik
HOTEL MAGENTA	Bd Magenta	Cmdt Mira Abderrahmane	Karguentah	Hai El Karama
HOTEL INTERNATIONAL	Rue Colmar	Guermouch Mohamed	Centre ville	Hai El Emir
HOTEL TOURING CLUB	Marcel Cerdan	Achour Tabet Mohamed	St Pierre	Hai Yaghmoracen
CENTRAL HOTEL	Rue René Etienne	Benahmed Houari	Hôtel de Ville	Hai El Emir
HOTEL EXCELSEIR	Rue Ozanam	Bouguettaya abdellah	Karguentah	Hai El Karama
LE GRILLON	Bd Gallieni	Sidi Snouci	Glycines	Hai Tarik
AU MERLE BLANC	Rue de salles	Behloul Ahmed	Centre ville	Hai El Emir
LA TONNELLE	Rue Lamoricière	Moulay Ahmed	Centre ville	Hai El Emir
LE VERT LOGITS	Rue Ampère	Capt Kadi Mohamed	Centre ville	Hai El Emir

Source : (Les guides pilote 1960)

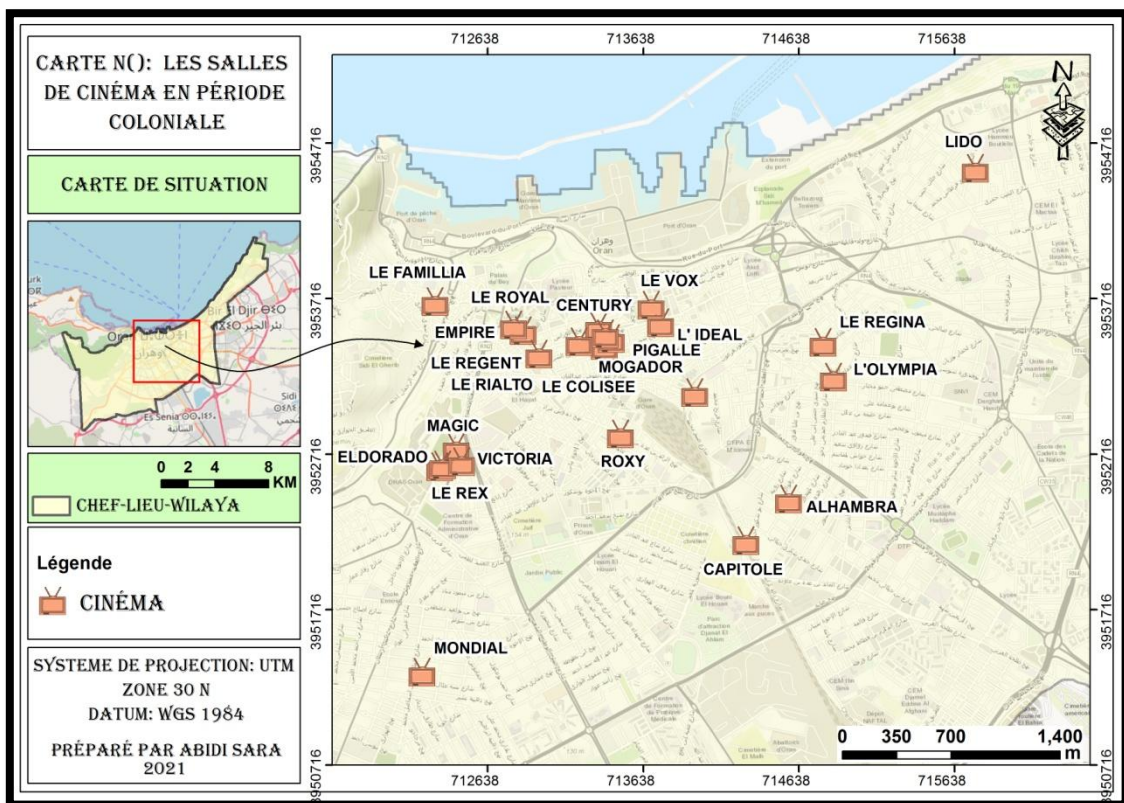


### 4.5. LES CINEMAS :

Aucun cinéma n'a été créé en Algérie avant 1908. Et en 1914 Pas plus de sept cinémas, mais ces débuts comptent Pour le colon qui l'utilisait pour servir ses intérêts et son existence, parce que le cinéma servait les européens pas les Algériens. Les salles augmentaient en fonction des besoins de cette catégorie, à mesure que le nombre d'Européens augmentait En Algérie.

Les cinémas se sont répandus et leur nombre est passé à 150. Et Ces salles de cinémas sont concentrées dans les grandes villes habitées par la communauté étrangère comme la ville d'Oran qui comptait 28 cinémas situés à :

11 cinémas à Hai El Emir ( ex : centre ville), 3 cinémas à Hai El Makari ( ex : st Eugène), 3 à Hai sidi Okba ( ex :st Antoine), 2 à Sid El Bachir, (ex : st Michel), Et un 01 cinéma dans chacun de ces quartiers : Hai Abdelmoumen (ex :Choupot), Hai El M'nouer (ex : St Charles), Hai Mahieddine (ex :Eckmuhl), Hai Yaghmoracen (ex : St pierre), Hai Esseddikia (ex : Gambetta), Hai El Karama (ex :Karguentah), Hai El Moudjahidine (ex : Miramar), Hai El Menzah (ex : Canastel), El Ghouale (ex : Medioni). Voir carte N°6, Voir tableau N°7.



Carte n° 6: Les salles de cinéma en période coloniale

**4.5.1. La fréquentation du Cinéma :**

Très peu d'Algériens allaient au cinéma parce que le cinéma colonial tenait à ternir l'image des Algériens, à les montrer comme des créatures subtiles qui ne pouvaient penser et avaient besoin de leur soutien, et à dépeindre l'Européen comme une figure salvatrice et civilisatrice.

Les films sont devenus des aventures héroïques qui ont mis en évidence le pouvoir et la positivité de l'Européen et La faiblesse et la folie de l'Algérien.

Et ce tableau montre où était le cinéma à l'époque coloniale et maintenant, après avoir changé les noms des routes et des quartiers.

**Tableau n° 7: Les sales de cinéma et leur quartiers.**

CINEMA	Ancienne appellation rue	Nouvelle appellation rue	Anc. Appellation quartier	Nv. Appellation quartier
ALCAZAR	Rue Pégoud	Lieut.Sediki Daho	St Eugene	Hai El Makari
ALHAMBRA	Bd Vauchez	Hocine Ibn Ali	St Eugene	Hai El Makari
CAPITOLE	Avenue de la république	ANP	Medioni	El Goualem
COLISEE	Rue de l'Artillerie	Bendjahfet Hadj	Centre ville	Hai El Emir
CENTURY	Rue Jaques	Djellali Djilali	Hôtel de ville	Hai El Emir
ELDO	Rue de Tlemcen	Tlemcen	St Antoine	Hai Sidi Okba
EMPIRE	Rue Alsace-Lorraine	Mohamed khemisti	Centre ville	Hai El EMIR
ESCURIAL	Bd Clemenceau	Clemenceau	Canastel	Hai El Menzah
FAMILIA	Bd Oudinot	Frères Guerab	Sid El Houari	Hai El Emir
IDEAL	Place des victoires	Abdelmalek Ramdane	Miramar	Hai El Moudjahidine
LE PARIS	Bd du 2eme Zouaves	Hamou Boutlélis	Karguentah	Hai El Karama



LIDO	Avenue de Gambetta	Fertas Mohamed	Gambetta	Hai Esseddikia
MAGIC	Rue de Bastia	Azzi Mohamed	St Antoine	Hai Sidi Okba
MOGADOR	Rue de Salles	Behloul Ahmed	Centre ville	Hai El EMIR
MONDIAL	Rue Président Fallières		Choupot	Hai Abdelmoumen
OLYMPIA	Place de St Eugène	Frères Moulay	Saint Eugène	Hai El Makari
PIGALLE	Rue de Lourmel	S/Lieut.Hamdani Adda	St Pierre	Hai Yaghmoracen
PLAZA	Avenue d'Oujda	Emir Khaled	Eckmuhl	Hai Mahieddine
REGENT	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El EMIR
REGINA	Rue Gay Lussac (Bel Air)	Belaroui AEK	St Charles	Hai El M'nouer
Rex	Rue de Tlemcen	Tlemcen	St Antoine	Hai Sidi Okba
RIALTO	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El EMIR
REO	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El EMIR
RITZ	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El EMIR
ROYAL	Place Maréchal Foch	1er Novembre 1954	Hôtel de ville	Hai El EMIR
ROXY	Bd Hte-Giraud	Cmdt Adda Benouda	St Michel	Sid El Bachir
TIVOLI	Rue de Mostaganem	Boudiaf Mohamed	St Michel	Sid El Bachir
VOX	Rue Général Leclerc	Larbi Ben Mhidi	Centre ville	Hai El EMIR

**Source :** (Les guides pilote 1960)

**Conclusion :**

La présence des lieux mixtes en ville est presque aussi ancienne que les villes. Néanmoins, au cours du temps ces espaces bâti et non bâti ont évolué et connu des formes diverses. Par ses fonctions, le lieu mixte a établi ses propres éléments de base dans la vie humaine. Aujourd'hui, l'existence de ces espaces dans nos villes n'est plus une nécessité, qu'il s'agisse d'espaces verts, de restaurants, d'hôtels, de cinémas, de places publiques ou de terrains de sport; parce qu'ils ont une importance sociale, psychologique et esthétique, biologique.

*Chapitre04 :*

**PERIODE POST  
INDEPENDENCE**

**Introduction :**

Avant l'indépendance, il y avait une énorme injustice spatiale de la part des colonisateurs, qui étaient concentrés dans le centre-ville et utilisaient une politique de séparation, qui a conduit à la migration immédiate d'un grand nombre de musulmans de la ville. Pour enlever donc tout espoir de retour aux habitants d'Oran ; le général Boyer prétextant le motif que les faubourgs de Khengennetah, Ras El Ain et Kélaia, gênaient énormément le dispositif de défense de la place, les fit incendier et raser le 5 mai 1832. (Benkhada, 1845). Donc après la guerre, les musulmans se sont concentrés à Medina jedida qui n'avait nulle part où divertir les musulmans contrairement au centre-ville européen.

Mais après l'indépendance algérienne la même culture française est restée dominante et les Algériens commencent à fréquenter les différents lieux mixtes à passer leurs loisirs dans le cinéma, les salles de théâtre, dancing etc., jusqu'aux années 1980.

Puis, au début des années 1980, cela a commencé à diminuer pour un certain nombre de raisons politiques et religieuses, comme l'émergence de communautés musulmanes, et la plupart des quartiers d'Oran sont devenus conservateurs et ne permettaient pas la mixité.

**5. Le centre des musulmans :**

En 1845, le Général Lamoricière mettait à exécution le projet de création d'un centre de regroupement à Oran. Il répondait à certains objectifs de la colonisation de l'Algérie visant à contrôler les populations ainsi cantonnées tout en récupérant les territoires qu'elles occupaient<sup>1</sup>. Le centre reçut le nom de Village Nègre 2 qui prit un siècle plus tard le toponyme de Ville Nouvelle sur lequel fut calquée sa traduction littérale en arabe Médina Jedida, après l'indépendance en 1962. Depuis, les deux dénominations coexistent dans le langage courant des Oranais. (BEKKOUCHE, 2004), Les populations musulmanes rurales arrivaient alors massivement en ville, attirées par les possibilités d'emploi qu'offraient le port, les travaux de construction ou encore les fermes coloniales limitrophes.

Donc Medina jedida a été construite pour « les indigènes » et c'était le centre des musulmans, Selon les statistiques de 1846, la population de Médina Jdida était de 2316 habitants.

Medina Jedida était un espace masculin, C'était plein de cafés connus pour leurs poètes (Chioukh) et leurs sessions culturelles, parmi ses cafés célèbres à cette époque se trouvait le

café Tazi, Ben cherab, Chahmi. Il était aussi célèbre pour ces bains andalous (Hammamet) parmi ces bains se trouvait hammam El fouatih, le bain de lion, hammam essaa (bain d'horloge) qui était présent dans le Tahtaha mais malheureusement il a été démoli et un centre commercial a été construit à sa place, et des gargotes pour répondre aux besoins de ceux qui viennent de loin (Les gens de l'espace rural). Ce quartier regorgeait d'érudits tels que Tayeb Mahaji, qui a construit une mosquée en 1905 surplombant Tahtaha.

Quand les gens viennent à Oran, ils vont à Medina Jdida(le centre des musulmans), pas au centre-ville européen. Ils ont mangé dans les gargotes et ont passé leur nuit dans « hammam », qui est un hôtel pour eux. Ils boivent du café à Tahtaha qui était pleine de cafés. (sidahmed).

Medina Jedida a traversé trois étapes, d'un village fondé pour résoudre une crise, à un village et un marché à un quartier et un marché florissant, puis à une ville de la nature marchande. En 1930, elle construit son marché couvert, Ce marché a commencé comme un marché de poisson, de légumes et de fruits, développé et développé en un marché central, répondant aux besoins de la région orientale et méridionale, et de tous les visiteurs à Oran. (medina jedida à Oran) Et petit à petit les femmes commencent à fréquenter les marchés, jusqu'à ce que Medina Jdida devienne un quartier mixte.

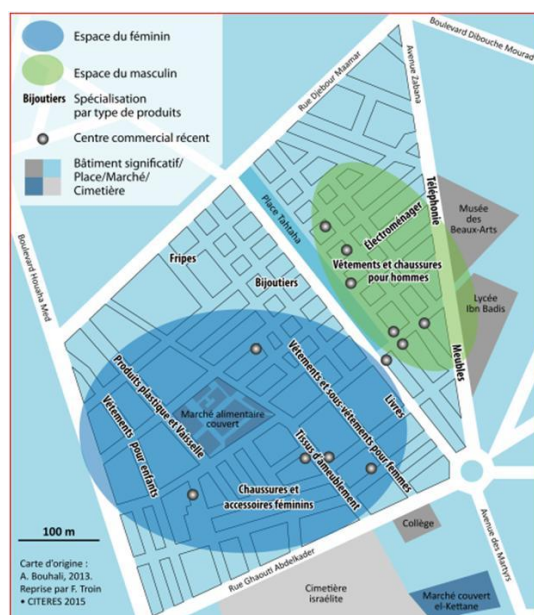


Figure n° 14:La place Tahtaha, au cœur de Médina Jedida, entre espace du masculin et espace du féminin (journals.openedition).

Ce quartier-marché se caractérise d'abord par une division genrée de l'espace urbain, que l'on remarque dès que l'on y pénètre. Deux espaces commerciaux coexistent ainsi à l'intérieur du quartier lui-même, séparés par une place centrale, la place Tahtaha, qui concentre les seuls lieux réellement mixtes du quartier, ceux dédiés aux services. C'est là que l'on trouve par exemple les cafétérias dans lesquelles une salle est toujours réservée aux familles et aux femmes faisant du shopping en groupe, les cafés ou les quelques magasins s'adressant indifféremment aux deux sexes, comme les étals et les boutiques proposant des livres scolaires ou religieux par exemple. (journals.openedition).

## **6. La population après l'Indépendance :**

En 1960, le dernier recensement colonial qui avait dénombré 187 000 Musulmans algériens au sein d'une population municipale totale de 382 540, confirmait les craintes de R. Lespès : la physionomie ethnique d'Oran avait bien changé et, en 1962, 300 000 Européens allaient quitter définitivement la ville. À la lumière des résultats de ce dernier dénombrement colonial, la population algérienne résidente totale à Oran était estimée à 300 000 pour l'année 1963. Ce fort accroissement (+ 113 000) en moins de trois ans, signifiait bien que les flux migratoires des ruraux venus s'installer à Oran s'étaient accélérés entre 1956 et 1963. (Mutin, 1982) .

Au lendemain de l'indépendance du pays, Oran hérite, suite au départ des Européens, d'un parc immobilier important estimé à près de 40 000 logements. Elle est considérée comme une ville sans problème (Trache, 2010). Néanmoins, les politiques d'industrialisation engagées dès la fin des années 1960, vont accentuer l'attraction sur les populations résidant dans les zones les plus pauvres sur le plan socioéconomique. (Madani, Youcef, & Mohamed, 2015).

Une croissance démographique soutenue Timide après l'indépendance, la croissance démographique au sein de l'agglomération d'Oran a connu, depuis le début des années 1970, une augmentation importante en passant de 519 015 habitants en 1977 à 672 891 habitants en 1987, pour atteindre 822 980 habitants en 1998 et 962 591 habitants en 2008. La population est estimée au début de 2015 à 1 064 400 habitants (URBOR, 2015).

Tableau n° 8:Taux d'accroissement moyen annuel

Agglomération	Population			Taux d'accroissement moyen annuel en %		
	1966	1977	1987	66/87	66/77	77/87
Oran	327032	504000	612240	3,02	4,06	1,94
Bir El Djir	4742	6700	20742	7,24	3,23	11,84
Es Senia	12958	22600	34749	4,68	5,26	4,35
Sidi Chahmi	4671	6500	17011	6,43	3,09	10,03
Groupement	349403	539800	684742	3,24	4,09	2,38
Wilaya	451258	691700	932473	3,52	4,01	3,06
National	12022000	16948000	23 038000	3,15	3,21	3,08

(PDAU, 1997)

## 7. Les années 1970 :

Les différentes populations qui l'ont habitée et les cultures qui l'ont investie s'identifient à travers l'expression architecturale et urbanistique de ses quartiers.

Depuis les années 1970, période de la reprise des constructions après l'indépendance, l'accélération de l'étalement urbain complique le problème de sa gestion.

En dépit des études d'aménagement portant sur la question de vision globale à l'échelle territoriale, la réalité des pratiques d'occupation de l'espace s'écarte généralement des orientations énoncées. (BEKKOUCHE, 2004).

1966-1987 : Un solde migratoire négatif.

1987-1995 : Des nouvelles migrations vers la métropole et sa périphérie.

1995-2015 : La crise économique, arrêt de l'investissement, une accentuation continue du chômage, qui laisse penser que l'exode en direction de groupement d'Oran, déjà sensible au cours de la dernière décennie.

Dans les années 1970, la même culture française reste dominante. La majorité des Algériens et la minorité restante d'Européens ont continué à passer leur temps libre dans des lieux de loisirs, tels que les parcs, les jardins, le cinéma, le théâtre et les dancings.

L'industrie pétrolière s'est installée à Arzew. Les autorités de l'époque détournent une partie des eaux du barrage de la Tafna vers la zone industrielle et le port d'Arzew situé à 50

km de la ville d'Oran pour assurer les exportations de pétrole et de gaz, privant la capitale de l'Ouest algérien d'une grande quantité d'eau douce.

### **8. Le Cinéma après l'indépendance :**

Les jeunes Cinéastes et les spectateurs résiste à l'absence des salles de ciné , quand on balade sur la rue ça fait mal au cœur des salles de cinémas sont transformés en centre commerciaux en restaurant ou Fast Food en salle des fêtes , d'autre sont complètement abandonné , sur les 450 salles des années 80 aujourd'hui il en reste qu'une petite quinzaine dans tout le pays ça fait une salle pour 2 millions d'algériens (Amer) au Liban par exemple y en a cinquante fois plus par habitant et même parmi ces rares salles beaucoup sont utilisés pour des spectacles pour enfant, des projections de foot bref tout sauf du cinémas alors dans les années 1970 il y avait vraiment des salles partout sur face book j'ai retrouvé des personnes plus âgées que moi pleurent carrément l'âge d'or des cinémas et les jeunes et les jeunes réalisateurs sont assez dépité . La génération des 20 ans ils sont jamais allez aux cinémas, presque tout a disparu en 20 ans dans les années 80 les communes ont confié les salles à des particuliers qui n'avait pas les compétences pour les gérer ou qui ne trouvait pas ça rentable et puis avec les dix ans terrorisme qu'a connu l'Algérie dans les années 90 tout production et toute diffusion s'était arrêté et de toute façon les gens sortaient pas beaucoup et ils évitaient les rassemblements, le pire c'est que les quelques rares salles de cinémas qui reste projette blockbusters américains et très rarement des films algériens et puis dans les vidéos take on en trouve carrément par peut vendre concrètement tout sauf les productions algériennes .

Mais La réalité les jeunes adorent le cinéma mais ils ne connaissent que les films étrangers beaucoup ne savent pas que l'Algérie a déjà gagner une palme d'or à cannes et un oscar, les vrais amoureux des cinémas résistent les réalisateurs déjà renonce à gagner de l'argent ce qu'iles veulent avant tout c'est qu'on voit leur film. Le chemin sera long pour récupérer les salles et pour faire connaitre toute cette génération de jeunes cinéastes mais il y a une tel énergie que ça vie d'une autre manière.

### **9. Le théâtre après l'indépendance :**

Après l'indépendance, le théâtre va suivre la même trajectoire que le cinéma. Cependant, l'avantage du théâtre a été d'être plus critique à l'égard de certaines transformations sociales, politiques et culturelles que connaissait la société algérienne ;



animées par des dramaturges de talent à l'image de kadour Naimi, Kateb Yacine, ces pièces avaient pour thèmes dominants les principales préoccupations des Algériens face au changement de statuts et de mœurs.

Par la suite, une nouvelle vague de jeunes comédiens et de dramaturges font leur apparition sur la scène théâtrale, cette épopée fut menée par des figures telles qu'Abdelkader Alloula, Allel Mouhib, Hadj Smaine, Med Seghir, Azeddine Madjoubi, Benguettaf et Slimane Benaïssa. Leurs créations ont été nombreuses et souvent de bonne qualité.

Cette nouvelle génération d'artistes prend le relais des aînés qu'étaient Allalou, Bachtarzi et Ksentini en suscitant l'éclosion de nombreux collectifs qui se donneront pour mission de faire exister, à travers la création théâtrale, une culture algérienne, malgré l'impact historique de celle du colonisateur. Certains, comme Abdelkader Alloula, œuvreront pour la création d'une troupe autonome conçue selon un modèle quasi-professionnel.

Mohamed Boudia, quant à lui, fondera sous l'égide du Ministère de l'éducation, le TNA (Théâtre national d'Alger) dont il sera le premier administrateur et nationalisera tous les théâtres, dans la perspective d'un théâtre algérien à vocation universelle.

De nos jours, l'activité théâtrale est marquée par des programmes de création locale et d'adaptation de pièces de grande renommée. L'Algérie dispose à ce titre d'un théâtre national, de sept théâtres régionaux et de nombreuses troupes dites de « théâtre amateur ». ( le théâtre algérien lié le long de son histoire à la société et aux événements vécus.).

## **10.LES ANNEES 1980 :**

C'était une période de grande volatilité où il y avait ouverture et acceptation de l'autre opinion, mais comme un reflet direct de l'état général du pays cela a été témoin. La brève émergence et la disparition de nombreuses institutions cinématographiques témoignent de l'état d'instabilité.

Au début des années 1980, les autorités ont démoli illégalement le quartier de La Calère (La Calaira en espagnol). C'était un quartier situé au pied du Murdjajo et construit par les Espagnols lors de leur présence dans la ville. Cet ancien quartier de pêcheurs du centre historique et patrimonial d'Oran était considéré comme le plus ancien quartier d'El Bahia.

La quasi-totalité des grandes salles de cinéma ferment leurs portes. Les cinémas des quartiers subissent rapidement le même sort. Ils sont tous fermés et convertis à des activités artisanales et commerciales.

## **11.LA DECENNIE NOIRE :**

Le début des années 1990, voit une vie politique dominée par les conservateurs religieux. La victoire du FIS en décembre 1991 au premier tour des élections législatives, puis l'annulation du scrutin au lendemain du vote, mèneront à des manifestations politiques de toutes tendances à Oran comme dans le reste de l'Algérie.

À partir de 1992, débute une longue période de violences. Elle oppose l'État aux ultraconservateurs religieux qui forment des groupes armés. Oran est relativement préservée de ces violences qui déchirent le pays. Elle verra néanmoins certains de ses célèbres citoyens tués à cause de l'intolérance : Abdelkader Alloula, considéré comme l'un des plus populaires dramaturges, est assassiné le 10 mars 1994 ; le 29 septembre de la même année, Cheb Hasni, Roi du Raï, est à son tour la victime du terrorisme.

### **11.1. Comment était le théâtre en décennie noir ?**

Le théâtre en Algérie a été touché par la tragédie nationale de notre pays dans les années 1990, où ses hommes les plus éminents ont été tués. Le terrorisme barbare a également assassiné des personnalités comme Abdelkader Alloula et Izz aldin Mujubi, tués aux portes du Théâtre national, Cela a eu un impact négatif significatif sur les productions théâtrales algériennes.

### **11.2. Comment était le cinéma en décennie noir ?**

Avec les dix ans de terrorisme qu'a connus l'Algérie dans les années 90 toute production et toute diffusion s'était arrêtée et de toute façon les gens sortaient pas beaucoup et ils évitaient les rassemblements, la plus part des salles de cinémas sont transformées en centres commerciaux en restaurant ou Fast Food en salle des fêtes, d'autres sont complètement abandonnées.

### **11.3. La souffrance des femmes dans la décennie noire :**

Les femmes ont vécu une grande tragédie avec le terrorisme et la violence. Elles ont été constamment harcelées par de jeunes hommes en chemin. Parfois, ce sont de jeunes hommes du terrorisme.

Pendant la Décennie noire, les groupes armés islamiques ont utilisé la violence sexuelle de manière calculée pour répandre la terreur et démontrer l'incapacité des forces de sécurité de l'État à protéger la population civile. Plusieurs milliers de femmes ont été violées. Des filles ont été enlevées de leurs maisons et de leurs villes et détenues dans des situations d'esclavage sexuel ou tuées dans certains cas. Cela a eu un impact négatif sur la liberté des femmes d'aller travailler ou même de se divertir par peur du viol et du meurtre brutal.

### **11.4. Concorde civile :**

L'AIS fut entièrement dissoute le 1<sup>er</sup> janvier 2000, ayant négocié une amnistie spéciale avec le gouvernement. Le GIA, déchiré par les dissensions et les abandons et dénoncé de tous les côtés et même par le mouvement islamiste, fut lentement détruit par des opérations militaires. Le résultat a été le retour de la sécurité au pays.

Au début des années 2000, la ville inaugure la réalisation de son quatrième boulevard périphérique, poursuivant sa croissance radioconcentrique entamée depuis un siècle. (BEKKOUCHE, 2004)

### **Conclusion :**

Période postindépendance jusqu'en les 2000 était une période pleine d'événements. Après l'indépendance, le peuple algérien a commencé à hésiter dans des lieux mixtes. Mais cela a rapidement changé dans les années 1980 parce qu'elle était une période de grande volatilité où il y avait ouverture et acceptation de l'autre opinion, mais comme un reflet direct de l'état général du pays cela a été témoin Et puis l'émergence d'une guerre civile qui a conduit à la fermeture de tant de lieux de divertissement comme le cinéma.

Avec le temps le nombre de lieux mixtes de loisir ouverts (lieux récréatifs, les espaces verts) a diminué en raison de développement urbain contrairement aux espaces mixtes fermés (restaurants, fastfood, cafeterias, hôtels) qui ont augmenté.

*Troisième partie :*  
*Accessibilité et Contraintes*  
*dans la fréquentation des*  
*lieux mixtes*

- I. Budget et Mobilité.**
  
- II. Mode d'usage, fréquentation et les contraintes associées.**

# *Chapitre05:*

**BUDGET**

**ET**

**MOBILITE**

**Introduction :**

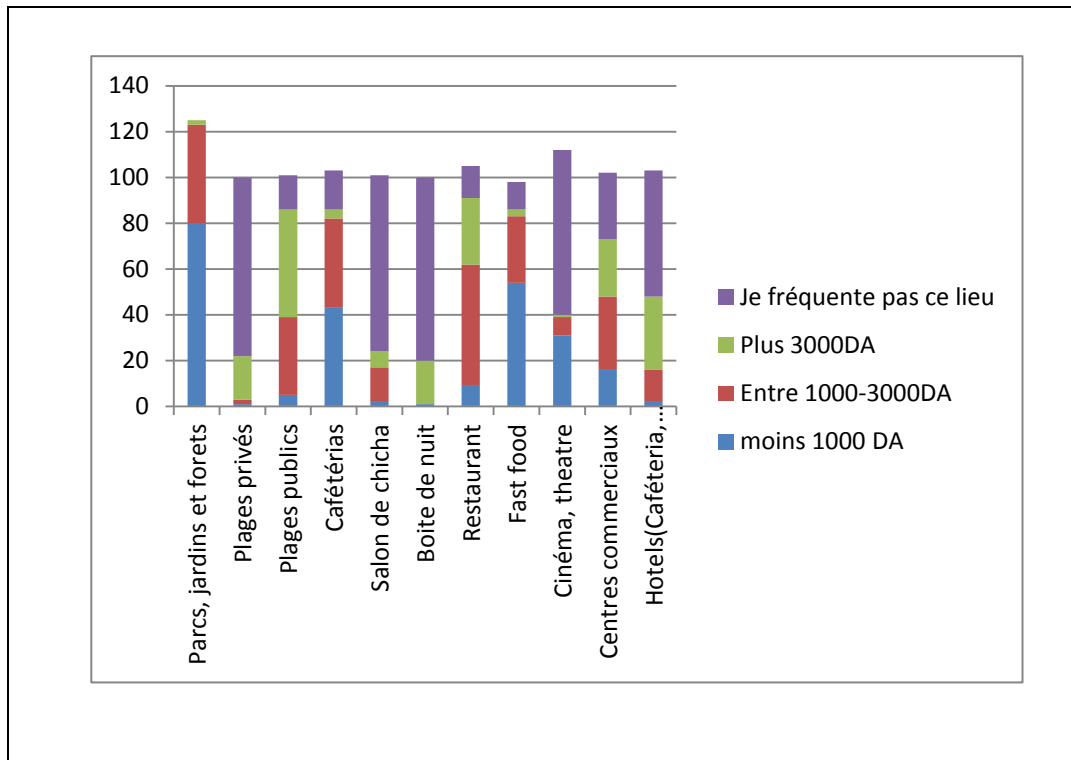
La façon dont les gens se déplacent est liée à leur budget. Plus ils ont d'argent, plus ils se déplacent facilement et avec un mode de transport pratique pour eux.

**12. Le budget :**

Le pouvoir d'achat des citoyens algériens a diminué ces derniers mois et la situation continue de se dégrader. La machine économique a été gelée, les prix du pétrole ont baissé et la crise sanitaire a eu des répercussions, par opposition à la hausse des prix de divers consommables et à l'effondrement de la monnaie locale. Le dinar est tel que le salaire minimum, estimé à environ 160 dollars américains, est faible et incapable de faire face à la situation de faible niveau de vie, car la classe moyenne a disparu et la classe la plus pauvre a émergé.

Dans le même temps, selon un rapport préparé par l'Association algérienne pour la défense des droits de l'homme, le nombre d'Algériens vivant sous le seuil de pauvreté a grimpé à 15 millions, ou environ 38 pour cent des Algériens ont vu leur situation se détériorer dans leurs conditions sociales et sont devenus incapables d'acquiescer les bases de la vie, ce qui signifie que sur 3 Algériens, il y a un Algérien vivant dans l'extrême pauvreté.

En raison de l'énorme hausse des prix, le pouvoir d'achat des citoyens a été réduit, tandis que leurs salaires sont restés stables, réduisant ainsi leurs chances d'aller dans des lieux de divertissement privés et publics, en particulier les endroits qui nécessitent un paiement, tels que restaurants, cafétéria et plages privées...etc. Contrairement aux jardins où les gens passent la plupart de leur temps dans ces lieux, même s'ils sont sous-représentés, ceci parce qu'ils ont une vue magnifique sur la mer et ils sont gratuits. Selon notre enquête sur le terrain, la majorité de ceux qui passent du temps dans les jardins sont des étudiants, des personnes âgées et des jeunes chômeurs.



Graph 1: Budget reserved for mixed places (Abidi & Mazouz, 2020)

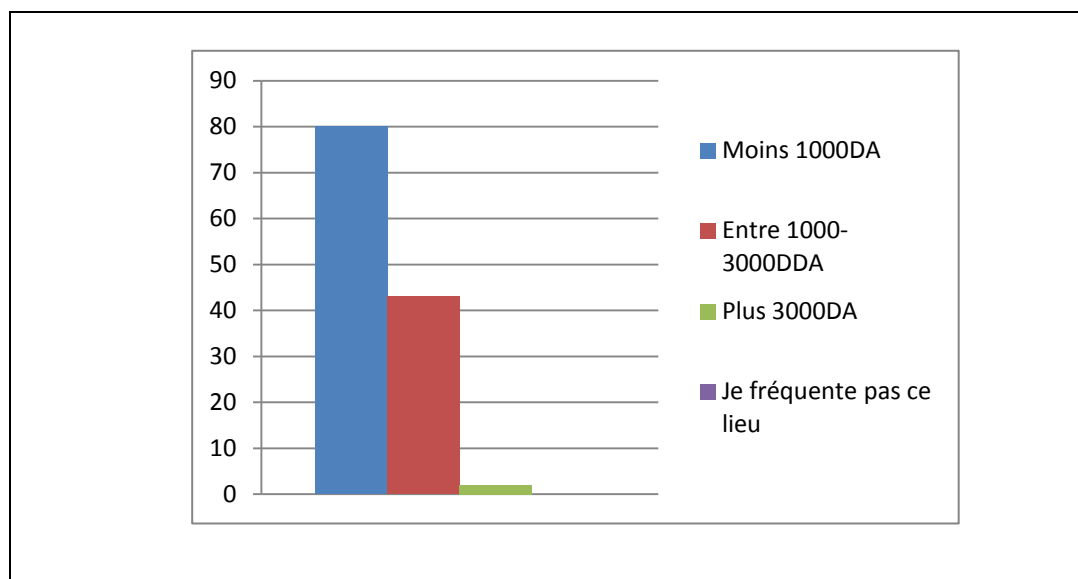
### 1.1. Budget reserved for the park, gardens and forest :

Tableau n° 9: Budget reserved for the park, gardens and forest

Parc, jardin et foret	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	80	43	2	0

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)





**Graph 2: Budget reserved for parks, gardens, and forests (Abidi & Mazouz, 2020)**

According to our field survey and according to these graphs, we note that :

The majority (80 people) spends less than 1000DA in the gardens and the forests, when they go just to walk and do not need to spend a lot of money.

And 43 people spend between 1000 and 3000 dinars to go to the parks of attractions, which is rare (once in 2 or 3 months) due to the lack of purchasing power and using public transport (Bus).

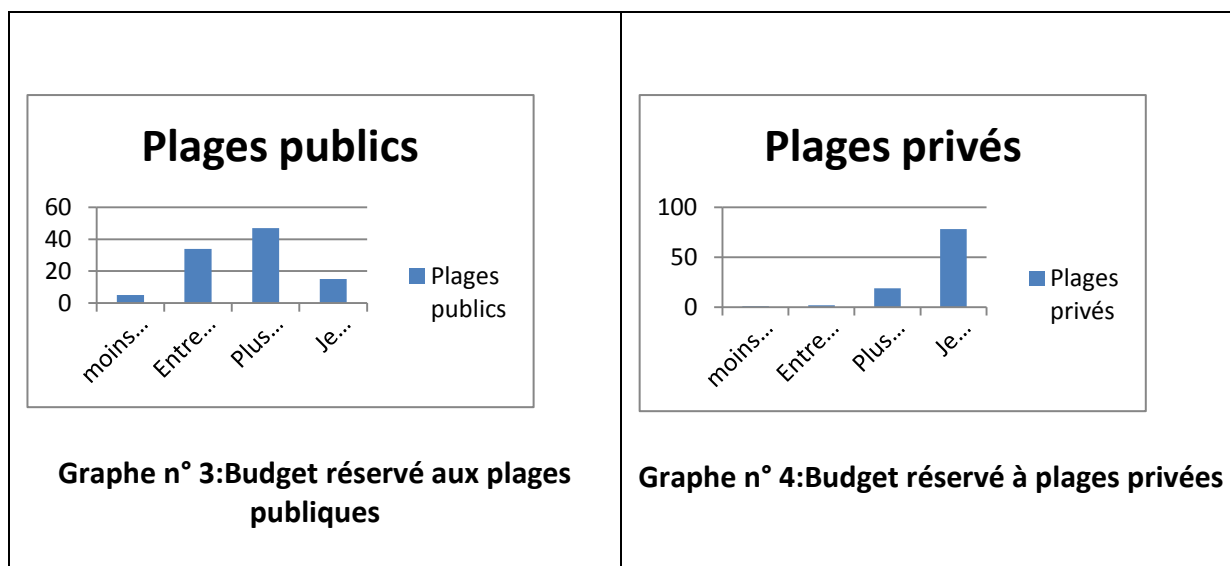
And for the category that spends more than 3 000DA, it's for making barbecues in the forests, and these are wealthier people, moving often with their own car.

### 1.2. the budget reserved for the beach :

**Tableau n° 10: Budget reserved for public beaches :**

Plages publics	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	5	34	47	15

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

Selon notre enquête de terrain et selon ces graphes Nous notons que :

Pour les plages publiques, la majorité (47 personnes) dépense plus de 3000DA quand ils vont avec la famille, et entre 1000 et 3000DA quand ils vont seuls ou avec des amis, et moins de 1000 dinars quand ils vont à pied à des plages d'accès difficile et non surveillées.

**Tableau n° 11: Budget réservé aux plages publiques :**

Plages privés	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	1	2	19	78

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

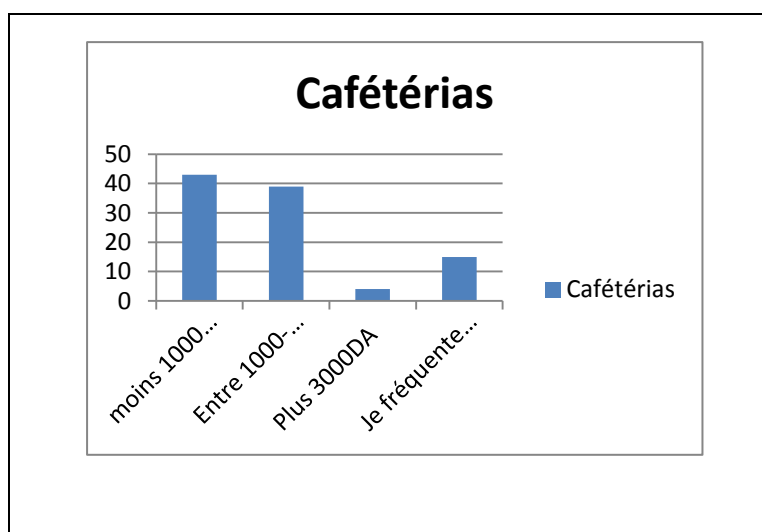
La majorité des gens (78 personnes) ne fréquentent pas ces lieux parce qu'ils sont cher pour eux (Pour aller à la plage seulement, il faut payer 1500DA). La deuxième catégorie s'est les usagers des plages privées (19 personnes qui ont de l'argent) qui dépense plus de 3000DA. Les employés à salaire moyen (3 personnes) dépensent entre 1000-3000DA.

**1.3. Budget réservé aux au cafeteria :**

**Tableau n° 12:Budget réservé aux cafeterias**

Cafétéria	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	43	39	4	15

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



**Graphe n° 5:Budget réservé au cafeterias (Abidi & Mazouz, 2020)**

Selon notre enquête de terrain et selon ce graphe nous notons que :

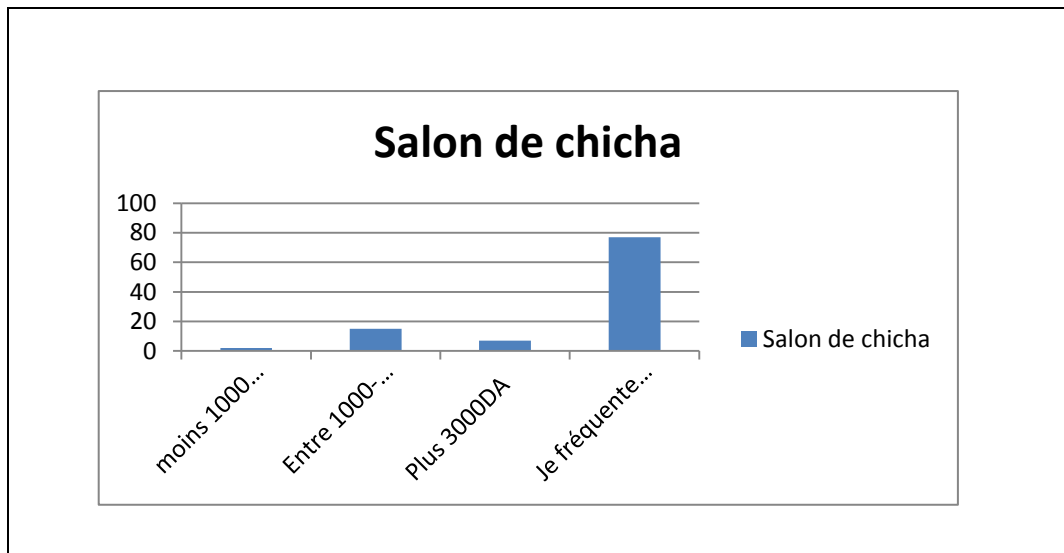
La majorité (43 personnes) dépense moins de 1000DA dans les cafétérias pour homme seulement (les cafétérias du quartier). La deuxième catégorie (39 p) dépense entre 1000-3000DA dans les cafeterias mixtes (deux sexes) et cette catégorie représente la majorité du temps des jeunes filles et des couples et parfois, ils paient plus de 3000DA. Et la troisième catégorie, ce sont les gens qui ne fréquentent pas les cafétérias.

**1.4. Le budget réservé au Salon de chicha :**

**Tableau n° 13:Budget réservé aux salons de chicha**

Salon de chicha	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	15	7	77

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphes n° 6: Budget réservé aux salons de chicha (Abidi & Mazouz, 2020)

Selon notre enquête de terrain et selon ce graphique Nous notons que :

La majorité (77 personnes) ne fréquente pas les salons de chicha parce que pour eux, c'est nocif pour la santé et plutôt cher.

Et puis on a les usagers des salons de chicha (deux sexes) dépensent entre 1000-3000DA et des fois plus du 3000DA quand il ya des soirées ou des matchs du foot.

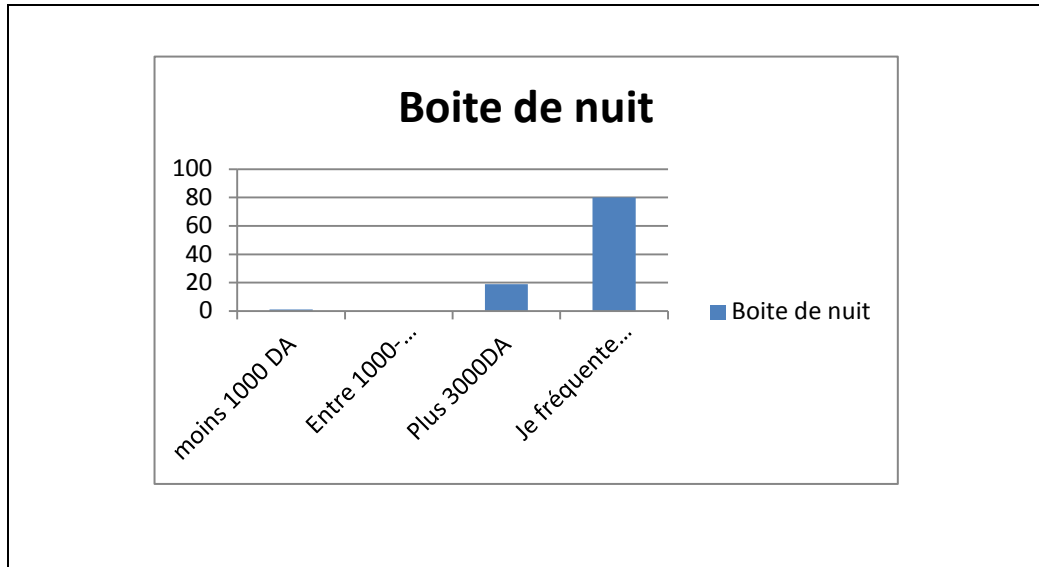
En troisième classe on a les gens (2 personnes) qui fréquentent les salons de chicha mais ne la consomment pas, Ils ne prennent que du café ou du jus et ils dépensent moins de 1000DA.

### 1.5. Le budget réservé aux Boites de nuit:

Tableau n° 14: Budget réservé aux Boites de nuit:

Boite de nuit	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	1	0	19	80

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 7: Budget reserved for Night Clubs (Abidi & Mazouz, 2020)

According to our field survey and according to this graph we note that :

The majority (80 people) do not frequent night clubs because for them, it's against their religion and their morality, and for some young people, it costs a lot of money.

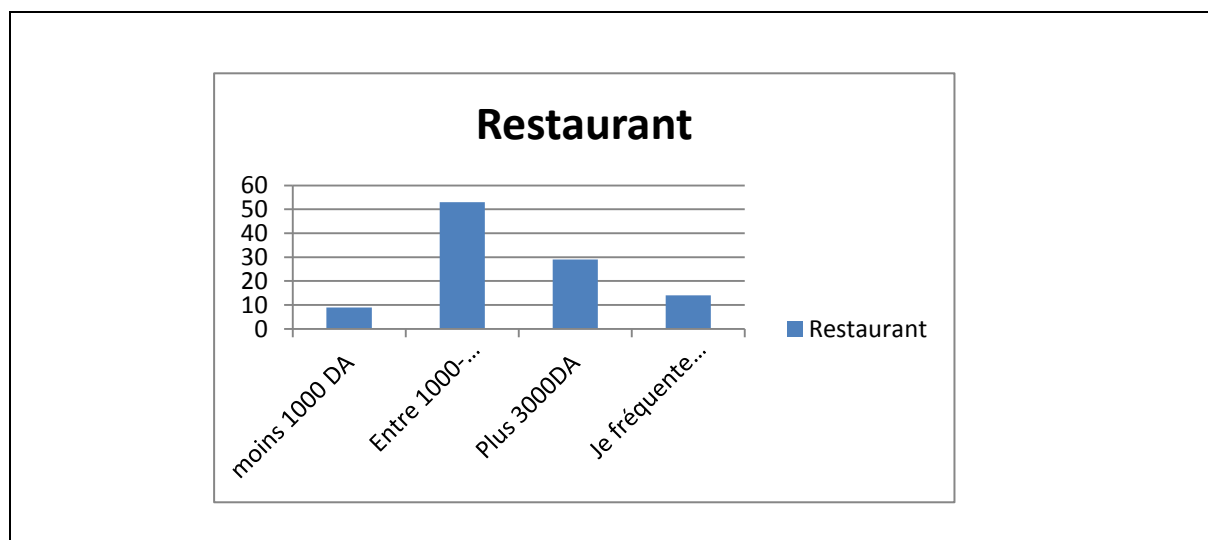
In the second class, we have the users of night clubs (both sexes) but most are men who spend more than 3000DA per evening and there is only one person who spends less than 1000DA because she works there.

### 1.6. The budget reserved for restaurants:

Table 15: Budget reserved for restaurants:

Restaurant	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	9	53	29	14

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 8: Budget reserved for restaurants (Abidi & Mazouz, 2020)

According to our field survey and according to this graph we note that :

The majority (53 people) spends between 1000-3000DA in regular restaurants and more than 3000DA in luxury restaurants when they are alone. The second category (29 p) spends more than 3000DA in luxury restaurants when they are a group of friends or family.

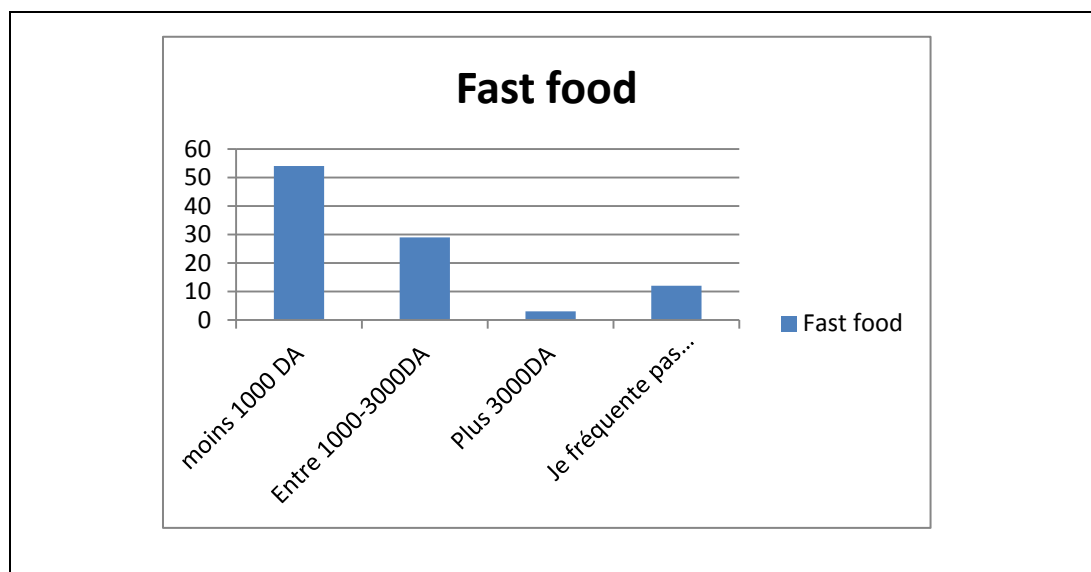
. And the third category, these are the people who do not frequent restaurants, because they like to eat healthily, and they are afraid of eating at a restaurant, and there are people who do not have money.

### 1.7. The budget reserved for fast food:

Table 16: Budget reserved for fast food :

Budget reserved for fast food	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	54	29	3	12

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphes n° 9: Budget réservé aux fast food (Abidi & Mazouz, 2020)

Selon notre enquête de terrain et selon ces graphes Nous notons que :

La majorité (54 personnes) dépense moins 1000DA dans les fast food Qui offrent une nourriture traditionnelle aussi populaire que l’Osban et karantika, ce qui ne coûte pas beaucoup d’argent. En deuxième classe on a les gens (29 personnes qui sont la plupart du temps un groupe d’amis ou de famille) qui dépensent entre 1000-3000DA et des fois plus de 3000DA dans les fast food qui offrent des sandwiches du kebab, poulet, viande hachée avec différents types de sauces délicieuses. Il n’y a que 12 personnes qui ne vont pas au fast food parce qu’il y a parmi eux des personnes qui ont un estomac très sensible et souffre de manger ce genre de nourriture et d’autres qui n’ont pas d’argent.

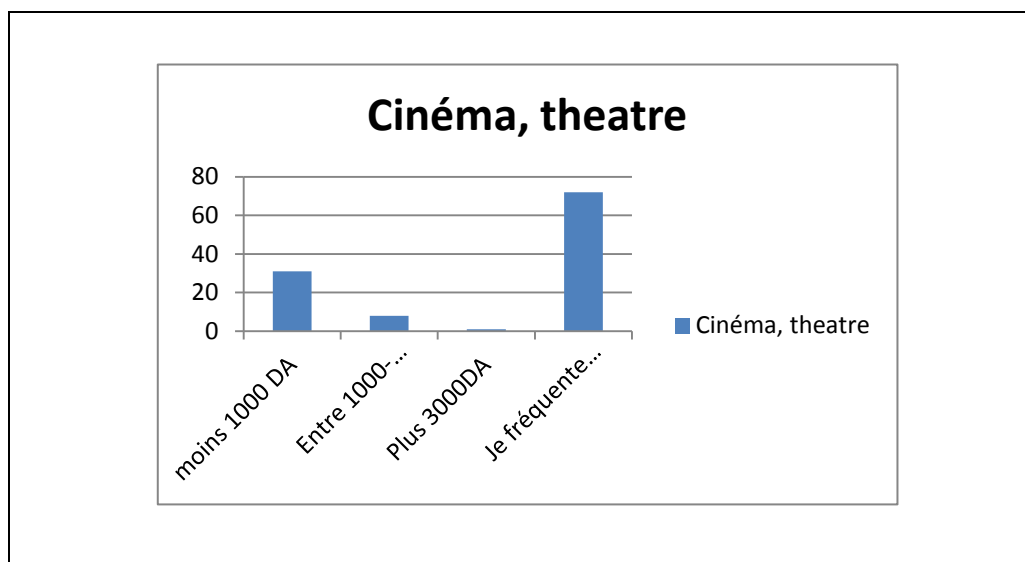
### 1.8. Le budget réservé au Cinéma et théâtre:

Tableau n° 17: Budget réservé au Cinéma et théâtre:

Budget réservé au Cinéma et théâtre	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	31	8	1	72

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)





Graph 10: Budget reserved for Cinema and Theater (Abidi & Mazouz, 2020)

La majorité de la génération des 20 ans ils sont n'allaient jamais au cinéma ou au théâtre. Contrairement à la vieille génération des années 80, pour plusieurs raisons, dont la fermeture d'un grand nombre de cinémas, la rareté des productions cinématographiques et théâtrales algériennes et le manque d'intérêt du gouvernement dans ce domaine. Donc 72 des personnes enquêtées ne fréquentent pas au cinéma et théâtre.

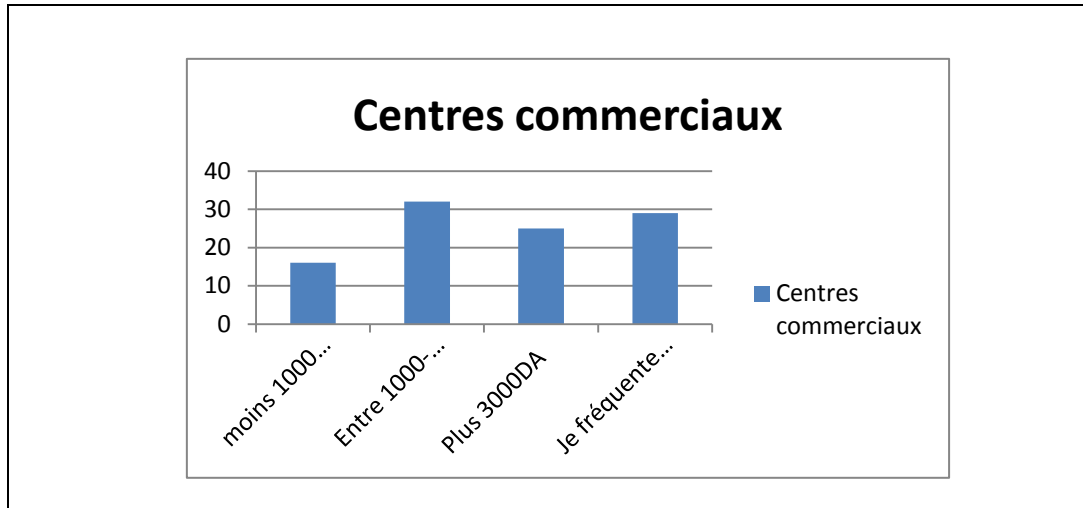
Puis on a une catégorie qui dépense moins 1000DA, dont la majorité est des étudiants qui ont leur propre rabais (250DA pour un film au cinéma et 300DA pour assister un spectacle de théâtre). Et il y a qu'une personne qui dépense plus de 3000DA et c'est quand il est avec sa famille (sa femme et ses enfants).

### 1.9. Le budget réservé au centre commercial :

Tableau n° 18: Budget réservé au centre commercial:

Budget réservé au centre commercial	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	16	32	25	29

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphes n° 11: Budget réservé au centre commercial (Abidi & Mazouz, 2020)

Les usagers des centres commerciaux (71 personnes) dépensent moins 1000DA dans les cafeterias du centre Lorsqu'ils ne prennent que du café, du thé ou du jus. Et quand ils sont un groupe ou plus d'un (un groupe d'amis ou de famille) dépensent entre 1000-3000DA et des fois plus de 3000DA quand ils mangent le déjeuner ou le dîner.

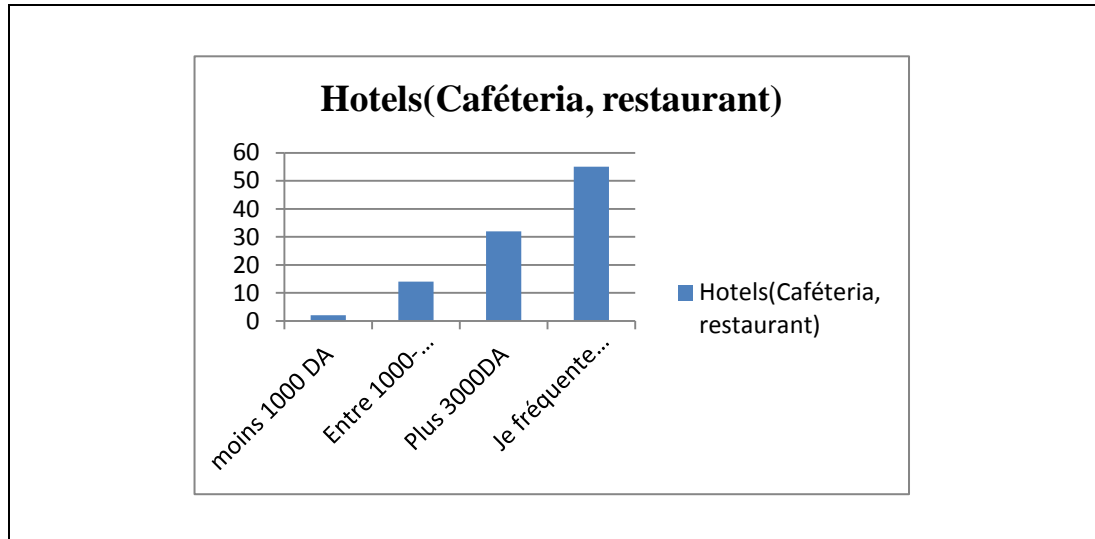
Il n'y a que 29 personnes qui ne vont pas au restaurants et cafeterias des centres commerciaux parce qu'il y a parmi eux des personnes qui n'ont pas d'argent, Et il y a ceux qui vont lorsque la saison des soldes commence.

### 1.10. Le budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant) :

Tableau n° 19: Budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant)

Budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant)	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	Plus 3000DA	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	14	32	55

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphes n° 12: Budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant) (Abidi & Mazouz, 2020)

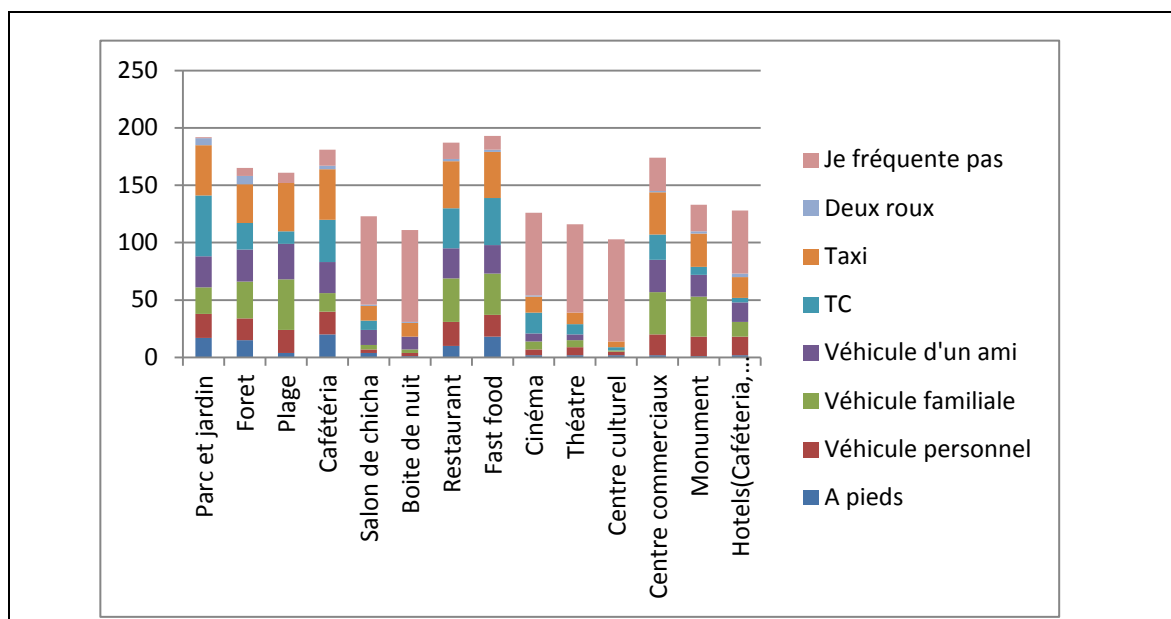
Selon notre enquête de terrain et selon ce graphe Nous notons que :

La majorité (55 personnes) ne fréquente pas les restaurants et les cafeterias des hôtels parce qu'ils sont trop chers.

Les usagers des restaurants et les cafeterias des hôtels dépensent entre 1000-3000DA et des fois moins 1000DA lorsqu'ils prennent un café ou un dessert et plus de 3000DA quand ils mangent le déjeuner ou le dîner.

## 2. La mobilité :

La majorité des usagers viennent en marchant à pieds ou par TC (Bus) pour fréquenter les jardins ou foret, puisque la proximité est le motif principal. Ceci concerne le jardin citadin, jardin de Sidi Mhamed, foret de Canastel. L'utilisation de la voiture (véhicule personnelle, familiale, d'un ami et taxi) vient en deuxième position. Il marque les forêts éloignées (foret de Msila, Montagne des lions...) et les monuments lointains (Santa Cruz), les boites de nuits qui n'ouvrent que la nuit. (Neptune, Sheraton...), les centres commerciaux qui sont loin (Es Senia) et les hôtels, Et à la troisième place vient le vélo (deux roux), et il est utilisé pour aller dans les forets pour faire du sport ou à proximité des lieux.



Graph 13: Modes de déplacement des usagers des lieux mixtes (Abidi & Mazouz, 2020)

### 2.1. Modes de déplacement des usagers des lieux mixtes :

Les usagers des lieux mixtes se déplacent à ces lieux en utilisant différents modes de transport :

- **La voiture** : qui est synonyme de liberté et de statut social, est un mode de transport individuel avec distinction. En plus de son image, il est typique (c'est-à-dire qu'il peut transporter une personne ainsi que cinq personnes). Malgré sa pollution de l'environnement (pollution de l'air et du bruit) La voiture reste le mode de transport le plus dominant et préféré des passagers.

- **Le transport en commun** : L'une de ses caractéristiques les plus importantes est la grande capacité des personnes et le coût inférieur du transport par rapport à d'autres moyens.

- **La marche à pied** : reste toujours le moyen de transport le plus simple, le plus évident et le plus utilisé de la ville. Il est économiquement efficace et sans frais.

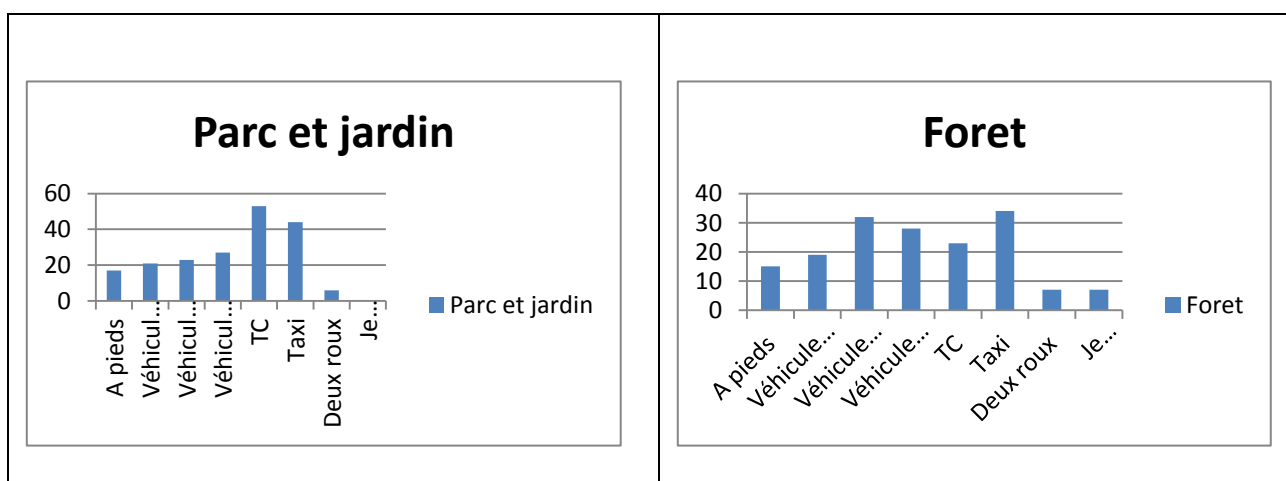
- **Mobilité à vélo (Deux roues)** : L'utilisation permanente de la voiture dans la société a créé de nombreux problèmes, tels que la congestion, la pollution, la consommation d'énergie élevée et le bruit et ces problèmes peuvent être réduits en utilisant un vélo comme moyen de mobilité.

2.2. Le mode de transport utilisé au parc, jardins et foret :

Tableau n° 20:Le mode de transport utilisé au parc, jardins et foret

Mode de déplacement au parc et jardin	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	17	21	23	27	53	44	6	0

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphe n° 14:Mode de transport utilisé au parc, jardin et foret (Abidi & Mazouz, 2020)

La majorité des usagers des jardins et parcs se déplacent en utilisant le transport en commun (les hommes utilisent le Bus et les femmes se déplacent en utilisant le tramway parce qu'il est sécurisé pour eux) Ou à pied si c'est à proximité.

Les usagers des forêts se déplacent en utilisant le taxi, la voiture familiale ou personnelle quand ils vont avec la famille ou quand ils font un barbecue au foret et ce sont des gens qui gagnent beaucoup, et c'est d'occasionnellement. Et le vélo quand ils font du sport.

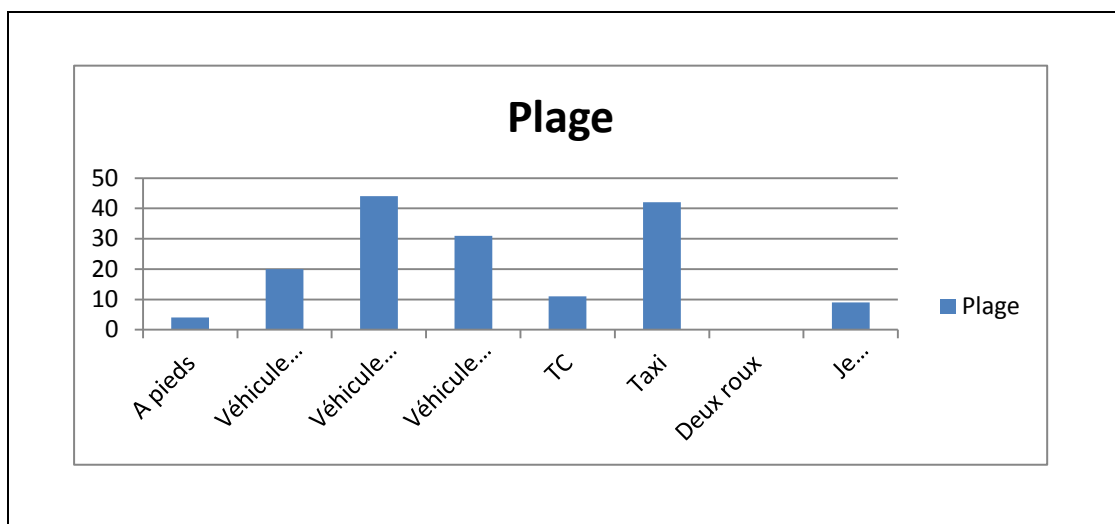
La plupart des usagers des parcs d'attractions se déplacent en utilisant le transport en commun (Bus), ce qui est rare (une seule fois dans les 2 ou 3 mois) en raison du manque de pouvoir d'achat.

2.3. Le mode de transport utilisé aux plages:

Tableau n° 21:Le mode de transport utilisé aux plages :

Mode de déplacement à la plage	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	4	20	44	31	11	42	0	9

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph n° 15/Le mode de transport utilisé aux plages (Abidi & Mazouz, 2020)

Les usagers des plages publiques se déplacent en utilisant la voiture (véhicule personnelle, familiale, d'un ami et taxi). La deuxième catégorie sont Les personnes à faible revenu qui n'ont pas de voiture Et ceux qui utilisent le transport en commun (Bus) Ou à pied si c'est à proximité.

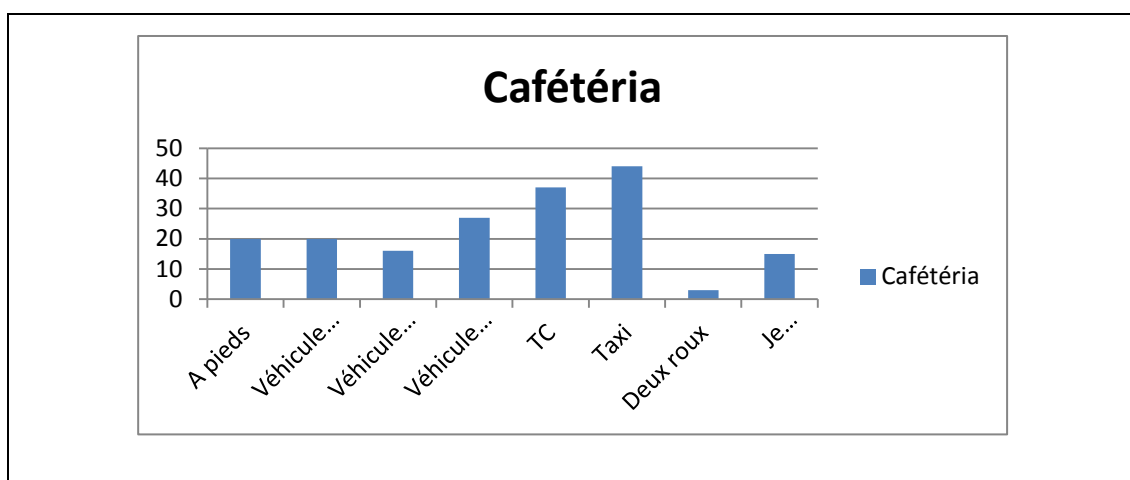
Les usagers des plages privés se déplacent en utilisant la voiture (véhicule personnelle, familiale, d'un ami et taxi) parce qu'il loin, la majorité des gens ne fréquentent pas ces lieux parce qu'ils sont cher pour eux (Pour aller à la plage seulement, il faut payer 1500DA). La deuxième catégorie (19 personnes qui ont de l'argent) qui dépense plus de 3000DA. Les employés à salaire moyen (3 personnes) dépensent entre 1000-3000DA.

2.4. le mode de déplacement utilisé au cafeteria :

Tableau n° 22:Le mode de transport utilisé au cafeteria:

Mode de déplacement au cafeteria	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	20	20	16	27	37	44	3	15

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph n° 16:Le mode de transport utilisé au cafeteria (Abidi & Mazouz, 2020)

La majorité des usagers des cafeterias se déplacent en utilisant la voiture (Taxi, Véhicule d'un ami, véhicule personnelle, familiale) quand l'endroit est loin.

Le transport en commun (les hommes utilisent le Bus et les femmes se déplacent en utilisant le tramway parce qu'il est sécurisé pour eux) et à pied ou à vélo si c'est à proximité. Les usagers des forêts se déplacent en utilisant la voiture familiale ou personnelle quand ils vont avec la famille Et le vélo quand ils font du sport. Puis on a la catégorie (14 personnes) qui ne fréquente pas les cafeterias.

2.5. Mode de déplacement au Salon de chicha :

Tableau n° 23:Mode de déplacement au Salon de chicha

Mode de déplacement au Salon de chicha	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	4	3	4	13	8	13	1	77

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)





Graphique n° 17: Mode de déplacement au Salon de chicha (Abidi & Mazouz, 2020)

La majorité des usagers des salons de chicha se déplacent en utilisant la voiture (Taxi, Véhicule d'un ami, véhicule familiale, personnelle) quand l'endroit est loin.

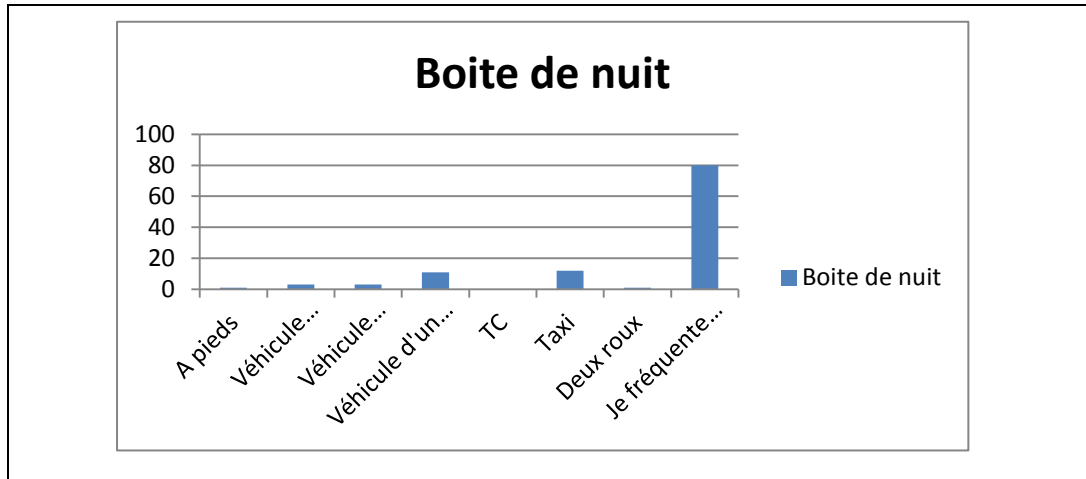
Le reste des usagers viennent en marchant à pieds, à vélo ou par TC (Bus, tramway) pour fréquenter ces salons, puisque la proximité est le motif principal.

## 2.6. Mode de déplacement aux boites de nuits :

Tableau n° 24: Mode de déplacement aux boites de nuits

Mode de déplacement à la boite de nuit	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personnes	1	3	3	11	0	12	1	80

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 18: Mode de déplacement aux boites de nuits (Abidi & Mazouz, 2020)

La plupart des usagers des boites de nuit (20 personnes) se déplacent en utilisant la voiture (Taxi, Véhicule d'un ami, véhicule familiale, personnelle) parce que les majorités des boites sont loin et ouverts la nuit.

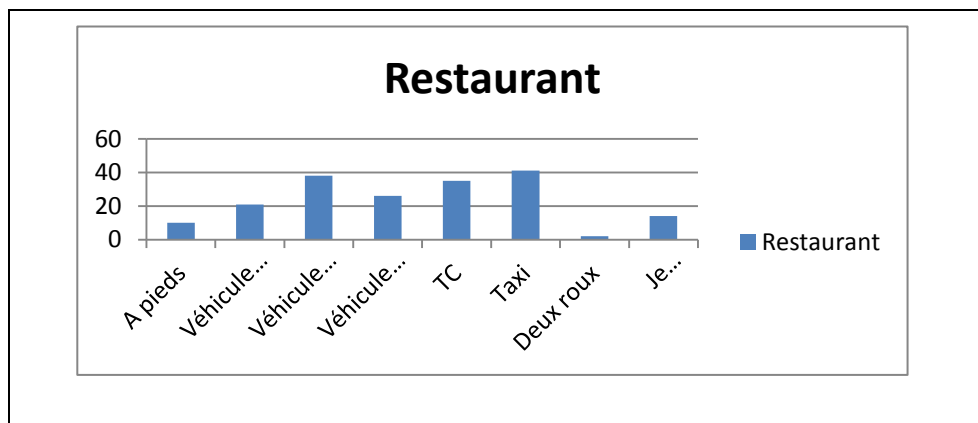
Il n'y a qu'une seule personne qui part en marchant à pieds, ou en vélo parce qu'elle habite près du boite, puisque la proximité est le motif principal

### 2.7. Mode de déplacement aux restaurants:

Tableau n° 25: Mode de déplacement aux restaurants

Mode de déplacement au restaurant	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	10	21	38	26	35	41	2	14

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 19: Mode de déplacement aux restaurants (Abidi & Mazouz, 2020)

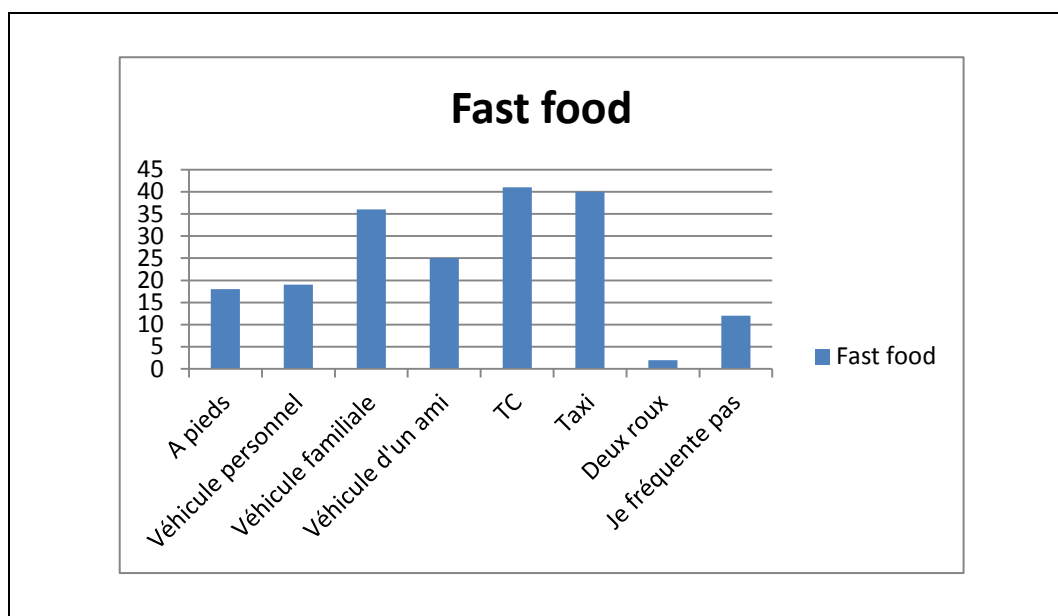
La plupart des usagers des restaurants (41 personnes) se déplacent en utilisant la voiture (Taxi, Véhicule d'un ami, véhicule familiale, personnelle), en deuxième classe on a les gens qui utilisent le transport en commun, les deux roux ou en marchant à pied, ce sont des étudiants et des gens sans voiture et à faible salaire.

**2.8. Mode de déplacement au fast food :**

**Tableau n° 26:Mode de déplacement au fast food**

Mode de déplacement au fast food	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	18	19	36	25	41	40	2	12

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



**Graph 20:Mode de déplacement au fast food (Abidi & Mazouz, 2020)**

La plupart des usagers des fast food (41 personnes) se déplacent en utilisant le transport en commun, les deux roux ou en marchant à pied, ce sont la plupart du temps des étudiants et des gens sans voiture et à faible salaire

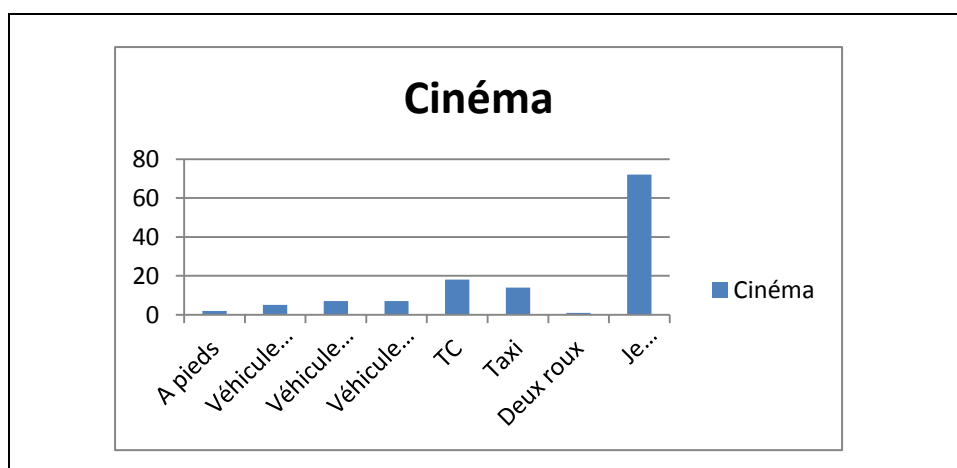
La deuxième catégorie se déplace en utilisant la voiture (Taxi, véhicule familiale, Véhicule d'un ami, personnelle) et qui ont un bon salaire. La troisième catégorie s'est les gens qui ne fréquentent pas le fast food pour certaines raisons.

2.9. Mode de déplacement au cinéma:

Tableau n° 27:Mode de déplacement au cinéma

Mode de déplacement au cinéma	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	5	7	7	18	14	1	72

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 21:Mode de déplacement au cinéma (Abidi & Mazouz, 2020)

La plupart des usagers du cinéma (les étudiants résidant en résidence universitaire et qui ont pas beaucoup d’argent) se déplacent en utilisant le transport en commun, deux roues, Ou à pied si c’est à proximité.

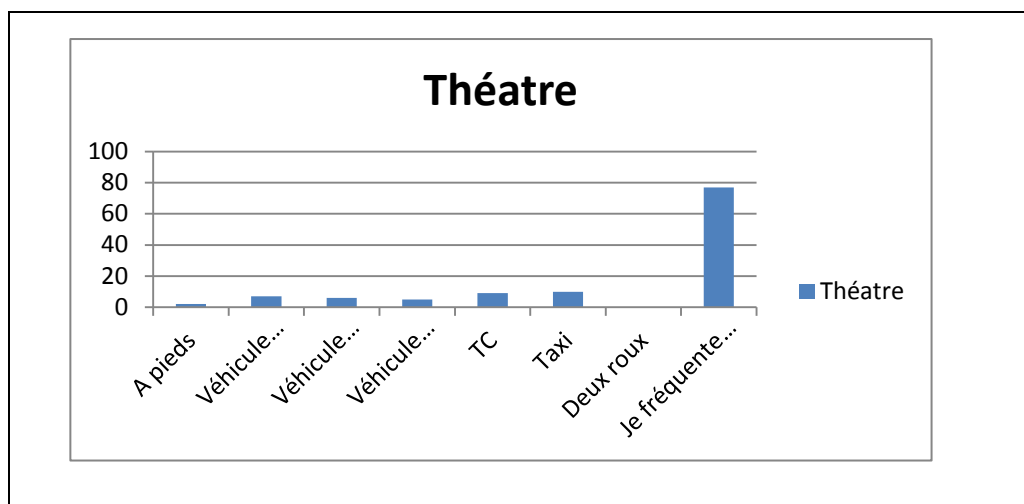
Les autres (les familles) comptent sur leur voiture (Véhicule familiale, d’un ami, personnel, taxi) pour se déplacer.

2.10. Mode de déplacement au théâtre:

Tableau n° 28:Mode de déplacement au théâtre

Mode de déplacement au théâtre	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	7	6	5	9	10	0	72

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 22: Mode de déplacement au théâtre (Abidi & Mazouz, 2020)

La majorité des usagers du théâtre se déplacent en utilisant le transport en commun (Bus ou tramway, la femme utilise le tramway beaucoup plus parce que pour elle, c'est sûr de la protéger du harcèlement sexuel), Ou à pied si c'est à proximité.

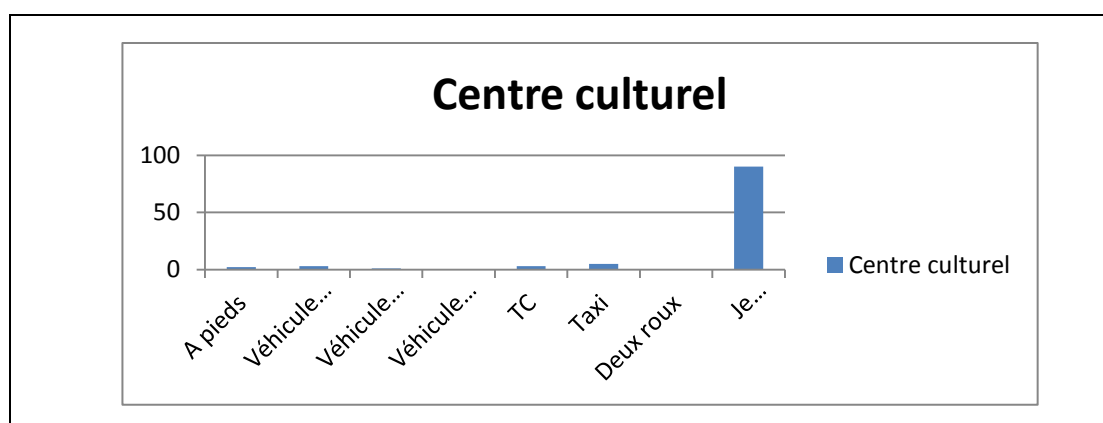
Les autres (les familles, un groupe d'amis) comptent sur leur voiture (Véhicule familiale, d'un ami, personnel, taxi) pour se déplacer.

### 2.11. Mode de déplacement au centre culturel :

Tableau n° 29: Mode de déplacement au centre culturel

Mode de déplacement au centre culturel	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roux	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	3	1	0	3	5	0	90

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 23: Mode de déplacement au centre culturel (Abidi & Mazouz, 2020)

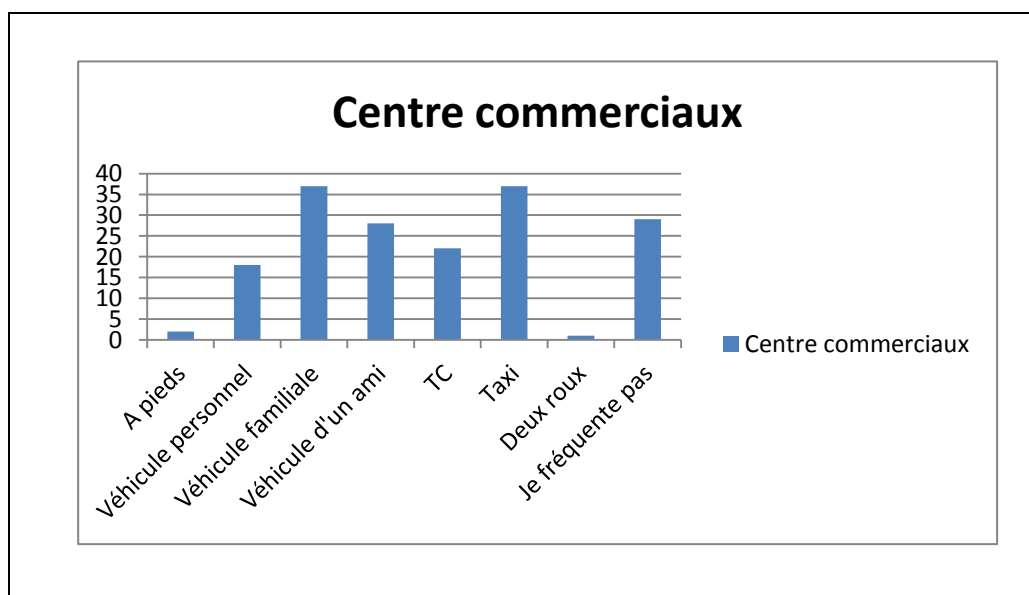
On remarque qu’il ya 89 personnes ne fréquentent pas les centres culturels et il y a parmi eux qui disent que l’école suffit et n’ont pas besoin d’un autre effort. Mais les usagers du centre culturel (La plupart sont des professeurs) se déplacent en utilisant la voiture (Taxi, véhicule personnel, familiale). Et le reste des usagers viennent en marchant à pieds ou par TC (Bus, tramway), puisque la proximité est le motif principal.

**2.12. Mode de déplacement au centre commercial:**

Tableau n° 30:Mode de déplacement au centre commercial

Mode de déplacement au centre commercial	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	3	1	0	3	5	0	29

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graphe n° 24:Mode de déplacement au centres commerciaux (Abidi & Mazouz, 2020).

Les usagers des centres commerciaux se déplacent en utilisant la voiture (taxi, véhicule personnel, véhicule familiale) parce que la plupart des centres sont loin. Et on a la catégorie qui se déplace en utilisant le transport en commun ou en marchant à pied lorsque le centre commercial est à proximité.

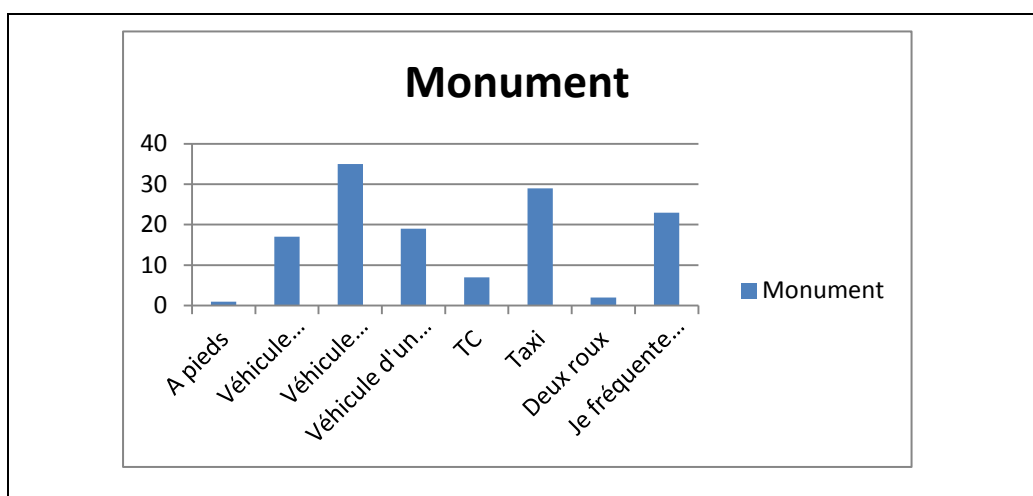
Il n’y a que 29 personnes qui ne vont pas au restaurants et cafeterias des centres commerciaux parce qu’il y a parmi eux des personnes qui n’ont pas d’argent.

2.13. Mode de déplacement au monument :

Tableau n° 31:Mode de déplacement au monument

Mode de déplacement au monument	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personne	1	17	35	19	7	23	2	29

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 25:Mode de déplacement au monument (Abidi & Mazouz, 2020)

La 1 ère catégorie qui fréquente les monuments se déplace en utilisant la voiture (taxi, véhicule personnel, véhicule familiale, véhicule d’un ami) quand le monument est loin (ex : Santa Cruz), ou en utilisant le vélo quand ils veulent vivre l’aventure. Et la 2eme catégorie se déplace en utilisant le transport en commun ou en marchant à pied lorsque le monument est à proximité et pas loin (ex : palais du bey).

Il n’y a que 29 personnes qui ne vont pas aux monuments parce ça ne les intéresse pas et ne les attire pas.

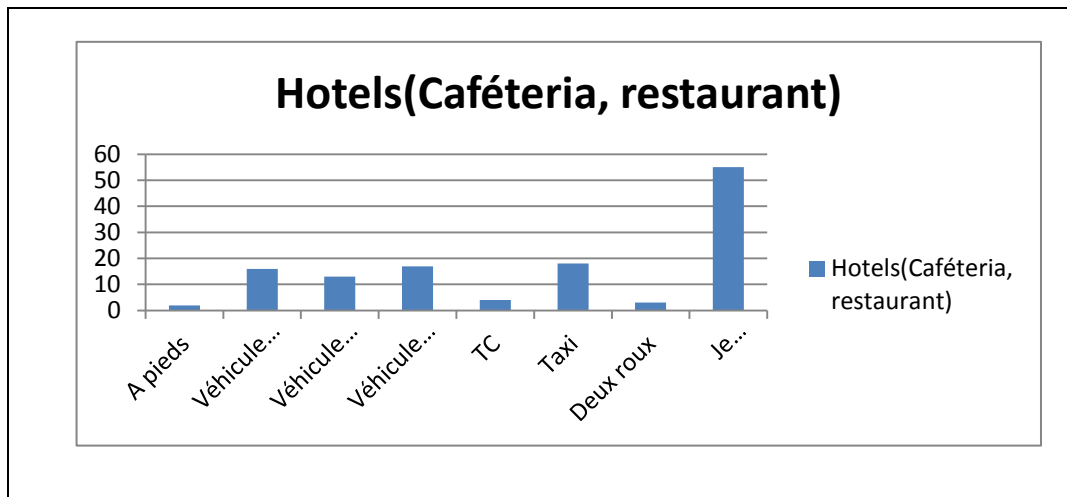
2.14. Mode de déplacement a l’hôtel :

Tableau n° 32:Mode de déplacement a l’hôtel

Mode de déplacement a l’hôtel	A pieds	Véhicule personnel	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	TC	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Nb de personne	2	16	13	17	4	18	3	55

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)





Graph n° 26:Mode de déplacement a l'hôtel (Abidi & Mazouz, 2020)

La plupart des usagers des hôtels (cafeterias, restaurant) se déplacent en utilisant la voiture (taxi, véhicule personnel, véhicule familiale, véhicule d'un ami) parce que la plupart d'entre eux possèdent une voiture. Et la deuxième catégorie se déplacent en utilisant le transport en commun, deux roux ou en marchant à pied lorsque il est à proximité.

### Conclusion :

Le transport urbain est une nécessité urgente imposée par la nature de la vie urbaine dans la ville, sans laquelle la ville peut être paralysée. L'homme ne peut pas bouger sans argent ou un budget. La liberté de circulation et le choix des moyens de transport sont liés au budget.

# *Chapitre06:*

## **MODE D'USAGE, FREQUENTATION ET LES CONTRAINTE ASSOCIES**

## **Introduction :**

Au cours de ce chapitre, on va aborder l'usage des lieux mixtes en se basant sur une enquête menée sur le terrain. Deux mois d'enquête ont été prévus pour chacun des sites sélectionnés. Notre objectif était de connaître la fréquentation des lieux mixtes à travers le comportement des usagers et de cerner les opinions et les avis ainsi que leurs souhaits et leurs attentes pour les différents espaces étudiés.

### **1. Profils des usagers des lieux mixtes :**

La fréquentation des lieux mixtes est d'une importance vitale pour les habitants. Elle dépend de plusieurs facteurs tels que le type d'espace, sa situation, son aménagement et surtout de son état. L'analyse des fréquentations est indispensable pour traiter le comportement des individus. Ceci nous permettra de hiérarchiser ces espaces selon leurs attractivités et d'en déterminer les causes d'un côté et de comprendre les pratiques des usagers dans les différents espaces étudiés d'un autre côté.

#### **1.1. Les usagers des lieux mixtes selon leurs classes d'âge :**

	Ages	
	Hommes	Femmes
moins de 20 ans	20%	10%
de 20 à 30 ans	61%	48%
de 30 à 40 ans	13%	23%
de 40 à 50 ans	7%	15%
plus de 50 ans	0%	4%

**Source :** (Abidi & Mazouz, 2020)

Les usagers les plus nombreux sont âgés de 20 à 30 ans. Ils représentent 54 % de la population enquêtée, 61% pour les hommes et 48% pour femmes.

Quant aux usagers de plus de 50 ans, ils comptent 4 % (Femmes) de l'échantillon. Pour cette catégorie, l'avancée en âge détermine une diminution des sorties dans les différents lieux de loisir. Puis, les usagers âgés de moins de 20 ans (15 à 20 ans) sont moins nombreux que les autres. Ils ne représentent que 15 % de la population interrogée, 20 % pour les hommes et 10

% pour les femmes ; ils représentaient des adolescents en guise de se préparer aux différents examens.

Enfin, les usagers âgés de 30 à 50 ans. Ils représentent 29 % de la population enquêtées, 20 % pour les hommes et 38 % pour les femmes.

### 1.2. Les usagers des lieux mixtes selon leurs situations matrimoniales :

**Tableau n° 34: situations matrimoniales des usagers, selon leur sexe**

Situation matrimoniale		
	Hommes	Femmes
Marié(e)	11%	29%
Célibataire	59%	50%
Divorcé(e)	7%	4%
Fiancée	7%	2%
En couple	17%	15%

**Source :** (Abidi & Mazouz, 2020)

L'analyse des résultats obtenus a montré que plus la moitié des personnes interrogées dans les différents espaces sont fréquentés par des personnes célibataires (59 % pour les hommes et 50 % pour les femmes) avec 54 % de la population enquêtée contre 20 % pour les mariées (11 % pour les hommes et 29 % pour les femmes). Les personnes engagées fiancée et en couple sont à 24 % de la population enquêtée (24 % pour les hommes et 17 % pour les femmes).

Tandis que les personnes divorcées ne représentent que des parts minimales 7 % pour les hommes et 4 % pour les femmes.

Donc La grande majorité des personnes enquêtées est célibataire. Peut-être ils fréquentent les lieux mixtes à la recherche de l'âme sœur ? Par ailleurs, la majorité n'a pas encore quitté le domicile familial, et la quasi-totalité n'a pas d'enfant.

**1.3. Les usagers des lieux mixtes selon leurs catégories socioprofessionnelles :**

**Tableau n° 35:Catégories socioprofessionnelles en fonction de sexe**

Que faites-vous dans la vie?		
	Hommes	Femmes
Cadres et professions intellectuelles supérieur	7%	13%
Profession libérale	22%	2%
Employé	26%	29%
Femme au foyer	0%	15%
Ouvrier retraité	0%	2%
Au chômage	13%	4%
Etudiant	22%	29%
Lycéen	9%	6%
Artisan commerçant	2%	0%

**Source :** (Abidi & Mazouz, 2020)

Les résultats enregistrés dans le tableau n°35 montrent les catégories socioprofessionnelles des personnes enquêtées et leur sexe. La catégorie plus nombrés est les personnes employées, ils représentent 25 % de la population enquêté (26 % pour les hommes et 29 % pour les femmes). En deuxième classe on a les étudiants qui représentent 25 % de la population enquêtée (22 % pour les hommes et 29 % pour les femmes), les lycéens avec un pourcentage de 7% (9% pour les hommes et 6 % pour les femmes).

En troisième classe on a la profession libérale qui représente 12 % des personnes enquêtées (22 % pour les hommes et 2 % pour les femmes). Ensuite, il y a les chômeurs qui représentent 8 % des personnes enquêtées (13 % pour les hommes et 4% pour les femmes). Ensuite on a 8% des femmes au foyer.

Ensuite on a les artisans commerçants qui représentent seulement 2 % des hommes et les ouvriers retraités représentent 2 % des femmes et 15% des femmes sont des femmes au foyer.

Contrairement au préjugé selon lequel les jeunes qui fréquentent les lieux mixtes comme les boîtes de nuit, salon de chicha, jardins ne travaillent pas, on constate que 7 % d'entre eux exercent une activité professionnelle. Les secteurs d'activité dans lesquels ils travaillent sont très diversifiés et regroupent toutes sortes de métiers : de la banque au service social, du métier de trader au métier d'ébéniste... Une part importante d'entre eux est étudiante et sans emploi.

**1.4. Pour quoi avez-vous choisis ces lieux :**

**Tableau n° 36:Raison du choix d'espace**

choix d'espace	A proximité	Bien aménagé	Bien desservie	Bien fréquenté	Sécurisé	Qualité	Discretion	Prix	Autre
Nb de personne	65	28	63	83	85	84	36	83	0

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

**Tableau n° 37:Raison du choix d'espace par sexe**

Pourquoi avez vous choisi ces lieux mixtes ?		
	Hommes	Femmes
à proximité	78%	52%
Bien aménagé	87%	94%
Bien desservie	59%	65%
Bien fréquenté	76%	88%
Sécurisé	72%	94%
Qualité	78%	90%
Prix	80%	85%
Discretion	26%	44%

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

La fréquentation des lieux mixtes comme les espaces verts, les restaurants, les cafeterias, les centres commerciaux...etc., est d'une importance vitale pour les habitants de la ville, voire même ceux des villes et des communes voisines.

Elle dépend toutefois de plusieurs facteurs physiques surtout, tel que le type de l'espace, sa situation, son aménagement et surtout de l'état qualitatif dans lequel cet espace se trouve.

L'ensemble de ces facteurs ont une influence directe sur l'utilisation de l'espace, car l'utilisateur fréquente ce lieu parce qu'il veut disposer pleinement de cet équipement de repos et de bien être pour lui, et de loisirs.

## 2. Les modes de fréquentation des lieux mixtes :

La fréquentation d'un espace urbain quelconque obéit à des pratiques d'usage qui sont rythmées par des besoins différents selon les personnes, selon le sexe et les catégories sociales...en fonction des types d'espaces à utiliser. Les lieux mixtes connaissent divers types de fréquentation : quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou occasionnelle.

**Tableau n° 38:le rythme de fréquentation des lieux mixtes**

	Quotidienne	Hebdomada	Mensuellem	Occasionnell	Je fréquente pa
Parc et jardi	4	45	33	21	0
Foret	2	32	29	31	7
Plage	1	3	16	73	9
Cafétéria	23	24	26	19	15
Salon de ch	0	7	7	8	78
Boite de nuit	0	2	8	10	80
Restaurant	4	18	38	28	14
Fast food	23	47	15	10	12
Cinéma	0	2	0	27	72
Théâtre	1	1	0	21	77
Centre cultu	1	2	0	7	90
Centre comr	0	7	28	38	29
Monument	0	2	4	70	23
Hotels(Cafét	0	3	7	35	55

source : (Abidi & Mazouz, 2020)

**Tableau n° 39:les horaires de fréquentation des lieux mixtes :**

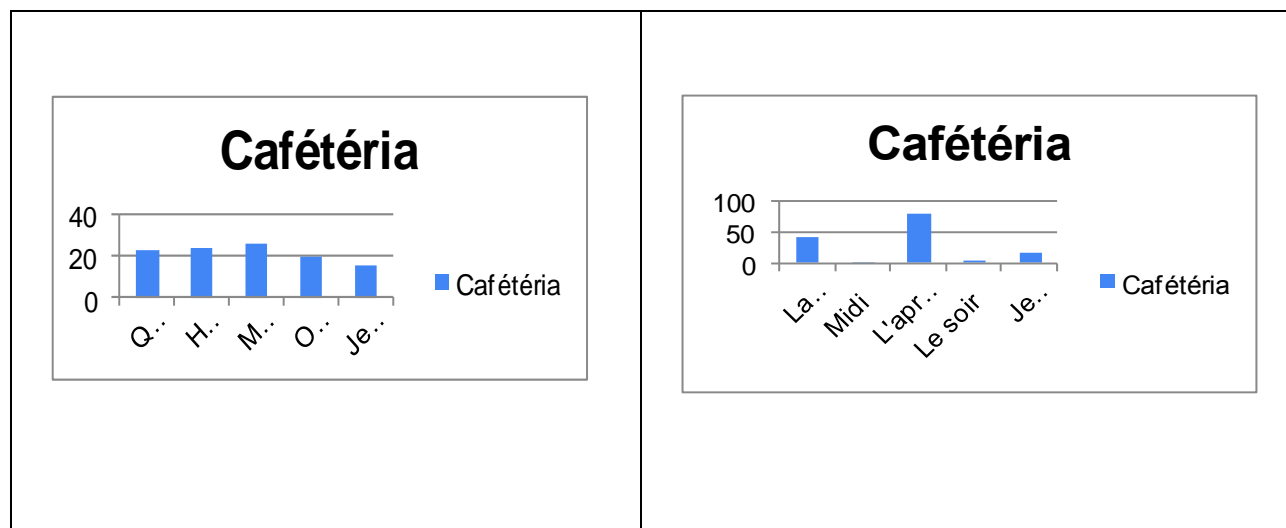
	La matinée	Midi	L'après midi	Le soir	Je fréquente pa
Parc et jardi	10	4	95	14	0
Foret	32	36	79	4	7
Plage	46	54	67	19	9
Cafétéria	41	1	77	5	15
Salon de ch	1	0	22	15	77
Boite de nuit	0	0	0	20	80
Restaurant	0	70	23	58	14
Fast food	0	75	44	37	13
Cinéma	1	1	26	6	72
Théâtre	0	1	18	7	77
Centre cultu	3	1	4	2	90
Centre comr	6	14	61	26	29
Monument	15	21	56	6	23
Hotels(Cafét	5	11	33	27	55

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

## 2.1. La fréquentation quotidienne

La fréquentation quotidienne touche les cafeterias, les fast food et les espaces vert.

- Cafeterias :



Graphe n° 27: Les modes et les horaires de fréquentation des cafeterias (Abidi & Mazouz, 2020)

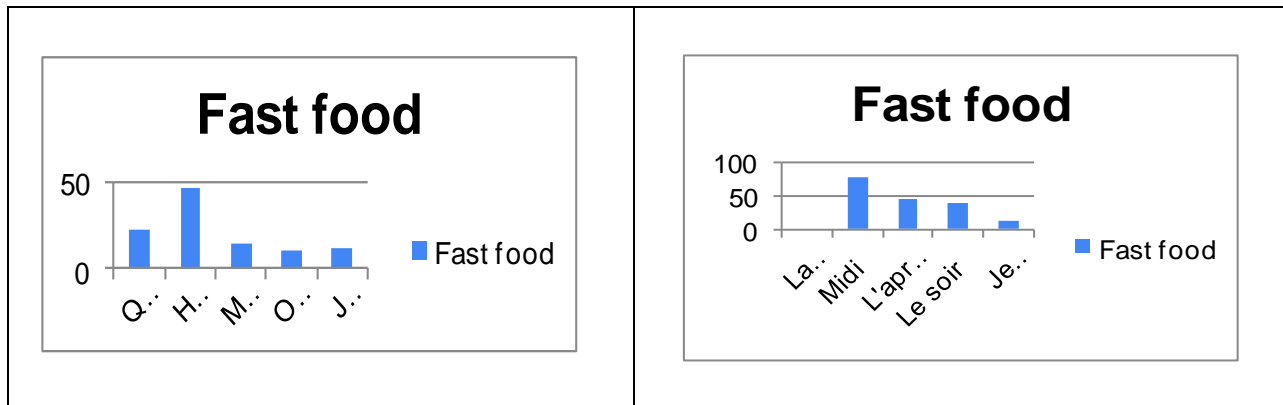
Ces graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des cafeterias (Cafeteria seulement pour hommes, Cafeteria mixtes).

La catégorie qui fréquente les cafeterias quotidiennement se sont des gens qui l'utilisent pour le café ou le thé ou pour fumer et lire les journaux, et il y a un autre type qui va au café pour obtenir un emploi, surtout dans la catégorie des artisans qui travaillent dans des métiers et de l'artisanat, où les cafés leur offrent une rencontre avec les clients qui en ont besoin. Et ils y vont le matin avant d'aller travailler, ou le soir après une dure journée de travail.

Et la deuxième catégorie fréquente les cafeterias avec un rythme mensuel ou occasionnel (les cafeterias mixtes), la majorité d'entre eux sont des étudiants, des couples et des familles qui sortent pour se divertir une fois par mois chacun selon ses capacités financières ou son budget.



- Fast food :



Graphes n° 28: Les modes et les horaires de fréquentation de fast food (Abidi & Mazouz, 2020)

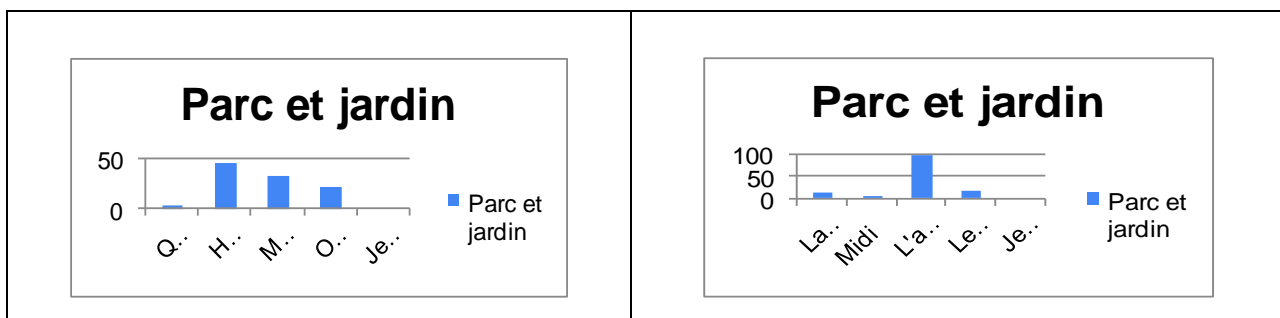
Ces graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des fast food.

La restauration rapide (fast food, en anglais) est un mode de restauration dont le but est de faire gagner du temps au client en lui permettant de consommer rapidement les plats commandés ou de les emporter, et ce, pour un prix généralement moindre que dans la restauration traditionnelle. Cela a été initialement créé pour que les travailleurs puissent prendre de la nourriture plus rapidement et avoir le temps de manger pendant leur travail et aussi pour les étudiants qui y vont quotidiennement et pour les familles à un rythme mensuel ou occasionnel.

Les mets servis sont le plus souvent des hamburgers ou des sandwichs, accompagnés de frites et d'une boisson. On peut aussi y manger un hot-dog, une pizza, un club sandwich, des frites-saucisses, un taco, un kebab, des pâtes ou des sushis.

Et la plupart des usagers fréquentent les fast food à midi ou l'après-midi, et quelques-uns y vont le soir.

- Parc et jardin :



Graphes n° 29: Les modes et les horaires de fréquentation des parcs et jardins (Abidi & Mazouz, 2020)

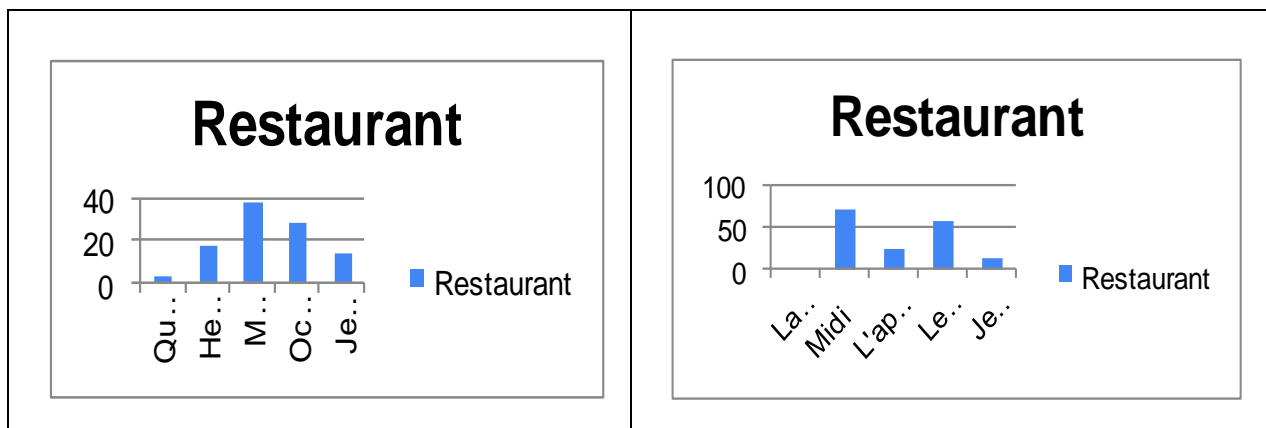
Ces graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des parcs et jardins.

La plupart des gens fréquente les espaces verts quotidiennement et plus précisément les places publiques en pleine journée comme après les heures de travail et ceci est dû aux services et aux commerces qu'elles assurent. Les jardins de quartiers et les terrains de jeux, situés à proximité des zones de résidence à une distance moyenne, sont fréquentés régulièrement par une population qui peut se limiter aux résidents.

Et les heures de fréquentations se font généralement l'après-midi.

## 2.2. La fréquentation hebdomadaire et mensuelle :

Les lieux mixtes à fréquentation hebdomadaire, autrement dit les weekends, sont en général les espaces verts de grande taille, les forêts, les restaurants, fast food, cafeterias.



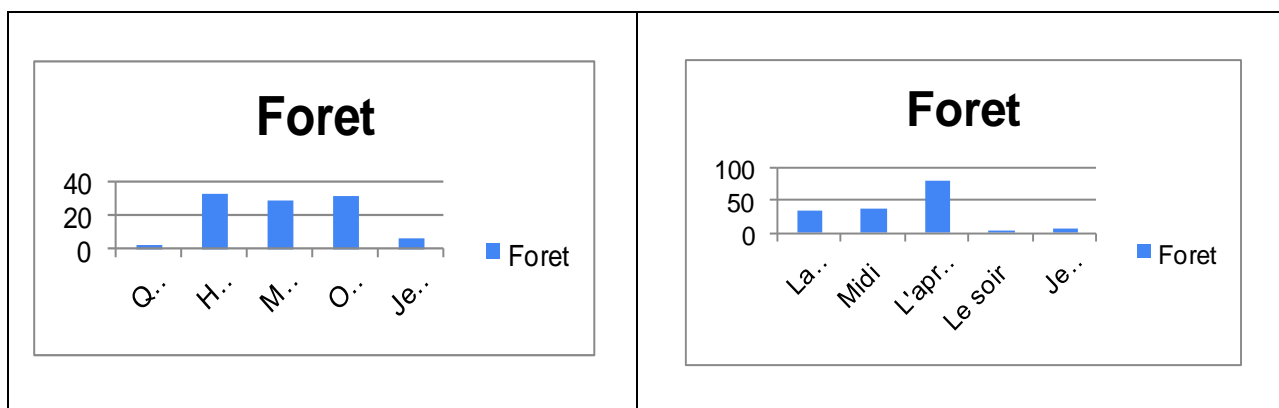
**Graphe n° 30: Les modes et les horaires de fréquentation des restaurants**

Ces graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des restaurants.

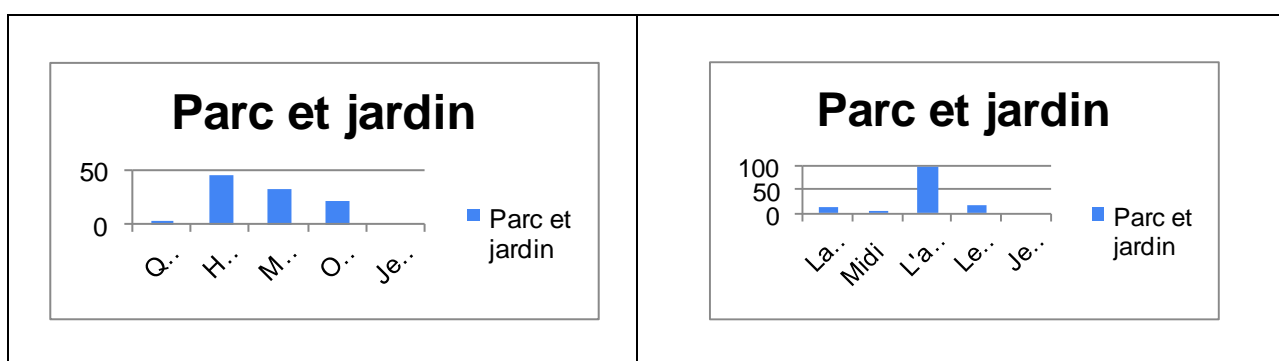
38 personnes des oranais fréquente les restaurants une seule fois par mois (tous types de restauration confondus). Et 28 personnes ne les fréquentent que rarement.

Il y a 18 personnes ont un rythme hebdomadaire au moins 3 fois par mois et quatre personnes ont une fréquentation quotidienne pour des raisons professionnelles, mais c'est seulement pour une période spécifique. La majorité y va à midi ou le soir.

- Parc, jardin et forêt :



Graph 31: Les modes et horaires de fréquentation des forêts (Abidi & Mazouz, 2020)



Graph 32: Les modes et les horaires de fréquentation des parcs et jardins (Abidi & Mazouz, 2020)

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des espaces verts (forêts, parc et jardin).

Les lieux mixtes à fréquentation hebdomadaire ou mensuel sont en général les espaces verts de grande taille à distance plus ou moins importante tels que les forêts avoisinantes de la ville comme la forêt de Canastel, montagne des lions, Msila. Ils sont caractérisés par une fréquentation plus intense par rapport aux jardins de quartiers, et connaissent un afflux d'activités et de fonctions créatrices plus importantes. On peut ajouter aussi les espaces verts d'accompagnement routiers qui sont utilisés par une certaine catégorie de citoyens dans la pratique de footing et des exercices physiques en fin de semaine.

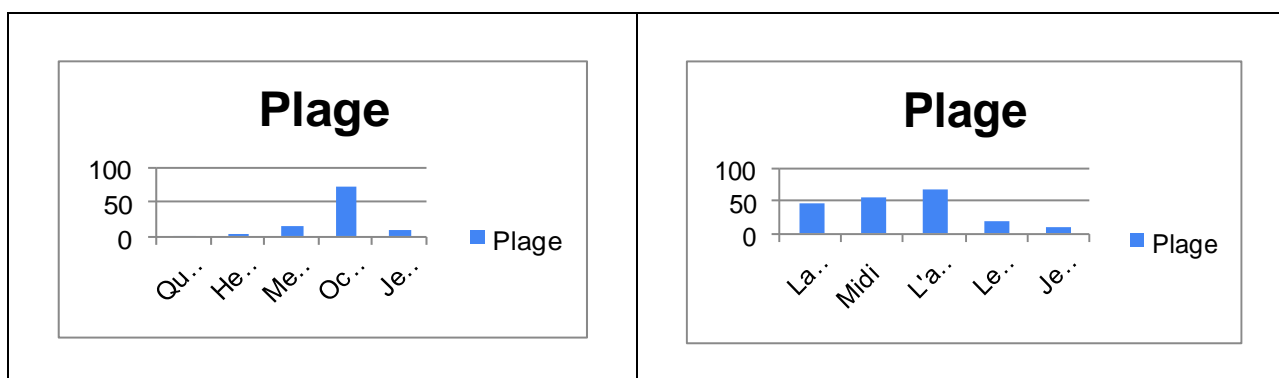
Et les heures de fréquentations sont généralement l'après-midi.

### 2.3. La fréquentation occasionnelle :

Les lieux mixtes à fréquentation occasionnelle, sont en général les boîtes de nuit, les hôtels, centres commerciaux et les plages.

Ces graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des lieux mixtes (Plages, boîte de nuit, hôtels, centre commercial).

- **Plages :**



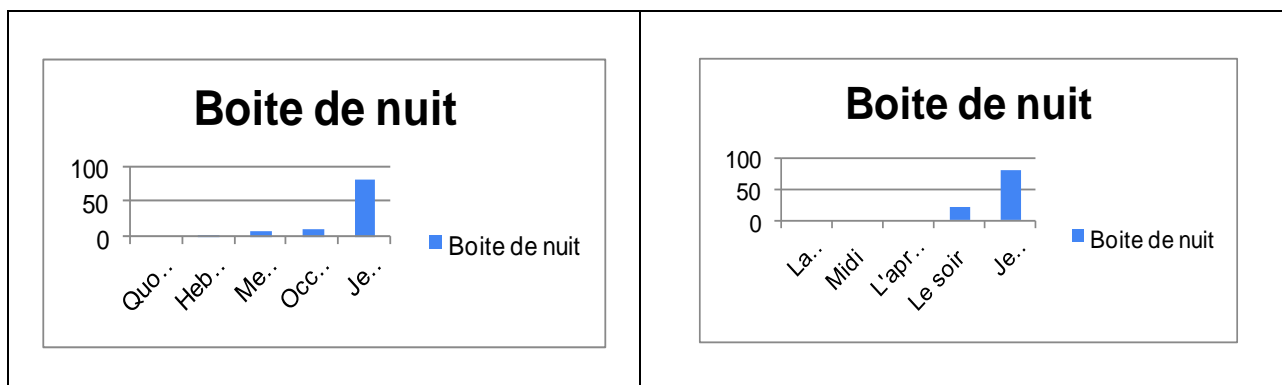
Graph 33: Les modes et les horaires de fréquentation des plages (Abidi & Mazouz, 2020)

Les plages sont la première façade pour les familles algériennes, surtout pendant la saison estivale, lorsque la température est élevée.

Et la majorité n'hésite qu'à un rythme occasionnel en saison estivale et préfère y aller le matin et ce jusqu'à l'après-midi. Certains jeunes préfèrent aller camper le soir et y dormir à la lumière des étoiles.

Et on a la catégorie sportive qui fréquente les plages sauvages (Ex : Cap Rousseau) à un rythme hebdomadaire.

- **Boîte de nuit :**



Graph 34: Les modes horaires de fréquentation des boîtes de nuit (Abidi & Mazouz, 2020)

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des boîtes de nuit. Il y a une très petite classe qui fréquente les boîtes de nuit (20 personnes).

Les sorties en boîtes semblent suivre certaines règles : les usagers des lieux mixtes n'entrent ni ne sortent à n'importe quelle heure et ils ne font pas n'importe quoi avant, après et pendant.

La soirée débute entre 20 heures et 22 heures. Il y a des gens qui y vont seuls, et il y a des gens qui y vont avec leurs amis.

Puis vient le moment pour eux de partir. Pour la plupart, l'heure à laquelle ils vont en boîte se situe entre 23 heures et 1 heure du matin. Cela se termine tôt le matin et ils ne sortent de boîte qu'à partir de 4 heures du matin, pour eux la soirée ne se termine qu'après cet horaire.

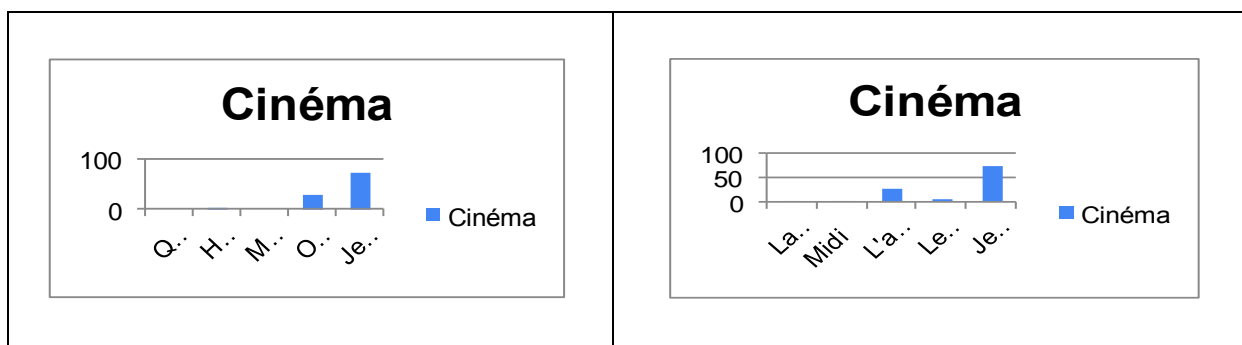
### Pourquoi les boîtes de nuit sont-elles moins fréquentées ?

La baisse de fréquentation des discothèques en général, ces dernières années, pourrait faire croire que sortir en boîte, c'est dépassé. Mais ce rituel du vendredi ou du samedi soir pour les jeunes fait encore partie de leur mode de vie.

La discothèque n'est plus le loisir prioritaire pour les jeunes parce qu'il n'a pas d'autres activités que la musique et ils préféreraient qu'il y ait animations mais les animations ne sont pas toujours une bonne solution car elles sont difficiles à financer. En tout cas, pour attirer du monde la bonne vieille recette du vendredi gratuit pour les filles marche toujours...

Il y a un changement de mentalité, les jeunes sont moins attirés par les pistes de danse et préfèrent sortir dans les bars ou des soirées privées.

- **Les cinémas :**



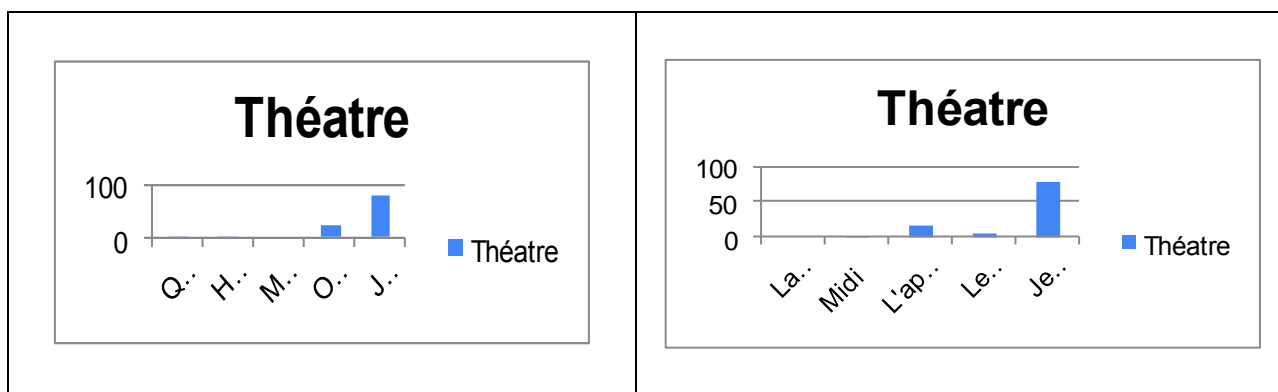
Graphique n° 35: Les modes et les horaires de fréquentation des cinémas (Abidi & Mazouz, 2020)

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des cinémas.

Il n'y a que 28 personnes qui fréquentent le cinéma à un rythme occasionnel, et pour eux, Aller au cinéma est un passe-temps populaire depuis des décennies. La consommation de cinéma a aussi une dimension sociale : c'est un loisir pour lequel on retrouve un public assez jeune et qui va voir des films en groupe.

Mais les gens ne vont plus au cinéma à cause de la qualité des films qui est pointée du doigt et des productions algériennes, qui n'ont pas eu beaucoup de succès Et cela devient très rare en ce moment à cause du manque de financement.

- **Théâtres :**



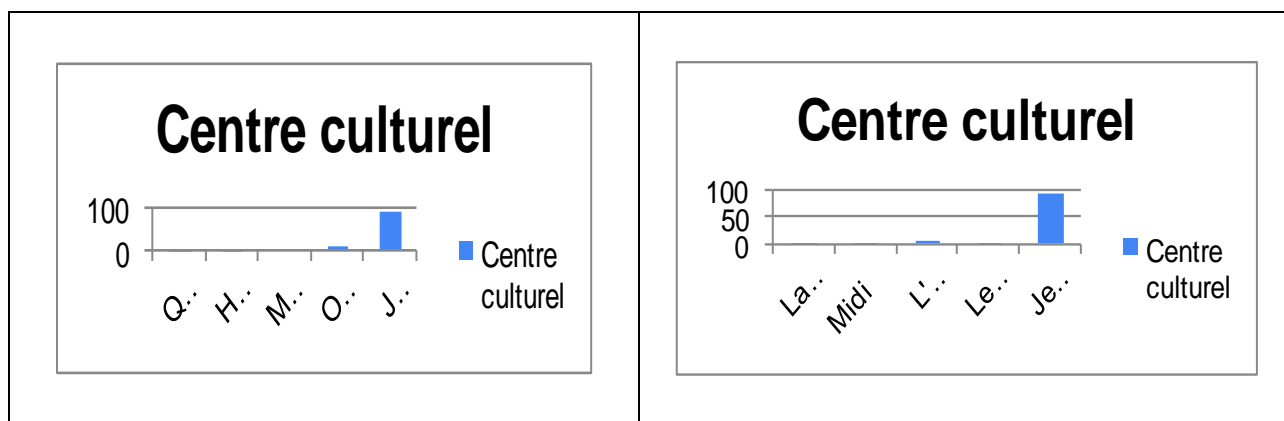
**Graphe n° 36: Les modes les horaires de fréquentation des théâtres**

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation du théâtre. Il y a une très petite classe qui fréquente les théâtres (23 personnes).

Le théâtre a un public occasionnel avec une fréquentation rare qui est la majorité de l'après-midi.

Le Public Occasionnel ou le « Non- Public » : c'est celui dont la pratique culturelle est rare, ou aléatoire « Leur potentialité à consommer des biens culturels est extrêmement faible sinon nulle ». (Idem).

- Centre culturel :

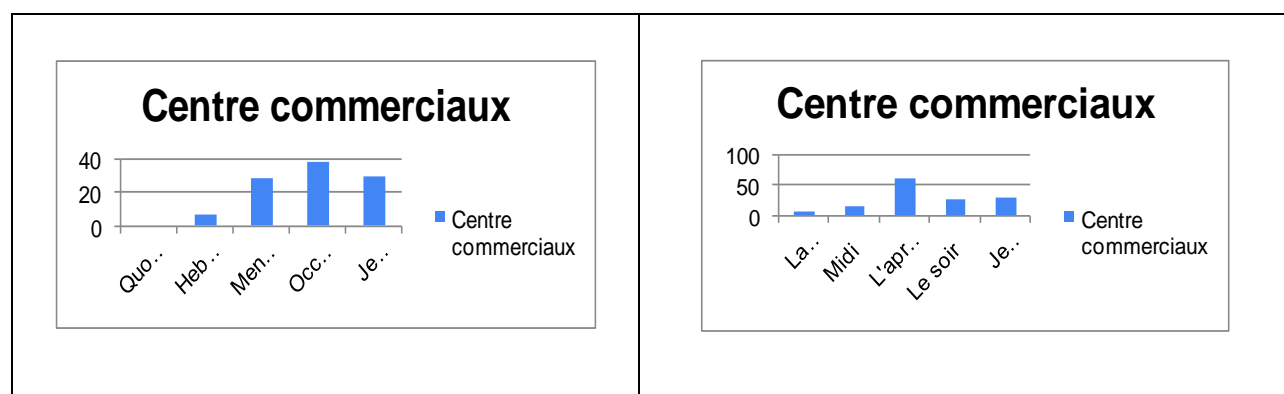


Graph n° 37: Les modes et les horaires de fréquentation du centre culturel (Abidi & Mazouz, 2020)

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des centres culturels, L'un des centres les plus accessibles est le Centre français, qui est situé en plein centre-ville, sur l'une des plus grandes avenues à proximité de la place des Victoires, l'Institut Français d'Oran est un lieu de médiation qui favorise les rencontres et les échanges universitaires et artistiques.

Les usagers du centre le préfèrent parce que les accueille dans un cadre agréable, sa cafétéria avec terrasse les offre la possibilité d'une restauration rapide. Les différents espaces Campus France, médiathèque et son centre multimédia, salle de spectacle et de cinéma les ouvrent leurs portes pour une visite virtuelle.

- Les centres commerciaux :



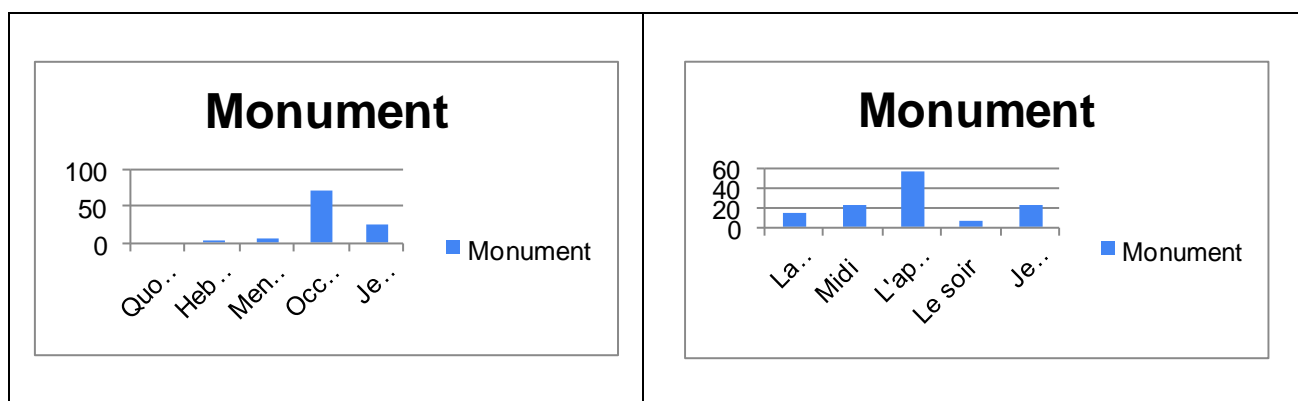
Graph n° 38: Les modes et les horaires de fréquentation des centres commerciaux (Abidi & Mazouz, 2020)

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des centres commerciaux.

Un centre commercial, shopping center ou mall en anglais, est une galerie marchande qui abrite un nombre important de magasins de différentes enseignes et souvent un hypermarché, dont l'attractivité alimente en consommateurs ces magasins. Il est destiné à rendre les moments de shopping agréables pour les visiteurs. C'est pourquoi il offre généralement une série de services gratuits (parking, chariots d'achat, paniers) ou payants (Photomaton, photocopieurs, etc.), et parfois des attractions (manèges ou jeux pour enfants, animations musicales, foires, etc.).

A Oran les centres commerciaux ont une fréquentation occasionnelle une seule fois par mois et il y a une catégorie qui va moins de 4 fois par an. Et c'est souvent l'après-midi.

- **Les monuments :**



**Graphe n° 39: Les modes et les horaires de fréquentation des monuments (Abidi & Mazouz, 2020)**

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des Monuments Historiques.

Le concept concernera tous monuments prestigieux, par leur valeur historique, culturelle et artistique particulièrement forte ; exceptionnels, ils portent la mémoire d'une communauté et incarnent ses valeurs de référence. Ils sont les symboles éminents d'une culture et d'une civilisation ; Ils définissent également « le patrimoine monumental » qui appelle une attention et un traitement qui préserve sa valeur et sa signification. (F.Choay)



Un grand nombre de personnes (77 personnes) fréquentent les monuments parce que pour eux elles jouent un rôle important dans la création de l'identité d'un citoyen et dans la définition de son histoire et de sa civilisation.

• **Hôtels (restaurant, cafeteria) :**



**Graph n° 40: Les modes et les horaires de fréquentation des hôtels (Abidi & Mazouz, 2020)**

Ces deux graphes représentent les modes et les horaires de fréquentation des cafeterias et restaurants des hôtels.

Il y a 45 personnes qui fréquentent les restaurants et les cafeterias d'hôtel, dont la majorité est A l'aise financièrement et prêts à payer un prix élevé, ils y vont pour un certain nombre de raisons :

- . Envie de vivre une expérience de luxe.
- . Se distinguer de la masse et montrer sa position au sein de la société.
- . Se retrouver avec des personnes du même milieu et être reconnue par celles-ci.

**4. Les types de fréquentation des lieux mixtes :**

Concernant toujours la fréquentation des lieux mixtes, on peut remarquer trois sortes :

**4.1. Les lieux mixtes à fréquentation masculine :**

Les espaces verts qui regroupent les places publiques, les jardins et les squares qui sont généralement des espaces ouverts et exposés. On peut distinguer surtout les places publiques, qui sont fréquentées à tout moment de la journée. Les aires de jeux d'adultes et les places publiques de quartiers, quant à elles, sont généralement vides la journée mais elles se transforment en lieu de rencontre pour les habitués de sport et de la distraction après les heures de travail.

Les cafeterias du quartier qui sont spécialisé seulement pour homme « populaire » où ils y vont le matin avant d'aller travailler, ou le soir après une dure journée de travail.

Ces établissements-là, que d'aucuns appellent des «cafés maures», faisant pourtant partie intégrante de l'âme de la ville, ne sont fréquentés que par les hommes. On ne peut que se désoler de voir des cafés mythiques de la ville d'Oran, à l'image du café Les Falaises ou de l'Unic, aux terrasses copieusement garnies, mais dont l'essentiel de la fréquentation est composé d'hommes uniquement.

#### **4.2. Les lieux mixtes à fréquentation féminine :**

Pour les espaces verts on se limite aux jardins réservés uniquement aux femmes dont la situation, la morphologie, ainsi que la discrétion et l'anonymat et le caractère sérieux du motif contribuent à favoriser ou non une fréquentation importante.

Les cafeterias spécialisées uniquement pour femme comme M LADIES ONLY A Coffee Shop Pour Femmes Seulement Situé A Coté De La Direction Des Forêts (Jardin Palais D'or), Les mamans peuvent prendre leurs cafés tranquillement entre amies, dans un espace dédié aux femmes, pendant que les enfants s'amuse Chez l'atelier Art Attack pour faire des activités créatives.

#### **4.3. Les lieux mixtes à fréquentation mixte :**

Dans l'Oran de 2020, force est d'admettre que la non-mixité dans les espaces publics est une conception sociétale pour le moins désuète, voire carrément obsolète. Cependant, certaines habitudes ont parfois la peau dure, et c'est la raison pour laquelle on peut relever, dans certains lieux, comme les cafés dits « populaires », la non-présence de femmes.

Ceux par contre où la femme a droit de cité sont appelés pompeusement des « salons de thé » et leurs propriétaires n'hésitent pas à facturer les consommations à des prix exorbitants. Cela dit, il est utile de le préciser, jamais au grand jamais les propriétaires de cafés dits « populaires » n'ont interdit, tacitement ou formellement, la présence de femmes dans leurs établissements.

Pour l'anecdote, on peut se souvenir, durant les années 1970, de la seule fois où un café à Oran, situé à la place Kahina (en face de la cathédrale) avait affiché un écriteau dans lequel était signifié que la présence de femmes était interdite au sein de l'établissement. Cela avait

fait un tel boucan que même le journal El Joumhouria avait dénoncé l'agissement du propriétaire par la publication d'un article au titre éloquent : «Un paradis interdit aux femmes !» (Quand la mixité s'impose dans certains cafés populaires).

Aussi, on peut admettre que si les femmes ne fréquentent pas tellement les cafés populaires, ce n'est pas que ce soit interdit, mais c'est surtout à cause du poids du conservatisme que traîne la société comme un boulet, et qui a été pour le moins alourdi par la décennie d'horreur et d'intégrisme qu'a vécue le pays durant les années 1990. (Quand la mixité s'impose dans certains cafés populaires)

Un café, situé non loin de la rue de Mostaganem, en est l'exemple patent : alors qu'au départ, sa terrasse n'était fréquentée que par des hommes, voilà que petit à petit, par le concours de ces femmes subsahariennes, qui se sont mises à le fréquenter, la mixité a fini par couler de source. Autre exemple significatif, on peut citer le café Bonbon, un établissement qui devait, au départ, n'être fréquenté que par des hommes, mais où néanmoins, doucement mais sûrement, la mixité a fini par s'imposer.

Le café Bonbon est situé à la rue Mohamed Latrache, dans le quartier Miramar, en face des associations Bel Horizon, le Petit Lecteur, ou encore de la galerie d'art Civ-œil. Comme Miramar est la zone d'Oran où se concentrent le plus d'infrastructures culturelles (en plus de la demi-douzaine d'associations qui ont pignon sur rue dans ce quartier, on peut aussi citer la Cinémathèque et l'Institut français d'Oran, ainsi que le C.D.E.S), rendant de facto ce quartier celui des artistes, forcément, il allait de source que le café Bonbon allait devenir un point de jonction où se rencontrent toutes celles et ceux friands de sorties culturelles (Quand la mixité s'impose dans certains cafés populaires).

Il est aujourd'hui considéré comme le café le plus emblématique de la ville d'Oran, avec ses deux terrasses, l'une intérieure et l'autre extérieure, et où les consommations sont tarifées à un prix pareil à celui de n'importe quel café populaire. Il ne reste plus qu'à espérer que les autres cafés de la ville en prennent de la graine !

Et cette fréquentation caractérise aussi quelques espaces urbains qui s'accordent d'une certaine mixité.

Il s'agit des places qui se situent en prolongement d'un équipement pour lesquels la fonction d'attente est nécessaire et où la présence d'un certain commerce encourage ce type de fréquentation, On ajoute aussi que la fréquentation mixte caractérise les grands espaces

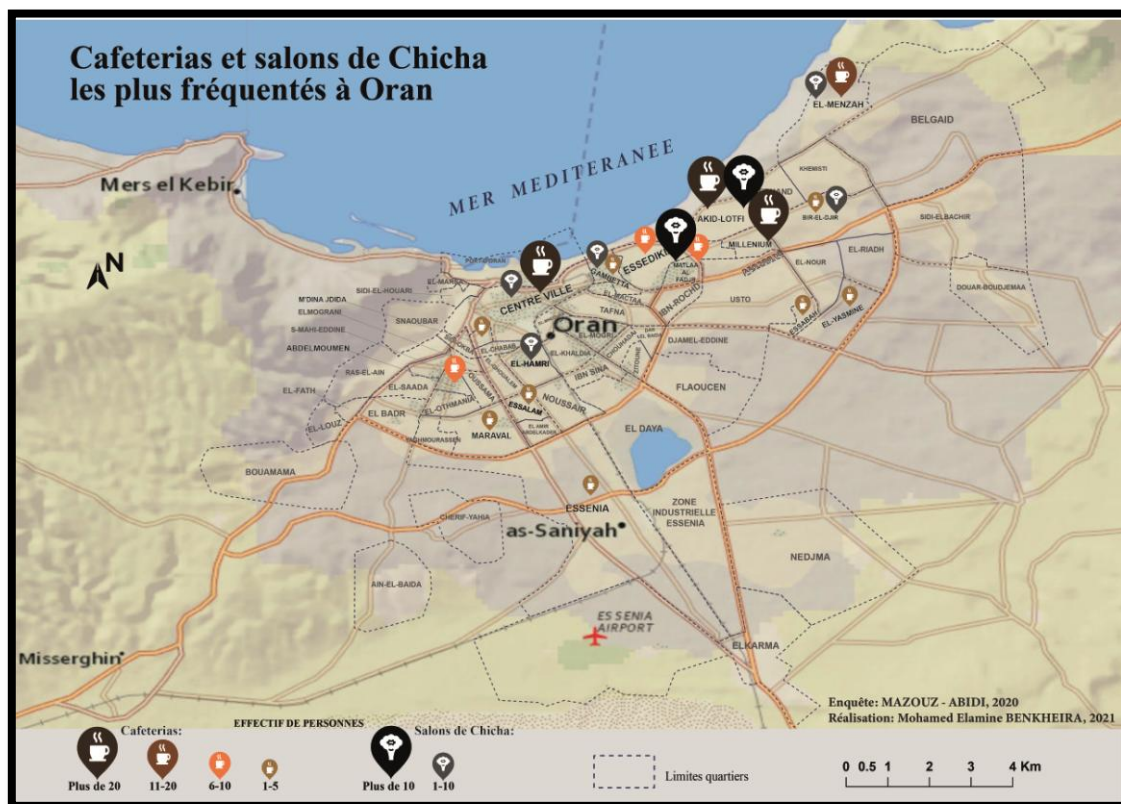
verts qui autorisent cette mixité (Exemple : jardin citadin à Akid Lotfi, jardin de Sidi Mhamed au centre ville).

Il s'agit des restaurants, fast food, centres commerciaux, plages... Où nous trouvons les deux sexes, et la majorité de ces endroits sont des lieux familiaux.

Et on a la catégorie « non familiale » ou les groupes d'amis mixtes qui fréquentent les salons de chicha et les boîtes de nuits.

## 5. Les lieux mixtes plus fréquentés à Oran :

### 5.1. Les cafeterias et salons de chicha les plus fréquentés à Oran :



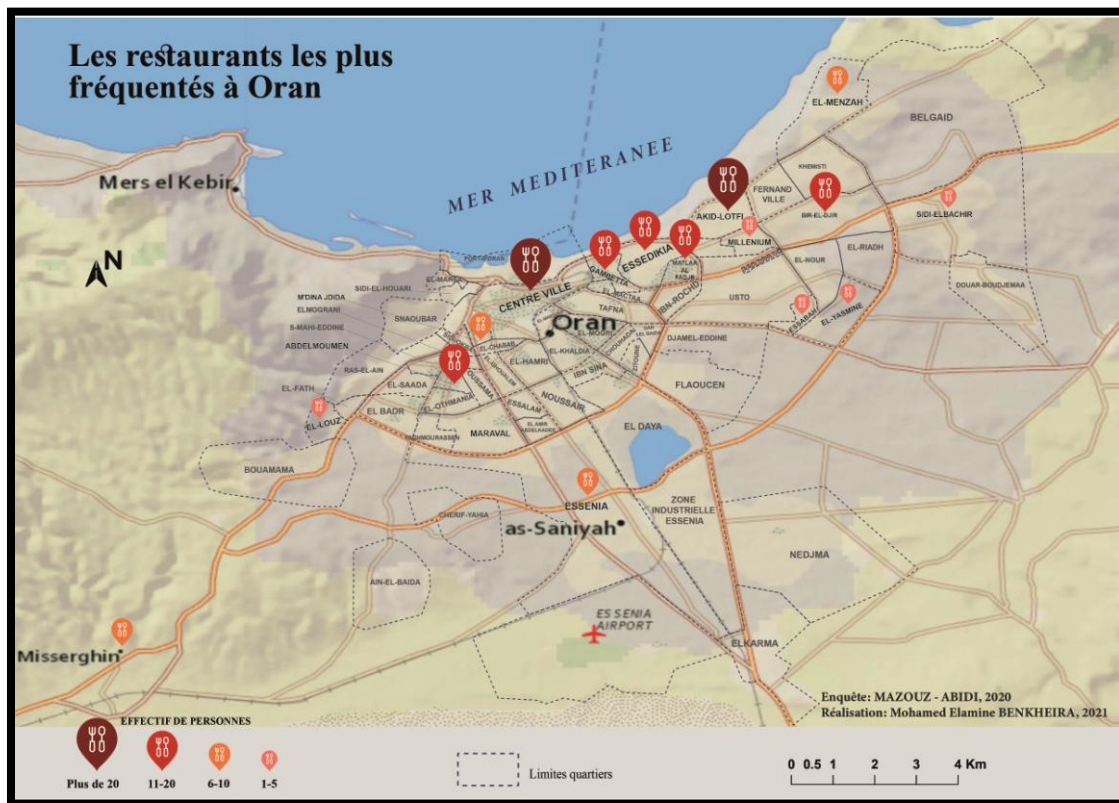
Carte n° 7: Les cafeterias et salon de chicha les plus fréquentés à Oran (Abidi & Mazouz, 2020).

Les Algériens ont trouvé, ces dernières années, un nouvel échappatoire pour se divertir durant les chaudes soirées d'été au cœur-même d'Oran, il s'agit bel et bien des cafétérias sises dans les grands boulevards, lesquelles offrent un espace ouvert jusqu'à

une heure tardive pour permettre aux clients, tous âges confondus, de se détendre après une longue journée de travail.

Cette carte représente les cafeterias les plus fréquentés Hommes et femmes...vieux, jeunes et enfants, se côtoient dans ces espaces où règnent convivialité et ambiance bon enfant, à l'instar de la très connue cafétéria "le bourgeoise " d'Akid Lotfi, "havana" coffee au Centre-ville, très fréquentée par les oranais, mais aussi par les étrangers tout au long de l'année et plus particulièrement en été, pour son espace ouvert sur le boulevard, elle représente aussi les salons de chicha les plus fréquentés, dont la majorité sont situés dans le quartier d'El Morchid et du Akid Lotfi, et les autres sont divisés sur les quartiers voisins (Canastel, Gambetta, Centre-ville, Point du jour, Bir El Djir).

## 5.2. Les restaurants les plus fréquentés à Oran :



Carte n° 8: Les restaurants les plus fréquentés à Oran (Abidi & Mazouz, 2020)

86% des personnes enquêtées identifient la sortie au restaurant avant tout comme un moment de détente. La proportion est encore plus marquée chez les femmes (67% d'entre elles) et chez les familles avec enfants. Par ailleurs la plupart précisent aller au restaurant pour se faire plaisir et bien manger et pour découvrir de nouvelles saveurs.



2/3 des personnes enquêtées le « bon rapport qualité-prix » comme un critère déterminant dans le choix du restaurant. C'est le critère le plus fréquemment cité devant la qualité des produits, le cadre et l'ambiance, le prix attractif et la variété des plats.

Donc selon notre carte les restaurants les plus fréquentés sont situés au centre-ville (43 % pour les hommes et 65 % pour les femmes), Akid Lotfi (63 % pour les hommes et 69 % pour les femmes), Gambetta et Bir el Djir, les restaurants avec une fréquence moyenne sont basés dans les quartiers suivants : Es sedikia, El Morchid, Choupot, Es senia, Canastel et Medina Jdida.

Et on a les restaurants avec une fréquentation faible sont basés dans les quartiers suivants : Maraval, Millénium, Point du jour, Plateau, Hai el Yasmine, Hai el Sabah, Les Amandiers.

### 5.3. Les hôtels et boîtes de nuit les plus fréquentées à Oran :



Carte n° 9: Les hôtels et boîtes de nuit les plus fréquentées à Oran (Abidi & Mazouz, 2020)

Cette carte représente les hôtels et les boîtes de nuit les plus fréquentés à Oran.

La plupart des discothèques et boîte de nuit plus fréquentes sont à Ain El Turck comme Neptune club, Sun housse club (plus de 10 personnes) et Balbek à Canastel (Entre 1-5 personnes).

Et pour les hôtels les plus fréquents, c'est Sheraton à un rythme de plus de 30 personnes, puis Méridien à Akid Lotfi (20-30 p) Et en dernier lieu sont des hôtels distribués au centre-ville, Es-Seddikia, Bir El Djir, Es Senia et Usto.

#### 5.4. Les lieux de loisir à Oran :



**Carte n° 10: Les lieux de loisir les plus fréquentées à Oran (Abidi & Mazouz, 2020)**

Cette carte représente les lieux de loisir les plus fréquentés à Oran.

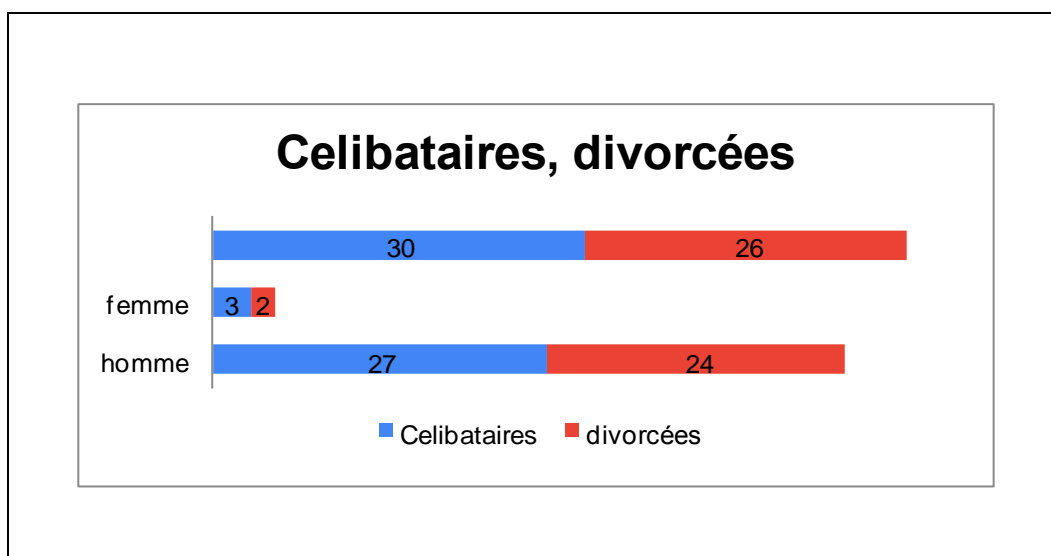
Comme le montre la carte, les lieux historiques ou les monuments plus fréquentés sont Santa Cruz (78 % des hommes qui fréquentent les monuments et 69% des femmes) et Sidi el Houari.

Le cinéma le plus fréquent est Murdjajo au centre de la ville et le centre culturel est CCF (Centre culturel français).

Et à la fin, nous avons les centres commerciaux, et le centre commercial es senia à El Karma est le plus fréquent, avec plus de 30 personnes enquêtées, le deuxième Ardis à Usto À une fréquence moyenne (de 11 à 30 personnes), et Ritaj mall à Hai Essalem, Cité Amir Abdelkader.

## **5. Les célibataires et les mariées :**

### **5.1. les célibataires, divorcés :**



**Graph n° 41: Le nombre de célibataires et divorcés (Abidi & Mazouz, 2020)**

Entre 16 et 49 ans, la vie célibataire est largement majoritaire (56 personnes), 5 % parmi eux sont divorcés et 51 % sont célibataires (27 hommes et 24 femmes).

Les célibataires ont plus de liberté que les gens mariés, ils peuvent sortir avec leurs amis quand ils le veulent et ils n'ont pas besoin du consentement du mari ou du fiancé.

#### **Pour quoi cette catégorie choisit-elle la vie de célibataire ?**

Au moment où des milliers de couples convolent en justes noces nombreuses sont les personnes qui ont fait du célibat un mode de vie, pour des raisons économiques, socioculturelles, familiales ou simplement personnelles. Des femmes ont choisi de "vivre en solo". Elles sont cadres supérieurs, chefs d'entreprise, magistrates, médecins ou encore de hauts-gradés dans le corps militaire, ces femmes ont choisi le célibat volontairement et en assument la condition. Un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur en Algérie. Leur

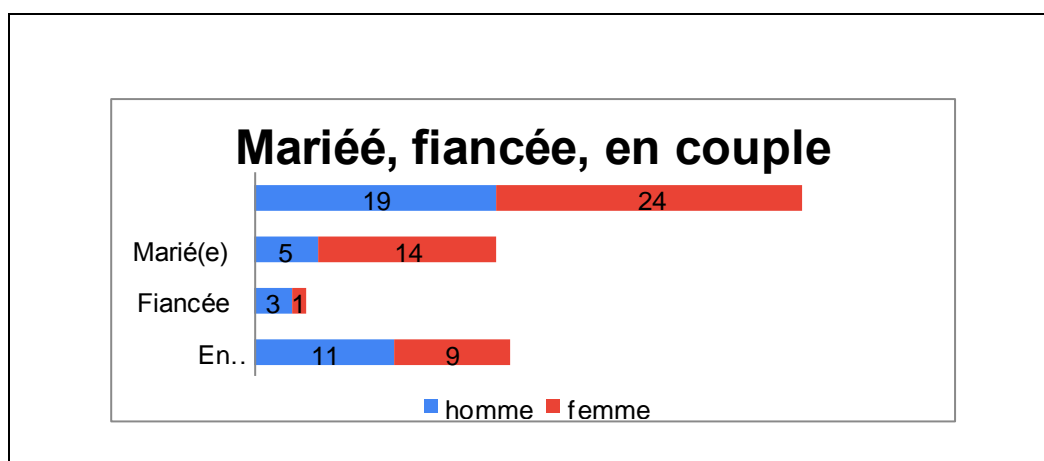


intégration dans le monde du travail et leur indépendance économique et sociale enlèvent au mariage son caractère indispensable pour leur survie, comme c'était le cas pour les générations passées. Beaucoup d'hommes ont également choisi le même statut, à tort ou à raison. Mais il faut dire que les raisons du célibat féminin ou masculin sont quasiment les mêmes.

Les causes de ce phénomène qui semble prendre de plus en plus d'ampleur sont dues essentiellement au chômage, à l'exiguïté de la maison familiale, à l'indisponibilité de logement et au manque de moyens financiers. Car, s'il existe des célibataires heureux, d'autres n'aspirent qu'à trouver chaussure à leur pied. Au cours de notre enquête, la majorité des hommes et femmes que nous avons rencontrés et qui ont bien voulu discuter de cette question très personnelle. La plupart sont instruits ou issus d'une couche sociale aisée. "Je ne suis pas à la recherche de l'âme sœur, même si j'ai dépassé largement la trentaine. Pour la simple raison que j'assume mon célibat. Je suis convaincue que je ne trouverai pas quelqu'un qui pourrait m'apprécier à ma juste valeur. J'ai passé pratiquement tout mon temps et mon énergie à étudier pour construire une vie professionnelle, et je n'ai aucunement envie de quelqu'un qui pourrait détruire tout et me réduire à une simple femme au foyer soumise", nous dit Imene, un cadre supérieur dans la direction du commerce.

Ainsi, à force de chercher la perfection chez le conjoint, la majorité de ces célibataires se retrouvent seuls à un âge avancé.

## 5.2. Les mariées, fiancées et en couple :



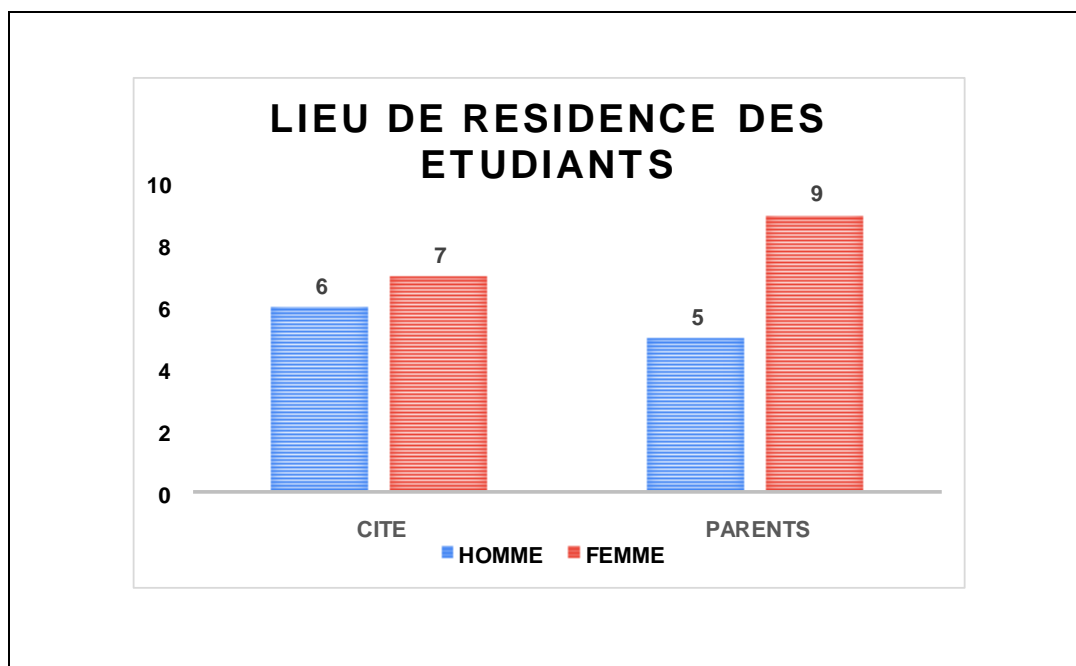
Graphes n° 42: Le nombre de mariée, fiancé et en couple (Abidi & Mazouz, 2020)

Entre 23 et 50 ans, la vie conjugale vient en deuxième classe: 43 % des personnes enquêtées, déclarent avoir une relation de couple ou une relation amoureuse importante. Le taux de vie hors couple est donc le même pour les femmes et les hommes à ces âges, mais la nature de leurs situations est différente.

Cette catégorie a plus de difficultés à fréquenter des lieux mixtes que les célibataires parce qu'ils sont liés au mari, au fiancé ou au petit ami (le mec).

C'est le mari qui contrôle les sorties de sa femme, C'est lui qui lui donne la permission de sortir et lui donne les horaires d'entrées, Elle n'a pas toujours le droit de sortir avec son amie et elle doit rentrer tôt avant la nuit.

## 6. Les étudiants :



Graphe n° 43: Lieux de résidence des étudiants (Abidi & Mazouz, 2020)

### 6.1. Pour l'homme :

Le graphe montre que 6 étudiants masculins résident en résidence universitaire et 5 autres résidents chez les parents, les étudiants en résidence universitaire sont libres de sortir et d'entrer jusqu'à tard dans la nuit, par opposition à des étudiants qui restent chez leurs parents, où ils doivent rentrer tôt à la maison.

Mais les étudiants qui restent chez leurs parents sont à l'aise financièrement et ils fréquentent les lieux mixtes quand ils le veulent, parce que la plupart du temps leurs parents

paient. Contrairement aux étudiants en résidence universitaire qui ont un budget spécifique, ils doivent agir en conséquence.

## **6.2. Pour la femme :**

Le graphe montre que 7 étudiantes résident en résidence universitaire et 9 autres résidents chez les parents, les étudiantes en résidence universitaire n'ont pas la liberté de sortir et d'entrer quand ils veulent, parce que la résidence universitaire leur impose des lois qui doivent être respectées, y compris l'entrée pour rester avant 20 heures. S'elles ne respectaient pas cette loi, elles recevraient un avertissement, leurs parents seraient convoqués, et si cela se répétait, elles seraient expulsées. Elles ont très peu de revenus, donc elles peuvent rarement divertir et fréquenter des restaurants et des lieux mixtes.

Contrairement aux étudiantes qui restent chez leurs parents sont à l'aise financièrement et ils fréquentent les lieux mixtes quand ils le veulent, parce que la plupart du temps leurs parents paient. Mais elles doivent aussi arriver tôt, parce que leurs parents ne les laissent pas sortir après 19 heures, sauf dans les rares cas où ils sont avec leurs parents ou un membre de la famille.

## **7. Disponibilité des lieux mixtes et les contraintes associées :**

### **7.1. Le control social :**

Est l'ensemble des ressources matérielles et symboliques dont dispose une société pour assurer la conformité du comportement de ses membres à un ensemble de règles et de principes prescrits et sanctionnés. (Bourricaud).

#### **7.1.1. Control social formel :**

Processus par lequel des groupes sociaux et des institutions spécifiques (justice, police, église, école, etc.).

#### **7.1.2. Control social informel :**

Processus par lequel les interactions sociales de la vie quotidienne (famille, le voisinage, groupes de pairs, etc.) régulent les activités sociales afin d'assurer le maintien des règles et de prévenir les comportements déviants.

**Tableau n° 40: Proportion de difficultés par sexe**

Avez-vous des difficultés ou des contraintes lorsque vous fréquentez ces lieux		
	Hommes	Femmes
oui	33%	81%
non	67%	19%

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

Nous notons que 67 % des hommes n'ont aucune difficulté à fréquenter des lieux mixtes, contrairement aux femmes, dont 81 % ont des difficultés différentes à sortir et à fréquenter ces lieux.

**Tableau n° 41: Celui qui est responsable des difficultés**

Et par qui sont-elles exercées ?		
	Hommes	Femmes
Vous-même (autocensure, auto-restriction)	20%	54%
Le mari	0%	15%
Les voyeux	0%	4%
La grande mère	2%	0%
La mère	20%	38%
Le père	13%	33%
Le fiancé	0%	15%
Le ou les frères	2%	19%
Les lois de la cité universitaire	0%	2%
La cité universitaire	0%	8%

Source : (Abidi & Mazouz, 2020)

Pour les hommes, 20% d'entre eux se sont imposé leurs propres restrictions. Et 33 % des restrictions ont été mises en place par leurs parents et 4 % par leur grand-mère et leurs frères.

Quant aux femmes, 54 % d'entre elles se sont imposé leurs propres restrictions à cause de l'éducation qu'elles ont reçue de la famille et de la société. Et 15 % des restrictions ont été mises en place par leurs conjoints pour les femmes mariées. Les autres restrictions ont été imposées par les parents, le fiancé, les frères ou les lois de la résidence universitaire.

## **7.2. Les contraintes :**

L'enquête sur le terrain nous a permis de constater que les femmes ont de nombreuses difficultés dans l'espace public :

Par exemple, un homme peut rester longuement installé sur un banc public alors qu'une femme ne le fera pas. Le temps de se reposer un instant, Elle doit se lever immédiatement parce qu'elle va subir beaucoup de harcèlement verbal.

Dans la rue, les femmes semblent n'être légitimes que par les fonctions qu'elles assument comme les courses ou l'accompagnement des enfants. Quand on les regarde, elles sont toujours en train de tirer, de pousser ou de porter : des poussettes, des sacs, des enfants par la main...

Dans nos villes, les aménagements de type terrains de foot, city stades, skate parcs, sont ainsi essentiellement utilisés par les hommes. Ils représentent par ailleurs un grand pourcentage des budgets des collectivités destinés aux loisirs.

Autre exemple : on sait que les femmes sont encore très largement en charge des tâches domestiques et du soin des enfants. Dans les quartiers résidentiels, bien souvent, les trottoirs trop étroits ne permettent pas de circuler confortablement avec une poussette par exemple. De même, en ville, on trouve très rarement des « rampes » ou « toboggans » à côté des escaliers, ce qui rend impossible de les utiliser avec une poussette.

Passée une certaine heure, les femmes sont beaucoup moins présentes dans l'espace public. Plus d'une francilienne sur trois dit avoir « peur dans son quartier le soir » contre moins d'un francilien sur dix. Il y a pour les femmes une forme « d'interdit social d'être là », un non-droit à la ville. Leur éducation leur fait accepter que leur place ne soit pas à l'extérieur et qu'elles sont en danger dans l'espace public.

L'une des femmes enquêtées est sortie tôt de chez elle à la station de tramway à 7 h, et un jeune homme portant l'uniforme de policier lui a dit :

« Tu n'as pas peur de te balader toute seule à cette heure ? » *Fais attention, tu risques de te faire agresser.* « Ah bon, et vous faites quoi entre-temps, vous qui êtes censé assurer ma protection ? » réponds-je ironiquement. « Ben, je ne peux pas me porter garant des autres. On est en Algérie et une femme seule à cette heure, c'est très mal vu et risqué », réplique-t-il.

Mais il suffit d'être une femme pour que les hommes remarquent votre présence et vous harcèlent. Et puis ce jeune homme est parti, un groupe de jeunes adolescents se met à me harceler. Même si ces jeunes ne m'ont pas agressée physiquement (Dieu merci !), leurs regards malveillants en disaient long et m'ont dit que je n'ai rien à faire dehors à cette heure et que ma place est à la maison. Oui, bien sûr, dans la mentalité algérienne, une femme doit rester enfermée à la maison pour préparer la popote et s'occuper des enfants.

Et une autre femme qui était en retard la nuit, Ils pensaient que c'était une catin et ils lui ont demandé combien elle prend pour offrir ses services. Ils ont cru qu'elle était une catin à la recherche de clients.

Voilà donc comment on perçoit une femme en Algérie juste parce qu'elle se trouve dans la rue après 20 heures, sans être accompagnée par un homme. Une chose est sûre, la femme n'est pas la bienvenue dans l'espace public en Algérie la nuit.

La plupart des femmes enquêtées ont été victimes de harcèlement verbal ou sexuel au moins une fois dans leur vie, Surtout dans les transports publics où le surpeuplement est tellement (le bus surtout).

Malheureusement, les femmes n'ont pas l'égalité dans les lieux publics comme les hommes, mais il est temps que nous changions nos pratiques et nos mentalités pour que la ville devienne, un espace d'égalité réelle.

**Conclusion :**

Nous déduisons que la fréquentation des lieux mixtes à Oran assure une fonction sociale qui se diffère d'un espace à l'autre. Cette fonction sociale, définie comme récréative, est relativement récente dans la ville. Elle s'est beaucoup développée avec les loisirs qui sont devenus nécessaires pour compenser la pression de la vie moderne subie quotidiennement par les urbains.

Les besoins des lieux mixtes se font sentir de plus en plus et leurs présences et aussi indispensable que l'habitat. Ce sont des espaces qui permettent l'isolement, le jeu, la récréation, la liberté de l'esprit et le dégagement d'énergie (courir, sauter,...). Ils représentent un endroit pour se reposer et se détendre. Ils offrent aux habitants la possibilité de quitter le béton et ils donnent aussi une gamme variée de rôle pour toutes les catégories d'habitants. Ils constituent un espace où les enfants peuvent jouer tout en donnant l'occasion aux amis de se rencontrer et à des gens de divers horizons de se connaître en général.

Les résultats obtenus dans l'enquête réalisée ont permis de comparer les fréquentations et les caractéristiques sociales des divers usagers et dans les différents espaces étudiés. Les analyses ont montré qu'il existe deux types du lieu mixte : les endroits qui sont accessibles à tout le monde et qui sont gratuits comme les espaces verts, les plages publiques ou sauvages, et les endroits qui ne sont pas accessibles à tout le monde et qui ne sont pas gratuits et doivent être payés pour y entrer comme les restaurants, les salons de thé, les plages privées, les boîtes de nuit...etc.

Aujourd'hui, personne ne peut remettre en cause la praticité des espaces de loisirs urbains. C'est assuré-voilà que l'espace de loisirs est une partie importante, il n'y a pas Qui ne trouve pas son équilibre; parce qu'ils se comportent bien

A propos de la psychologie des gens qui y vivent. Ils offrent également aux résidents Tout en favorisant les échanges sociaux, il laisse des possibilités concrètes.

Oran, comme beaucoup d'autres grandes villes algériennes, a connu un développement urbain très accéléré. Ce développement s'est traduit par la production de nouveau cadre bâti et la naissance de nouveaux espaces urbanisés. La création des lieux mixtes de loisirs et des espaces récréatifs à Oran remonte à la période coloniale qui s'est caractérisé par l'apparition des plus beaux espaces (Un grand nombre de cinémas, théâtres, discothèques et de beaux jardins). Après l'indépendance, alors que la densité des logements est énorme dans les nouveaux espaces urbanisés, les espaces récréatifs y sont rares pour ne pas dire inexistant dans certains nouveaux quartiers. Ce déficit est accentué par une répartition inégale de ces espaces au niveau de la ville. L'espace bâti domine et laisse peu de possibilités pour de nouvelles extensions des surfaces récréatives, Contrairement au nombre de restaurants, salon de thé, hôtels et de cafés, qui a considérablement augmenté récemment.

Les résultats obtenus dans l'enquête réalisée ont permis de comparer les fréquentations et les caractéristiques sociales des divers usagers et dans les différents espaces étudiés. Les analyses ont montré qu'il existe deux types de lieux mixtes : les endroits qui sont accessibles à tout le monde et qui sont gratuits comme les espaces verts, les plages publiques ou sauvages, et les endroits qui ne sont pas accessibles à tout le monde et qui ne sont pas gratuit et doit être payé pour y entrer comme les restaurants, les salons de thé, les plages privées, les boîtes de nuit...etc.

Les résultats de l'enquête ont montré qu'il existe deux catégories d'espace : des espaces masculins et des espaces féminins (Qu'on trouve rarement). Ainsi, nous notons que la ville a été faite par et pour l'homme et la femme n'a pas l'égalité dans les lieux publics comme l'homme. La question est donc la ville d'Oran peut-elle devenir une ville mixte et un espace d'égalité réelle ?



*Annexe*

Annexe 01 : Quelques salle de cinema de l'époque



Source : (www.oran-memoire.fr/cin% E9ma.html)

Annexe 02 : Quelques programmes de films de l'époque

**L'Écho des Spectacles**

**OPERA D'ORAN** Ce soir à 20 h 30  
 Opéra de Hassan Bouali - LUCAS BIDAIS - JANE  
 avec le concours de M. Pierre HERAL

**- RIP -**  
 de 2 ans La Séduction. Au 4<sup>e</sup> acte La Balle des Bichonnés  
 avec l'opéra de M. Pierre HERAL

**LES PÊCHEURS DE PERLES**  
 OPÉRA D'ORAN Ce soir à 20 h 30  
 DEUX GALAS CLASSIQUES  
**LE MISANTHROPE**  
 et « LA PAIX CHEZ SOI »  
 avec le concours de M. Pierre HERAL

**SOIRÉE DE BALLET**  
 Suzanne SARABELLE, de l'Opéra  
 Boris THOMAS - Gaston ESPARDO  
 René TAILLON, de l'Opéra de Paris  
 Cécilia et Les Diables, Prévost  
 Les Deux Femmes de M. de Sade

**Le chef-d'œuvre du film burlesque**  
**HELLZAPOPPIN**  
 avec PIERRE DAC

**-BRASSERIE DE PARIS-**  
 CABARET-DANCING  
 NEW SILENT  
 QUARTETTE JO CHERRY

**LA VIE DU PORT D'ORAN**

**FERNANDEL**  
 se disingue  
 et nous  
 découvrirons  
 le grand  
 secret  
 des  
**meurtres?**

Sur SCÈNE au COLISEE VENDREDI 22  
 Le grand chanteur et compositeur  
**PIERRE DUDAN**  
 Sonnera un seul récital en matinée à 18 h.  
 LA LOCATION EST OUVERTE.

**- AFRAY -**  
 avec El Hoda - Leila Fawzi et Choukri  
 Casino  
 Casastel

**JOHN WAYNE**  
 dans son  
 plus héroïque  
 rôle  
 de l'époque  
**LE CARREUR**

**EMPIRE** 15 h 30, 21 h. - Le film qui connaît un succès éclat.  
 ŒUVRE GIGANTESQUE DANS DES DÉCORS NATURELS GRANDIOSES  
 4.000 ACTEURS et Katharine HEPBURN  
 2 ANS D'EFFORTS

**LE PARIS ENFER DES ANGES**  
 Matinée : 15 h. 30 - Soirée : 21 h.  
 Le plus pathétique et humain chef-d'œuvre  
 du cinéma français qui retracer la vie  
 misérable de l'enfance malheureuse

Interprété par Louise CARLETTI - Jean CLAUDIO - DORVILLE  
 FREHEL et LES GOSSES DE LA CITE

**CONSERVATOIRE MUNICIPAL D'ORAN**  
 Direction Michel BUGNO. - Tableau des Concerts symphoniques : saison 1946-47  
 Le pianiste Lucien WURMSER. La cantatrice S. COUDERC  
 La violoniste Jane ISNARD, des Concerts Colonne.  
 O. TREUIL-MORANT. Le soprano Edith KERNIC.  
 Le violoniste André BITTAR. - Festival WAGNER  
 Festival DEBUSSY - Grand Festival de Danse  
 avec l'ORCHESTRE MUNICIPAL RENFORCE

Abonnements aux 6 concerts: Loges, Boissières, Fautouils: 300 fr. Prix des places  
 par concert, de 20 à 50 fr. Pour les galas, de 25 à 100 fr. Il y a intérêt à s'abonn.  
 LOCATION AU GUICHET DU THÉÂTRE

**TIVOLI** M. 15 h. 30 - S. 21 h. - LE TRESOR SECRET DE TARZAN -  
 LUISE RAINER, PAULETTE GODARD, dans : « COUP DE THEATRE »  
**MONDIAL** Soirée 21 h. - RAIMU et FERNANDEL, dans :  
 « LES GUEUX AU PARADIS » - Louise, il est prudent  
**CAPITOLE** 21 heures JOHNY WEISSMULLER : Le TRESOR SECRET de TARZAN

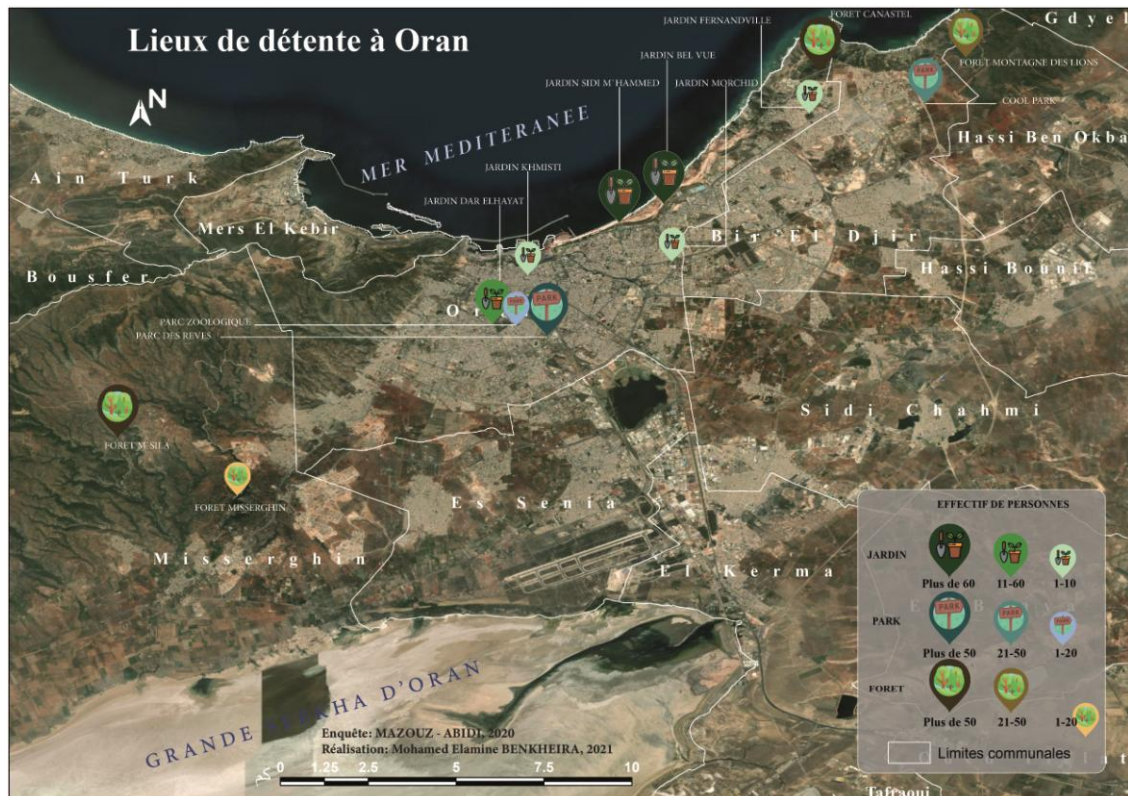
Source : (www.oran-memoire.fr/cin% E9ma.html)

Annexe 03 : L'OPERA A ORAN



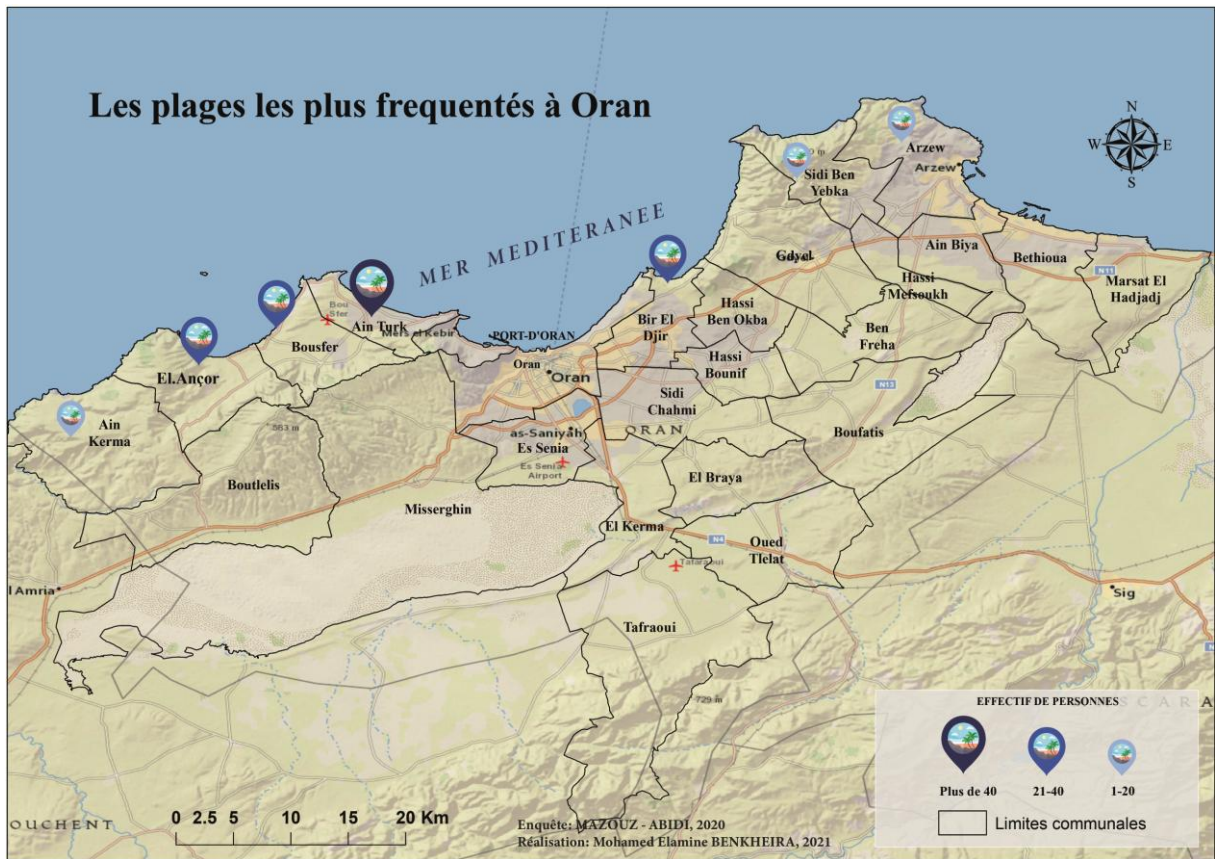
Source : (Pister-Lopez)

Annexe 04 : Lieux de détente





Annexe 05 : les plages les plus fréquentés à Oran



## Annexe 06 : Questionnaire

Université d'Oran2 – Mohamed Ben Ahmed  
Faculté des Sciences de la Terre et de l'Univers  
Département de Géographie et Aménagement du Territoire  
ENQUETES SUR LES LIEUX MIXTES



N° de questionnaire.....

Date.....

### I - Questions concernant l'espace :

#### 1 – Habitez-vous à Oran ?

- 1 OUI Quartier .....
- 2 NON Wilaya .....

#### 2– Que signifie pour vous un lieu de rencontre mixte (Couple, groupe d'amis) ?

.....

#### 3- Fréquentez-vous des lieux mixtes ?

- 1 OUI Si oui, pouvez- vous citer les noms de ces lieux ?
- 2 NON

- Parc jardin et foret.....
- Plage : .....
- Restaurants, fast food : .....
- Cafétérias : .....
- Salon de chicha : .....
- Boite de nuit : .....
- Cinéma, théâtre : .....
- Monuments (sites historiques) : .....
- Centre culturel : .....
- Centres commerciaux : .....
- Hôtels (Restaurant, Cafeteria) : .....

#### 4– Comment avez-vous connu ces lieux ?

- 1 Via un ami / famille
- 2 par hasard
- 3 Sur internet (Social média)
- 4 Publicité
- 5 Autres à préciser .....

#### 5- Etes vous satisfait de ces lieux ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ca dépend du lieu

#### 6– Pourquoi vous avez choisi ces lieux mixtes?

- 1 à proximité
- 2 Bien aménagé
- 3 Bien desservie
- 4 Bien fréquenté
- 5 Sécurisé

- 6 Qualité
- 7 Discrétion
- 8 Prix
- 9 Autres à préciser

**7– Est-ce que le budget a un impact sur le choix du lieu?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Parfois

**II – Questions concernant la fréquentation :**

**8– Quel est le budget réservé à chaque sortie ?**

	Moins 1000DA	Entre 1000-3000DA	plus 1000DA
Parc jardin et foret			
Plage publiques			
Plages privées			
Restaurants, fast food			
Cafétérias			
Salon de chicha			
Boite de nuit			
Cinéma, théâtre			
Monuments			
Centre culturel			
Centres commerciaux			
Hôtels			

**9- Quel est le moyen de transport utilisez-vous pour accéder au lieu mixte ?**

	A pied	Véhicule personnelle	Véhicule familiale	Véhicule d'un ami	Transport en commun	Taxi	Deux roues	Je ne fréquente pas
Parc jardin et foret								
Plage								
Restaurants, fast food								
Cafétérias								
Salon de chicha								
Boite de nuit								
Cinéma, théâtre								
Monuments								
Centre culturel								
Centres commerciaux								
Hôtels								

**10- Qui vous accompagne dans la fréquentation de ces lieux ?**

	Seul (e)	Femme (s)	Homme (s)	Avec un groupe d'amis	En famille	Je ne fréquente pas
Parc jardin et foret						
Plage						
Restaurants, fast food						
Cafétérias						
Salon de chicha						
Boite de nuit						
Cinéma, théâtre						
Monuments						
Centre culturel						
Centres commerciaux						
Hôtels						

**11- Quel est le rythme de fréquentation de ces lieux ?**

	Quotidiennement	Hebdomadaire	Mensuellement	Occasionnellement	Je ne fréquente pas
Parc jardin et foret					
Plage					
Restaurants, fast food					
Cafétérias					
Salon de chicha					
Boite de nuit					
Cinéma, théâtre					
Monuments					
Centre culturel					
Centres commerciaux					
Hôtels					

**12- Quels sont les horaires auxquels vous fréquentez ces lieux ?**

	La matinée	Midi	L'après midi	Le soir	Je ne fréquente pas
Parc jardin et foret					
Plage					
Restaurants, fast food					
Cafétérias					
Salon de chicha					
Boite de nuit					
Cinéma, théâtre					
Monuments					
Centre culturel					
Centres commerciaux					
Hôtels					

**Question concernant l'enquêté :**

**13- Sexe :**

- 1 Femme
- 2 homme

**14- Ages :**

Entrer la valeur :

**15- Situation matrimoniale :**

- 1 Célibataire
- 2 Marié(e)
- 3 Veuf (Ve)
- 4 Divorcé(e)
- 5 Fiancée
- 6 En couple

**16- Avec qui vivez-vous ?**

- 1 Personne (Je vis seule)
- 2 parents
- 3 Mari (Logement conjugal)
- 4 Ma belle famille
- 5 Des membres de ma famille
- 6 Colocation
- 7 Autre à préciser .....

**17-Que faites vous dans la vie?**

- 1 Agriculteur
- 2 Artisan commerçant
- 3 Cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4 Profession libérale
- 5 Employé
- 6 Ouvrier retraité
- 7 Lycéen
- 8 Etudiant
- 9 Femme au foyer
- 10 Au chômage
- 11 Chef d'entreprise
- 12 Autre à préciser .....

**18- Trouvez-vous des difficultés ou des contraintes lorsque vous fréquentez ces lieux?**

- 1 OUI
- 2 NON

Si oui, quelles sont ces contraintes ?

**19-Et par qui sont elles exercées ?**

- 1 Vous-même (Autocensure, auto-restriction)
- 2 Le père
- 3 La mère
- 4 Le mari
- 5 Le fiancé
- 6 La belle famille
- 7 Le ou les frères
- 8 Autres membres de la famille à préciser
- 9 Le voisinage
- 10 La cité universitaire
- 11 Autre à préciser.....



1. (s.d.). Récupéré sur <https://journals.openedition.org/emam/docannexe/image/889/img-2.jpg>.
2. Une gamme de produits préfabriqués : bancs, jardiniers, poubelles, bornes. (s.d.).
3. *le théâtre algérien lié le long de son histoire à la société et aux événements vécus*. (s.d.). Récupéré sur <https://www.aps.dz>.
4. « think tank et do tank, plateforme de recherche et d'action, Genre et Ville est composé d'urbanistes, de sociologues d'architecte, d'artiste, dont l'objet est de rendre les territoires égalitaires et inclusifs. (s.d.).
5. Abadie, L. (s.d.). Abadie L, Oran de ma jeunesse 1935/1962, tome2, Ed Jacques Gandini. 21.
6. Abidi, S., & Mazouz, A. (2020). Enquete terrain Les lieux mixtes à Oran.
7. Albert, Le Moniteur, 2018. (s.d.).
8. AouelDhou, E. (2006). Décret exécutif n 06-421 du AouelDhou El Kaada 1427 correspondant au 22 novembre 2006 portant création du conseil national de la famille et de la femme. Modifié et complété par le Décret exécutif n15-81 du 17 Jomada El Oula 1436 correspondant au 8 mars 20.
9. Arendt, 1958. (s.d.).
10. As cited in La Nouvelle République, 2016, para.2. (s.d.).
11. Badré & Daulny, 2018. (s.d.).
12. Baumann, P. (2019). *Genre et espace publics. Des villes pour toutes et tous. Pour la Solidarité-PLS*, 1-21. Récupéré sur <https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2019-genre-espaces-publics.pdf>.
13. BEKKOUCHE, A. (2004, janvier – juin ). *Images d'Oran/Insaniyat n°s 23-24*, pp. 79-90. Récupéré sur Insaniyat.
14. BEKKOUCHE, A. (2004). Les espaces verts à Oran. Une composante de l'identité méditerranéenne.
15. Bekkouche, A. (s.d.). *Un quartier nommé Ville Nouvelle. Du village nègre colonial à la Medina J'dida des Oranais*. Récupéré sur <https://www.persee.fr>.
16. Belaskri, Y. (s.d.). Oran l'espagnole . *l'héritage oublié « Oran et la population espagnole »*.
17. Benkhada, S. (1845). *La création de Médina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain*. Récupéré sur <https://insaniyat>.
18. Biarotte, L. (2017). Féminismes et aménagement: Influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à lémancipation des femmes. *les Annales de la Recherche Urbaine*, 112(1). 26-35(Doi :10.3406/aru.2017.3237).

19. Bisilliat&Verschuur, 2000. (s.d.).
20. Blache. (2016).
21. Blidon, M. (2017). Genre et ville, une réflexion à poursuivre. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112(1). (doi : 10.3406/aru.2017.3235), 6-15.
22. Borghino, P. B. (2009). Le «genre »? Un concept, des outils, une méthode. *Revue Algérienne du CIDDEF.* (, n°20,), 1-13.
23. Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 84(1). doi: 10.3406/arss.1990.2947, 2-31.
24. Bourricaud, B. e. (s.d.). *Dictionnaire critique de la sociologie.*
25. Clément, G., & Valegeas, F. (2017). De quoi la «ville inclusive» estelle le nom? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels. *Métropoles*, 20,. ( Article 20. doi: 10.4000/metropoles.5469).
26. Coutras 1997 . (s.d.).
27. Drapeaud,2016. (s.d.).
28. F.Choay. (s.d.). *L'Allégorie du patrimoine .*
29. Fainstein et Servon,2005 as cited in Tummers, 2015. (s.d.). 67.
30. Fleury, A. (2009). Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin). *Annales de géographie*(n° 66%5), 522-542.
31. Fraser, N. (2011). Repenser l'espace public: Une contribution à la critique de la démocratie réellement existante. *poche/Sciences humaines et sociales.* 107-144.
32. Gardou, 2012. (s.d.).
33. Genestier, 2010. (s.d.).
34. Hancock, C. (2002). Genre et géographie : les apports des géographies de langue anglaise. *Populations Sociétés*, 203). 257-264.
35. *ibid.* (s.d)..
36. *Idem.* (s.d.). *le théâtre.*
37. Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010. (s.d.).
38. *Journal Officiel* N° 33 du 30.05.2009. (s.d.).
39. *La Constitution de République Algérienne Démocratique Et Populaire.* (s.d.).
40. *Le Collectif Etc a pour volonté de rassembler des énergies autour d'une dynamique commune de questionnement de l'espace urbain .* (s.d.).
41. *Le Moniteur*, 2018. (s.d.).

42. Le peuplement musulman d'Oran. (1953). *extrait du Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, 20. Oran.
43. Lefebvre, 1968. (s.d.).
44. LES GUIDES PILOTE. (1960, Mai).
45. Lespès, R. (1938). dans une comparaison avec le plan de la ville espagnole de 1732, c'est-à-dire antérieur d'un siècle, montrait que " dans les limites de l'enceinte, et par conséquent sur la rive gauche du ravin, il n'y avait eu guère de changements dans le tracé devoté. 131-132.
46. Lienard, 2009. (s.d.). 7.
47. Loi organique n°12-03 (12 janvier 2012). (s.d.).
48. Loi\_n°15/19. (2015). Loi n°15/19 du 18 Rabie El Aouel 1437 correspondant au du 30 décembre 2015, modifiant et complétant l'ordonnance n 66-156 du 8 juin1966 portant code pénal. Journal officiel de la République Algérienne n 71.
49. Loi\_n°16-01. (2016). Loi n° 16-01 du 26 Joumada El Oula 1437 correspondant au 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle. Journal officiel de la République Algérienne n 14.
50. Loi\_n°6. (1996). Journal Officiel N°6 du 24.01.1996 (réserves sur les articles : 2,9≠2, 15≠4, 16 et 29≠1).
51. *L'opera d'Oran un chef d'oeuvre architectural*. (s.d.). Récupéré sur Babzman.com.
52. Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre. Travail, genreetsocietes. (n° 33(1)), 49-66.
53. Luxembourg, 2018. (s.d.).
54. Luxembourg. 2017. (s.d.).
55. Madani, Youcef, K., & Mohamed. (2015). *L'agglomération oranaise (Algérie) entre instruments d'urbanisme et processus d'urbanisation*. Récupéré sur <http://echogeo.revues.org/14386>.
56. Mairiede Paris, 2015. (s.d.).
57. Marié, M. (1989). analyse la politique du Plan de Constantine. "*un bouillon de culture technologique et administratif au bénéfice de la métropole*, 32.
58. Martyne, P. (1997). Legenrede la ville. Communications, 65(1), 149-163. Doi 10.3406/comm.1997.1996. ( Doi 10.3406/comm.1997.1996), 149-163.
59. *medina jedida à Oran*. (s.d.). Récupéré sur <https://read.opensooq.com/>.
60. Méo, G. D. (2012). Eléments de réflexion pour une géographie sociale du genre: Le cas des femmes dans la ville. L'information géographique). 7612, 72-64.
61. Méo, G. D. (2012). Femmes, sexe, genre. Espaces et societes. (n° 150(2)), 149-163.

62. Mosconi, Paoletti, & Raibaud. (2015). *Le genre, la ville. Travail, genre et sociétés.* (n°33(1)), 23-28.
63. Mutin, J.-C. B. (1982). *Industrialisation et urbanisation en Algérie*. Récupéré sur Maghreb-Machrek, n°96, p 41-66.
64. Navare&Ubbiali, 2018. (s.d.).
65. *Oran*. (s.d.). Consulté le 05 21, 2020, sur Wikipédia.
66. paquin. (2007). Guide publié dans le cadre des activités du programme Femme et ville de la ville de Montréal.
67. Paquot, 2009. (s.d.). 3-9.
68. Participation, é. (2018). Participation économique : 132ème en 2018 et 127ème en 2017 - Education : 112ème en 2018 et 107ème en 2017 – Santé et survie : 137ème en 2017 et 106ème en 2017, Participation politique 85ème en 2018 et 86ème en 2017.
69. PDAU. (1997). Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme du groupement d'Oran.
70. Perreault, M. (2011). Nancy Fraser, Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution. Lectures.
71. Piché, 1989, p.115. (s.d.).
72. Pister-Lopez, D. (s.d.). L'OPERA A ORAN de 1860 à 1962, [www.oran-memoire.fr/Opera2.html](http://www.oran-memoire.fr/Opera2.html).
73. PNUD. (2018). « Indices et indicateurs de développement humain - Mise à jour statistique 2018 ».
74. *Quand la mixité s'impose dans certains cafés populaires*. (s.d.). Consulté le 2019, sur El Watan.com.
75. R, T. (1952, mars-avril). Oran ville aux deux cents visages. 49. Algeria.
76. Raibaud, Y. (2015). Durable mais inégalitaire : La ville. *Travail, genre et sociétés*. (n° 33(1)), 29-47.
77. Raibaud, Y. (2016, Octobre). Car, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement. *Pratiques : les cahiers de la médecine utopique*. 4447.
78. Rey, M. (2002). Genre et lieux. Du neutre conceptuel à un nouvel ordre spatial urbain ? *Espace Populations Sociétés*, 203). (doi : 10.3406/lespos.2002.2044), 347-359.
79. Rouina. (2006). A Oran, l'arrêté préfectoral numéro 65 du 3 mars 1958 institue une délégation spéciale, dite paritaire, composée de soixante (68) membres (34 musulmans et 34 non-musulmans) avec à sa tête le maire Fouques-Duparc. Cette délégation est installée le 4/4/1958.
80. Scott, 1988. (s.d.). 141.

81. Semmoud, B. (1986). *Industrialisation et espace régional en Algérie. le cas de l'oranie littorale, Alger, OPU, tome2, 664.*
82. Tinthoin, R. (1946). *Les uns berbères, les autres arabes, ils sont venus, en grande partie du maroc et du sahara.ils comprennent des aventuriers-ayant quitté leurs tribus d'origine et les descendants des maires chassés d'Espagne au XVe siècle". 167.*
83. Tummers, L. (2015). *Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme. Travail, genre et sociétés. (n° 33(1)), 67-83.*
84. URBOR. (2015).
85. World Economic Forum, « Global Gender Gap Report 2018 ». (s.d.).
86. [www.oran-memoire.fr/cin%E9ma.html](http://www.oran-memoire.fr/cin%E9ma.html). (s.d.). **PETITE HISTOIRE DES CINEMAS D'ORAN .**
87. Zeilinger. (2018).
88. Zohra, K. F. (s.d.). *Les espaces récréatifs dans les nouveaux espaces urbanisés d'Oran-Est.*

**Listes des figures :**

Figure n° 1: Plan relatif à la répartition des bâtiments et à la délimitation des terrains militaires de la place d'Oran, conformément aux procès-verbaux des 16 et 22 avril 1832. ....	28
Figure n° 2: Les quartiers d'Oran et ses environs en 1831. Source : I. Derrien (1886). ....	29
Figure n° 3: Oran en 1848 et ses nouvelles routes. Source : I. Derrien (1886). ....	31
Figure n° 4: Tracés des boulevards et des places. Fond de plan : plan d'Oran 1880 (Association française pour l'avancement des sciences 1888.). ....	33
Figure n° 5: les quartiers musulmans d'Oran. M .Coquery en 1961 .....	36
Figure n° 6: La légende de plan des quartiers musulmans d'Oran. M .Coquery en 1961. ....	37
Figure n° 7: Le plan du quartier des Planteurs. M .Coquery en 1961. ....	38
Figure n° 8: Jardin municipal d'Oran avant 1962    Figure n° 9: Jardin municipal d'Oran après 1962 .....	45
Figure n° 10: Place d'Arme à Oran avant 1962 .....	46
Figure n° 11: Place d'Arme à Oran après 1962 .....	46
Figure n° 12: Square Cayla en 1932 à Oran .....	46
Figure n° 13: Square Cayla à Oran après 1962 .....	46
Figure n° 14: La place Tahtaha, au cœur de Médina Jedida, entre espace du masculin et espace du féminin (journals.openedition). ....	62

**Liste des photos :**

Photo n° 1: Les guides pilote 1960 (prés le Décembre 2020) .....	41
--	----

**Liste des cartes :**

Carte n° 1: Délimitation de la zone d'étude.....	7
Carte n° 2:Quelque lieux mistes à Oran à la période coloniale.....	44
Carte n° 3: Les jardins et les promenades en période coloniale.....	45
Carte n° 4: Dancing, restaurant et théâtre en période coloniale.....	50
Carte n° 5: Les hotels en période coloniale.....	54
Carte n° 6: Les salles de cinéma en période coloniale.....	56
Carte n° 7: Les cafeterias et salon de chicha les plus fréquentés à Oran (Abidi & Mazouz, 2020).....	113
Carte n° 8: Les restaurants les plus fréquentés à Oran (Abidi & Mazouz, 2020).....	114
Carte n° 9: Les hôtels et boites de nuit les plus fréquentées à Oran (Abidi & Mazouz, 2020) .....	115
Carte n° 10: Les lieux de loisir les plus fréquentées à Oran (Abidi & Mazouz, 2020).....	116

**Liste des tableaux :**

Tableau n° 1: Les promenade et leurs quartiers .....	47
Tableau n° 2: Night club et son quartier .....	50
Tableau n° 3: Restaurant et son quartier .....	51
Tableau n° 4: Snack Bar et son quartier .....	51
Tableau n° 5:Les théâtres et leurs quartiers. ....	52
Tableau n° 6: Les hotels et leur quartiers .....	55
Tableau n° 7: Les sales de cinéma et leur quartiers. ....	57
Tableau n° 8:Taux d'accroissement moyen annuel .....	64
Tableau n° 9: Budget réservé au parc, jardins et foret .....	72
Tableau n° 10: Budget réservé aux plages publiques :.....	73
Tableau n° 11:Budget réservé aux plages publiques :.....	74
Tableau n° 12:Budget réservé aux cafeterias .....	75
Tableau n° 13:Budget réservé aux salons de chicha .....	75
Tableau n° 14:Budget réservé aux Boites de nuit: .....	76
Tableau n° 15:Budget réservé aux restaurants: .....	77
Tableau n° 16:Budget réservé aux fast food : .....	78
Tableau n° 17:Budget réservé au Cinéma et théâtre: .....	79
Tableau n° 18:Budget réservé au centre commercial:.....	80
Tableau n° 19:Budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant).....	81
Tableau n° 20:Le mode de transport utilisé au parc, jardins et foret .....	84
Tableau n° 21:Le mode de transport utilisé aux plages : .....	85
Tableau n° 22:Le mode de transport utilisé au cafeteria:.....	86
Tableau n° 23:Mode de déplacement au Salon de chicha.....	86
Tableau n° 24:Mode de déplacement aux boites de nuits .....	87
Tableau n° 25:Mode de déplacement aux restaurants.....	88
Tableau n° 26:Mode de déplacement au fast food .....	89
Tableau n° 27:Mode de déplacement au cinéma.....	90
Tableau n° 28:Mode de déplacement au théâtre .....	90
Tableau n° 29:Mode de déplacement au centre culturel .....	91
Tableau n° 30:Mode de déplacement au centre commercial.....	92
Tableau n° 31:Mode de déplacement au monument .....	93
Tableau n° 32:Mode de déplacement a l'hôtel.....	93
Tableau n° 33:Classes d'âge des usagers, selon leur sexe .....	96
Tableau n° 34:situations matrimoniales des usagers, selon leur sexe .....	97
Tableau n° 35:Catégories socioprofessionnelles en fonction de sexe.....	98
Tableau n° 36:Raison du choix d'espace .....	99
Tableau n° 37:Raison du choix d'espace par sexe .....	99
Tableau n° 38:le rythme de fréquentation des lieux mixtes .....	100
Tableau n° 39:les horaires de fréquentation des lieux mixtes :.....	100
Tableau n° 40:Proportion de difficultés par sexe .....	121
Tableau n° 41:Celui qui est responsable des difficultés.....	121



**Liste des graphes :**

Graphe n° 1:Budget réservé aux lieux mixtes (Abidi & Mazouz, 2020) .....	72
Graphe n° 2:Budget réservé au parc, jardins et foret (Abidi & Mazouz, 2020).....	73
Graphe n° 3:Budget réservé aux plages publiques .....	74
Graphe n° 4:Budget réservé à plages privées .....	74
Graphe n° 5:Budget réservé au cafeterias (Abidi & Mazouz, 2020) .....	75
Graphe n° 6:Budget réservé aux salons de chicha (Abidi & Mazouz, 2020).....	76
Graphe n° 7:Budget réservé aux Boites de nuit (Abidi & Mazouz, 2020).....	77
Graphe n° 8:Budget réservé aux restaurants (Abidi & Mazouz, 2020) .....	78
Graphe n° 9:Budget réservé aux fast food (Abidi & Mazouz, 2020).....	79
Graphe n° 10:Budget réservé au Cinéma et théâtre (Abidi & Mazouz, 2020).....	80
Graphe n° 11:Budget réservé au centre commercial (Abidi & Mazouz, 2020) .....	81
Graphe n° 12:Budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant) (Abidi & Mazouz, 2020) .....	82
Graphe n° 13:Modes de déplacement des usagers des lieux mixtes (Abidi & Mazouz, 2020)	83
Graphe n° 14:Mode de transport utilisé au parc, jardin et foret (Abidi & Mazouz, 2020) .....	84
Graphe n° 15/Le mode de transport utilisé aux plages (Abidi & Mazouz, 2020).....	85
Graphe n° 16:Le mode de transport utilisé au cafeteria (Abidi & Mazouz, 2020) .....	86
Graphe n° 17:Mode de déplacement au Salon de chicha (Abidi & Mazouz, 2020) .....	87
Graphe n° 18:Mode de déplacement aux boites de nuits (Abidi & Mazouz, 2020) .....	88
Graphe n° 19:Mode de déplacement aux restaurants (Abidi & Mazouz, 2020) .....	88
Graphe n° 20:Mode de déplacement au fast food (Abidi & Mazouz, 2020) .....	89
Graphe n° 21:Mode de déplacement au cinéma (Abidi & Mazouz, 2020) .....	90
Graphe n° 22:Mode de déplacement au théâtre (Abidi & Mazouz, 2020).....	91
Graphe n° 23:Mode de déplacement au centre culturel (Abidi & Mazouz, 2020).....	91
Graphe n° 24:Mode de déplacement au centres commerciaux (Abidi & Mazouz, 2020) .....	92
Graphe n° 25:Mode de déplacement au monument (Abidi & Mazouz, 2020) .....	93
Graphe n° 26:Mode de déplacement a l'hôtel (Abidi & Mazouz, 2020) .....	94
Graphe n° 27:Les modes et les horaires de fréquentation des cafeterias (Abidi & Mazouz, 2020).....	101
Graphe n° 28:Les modes et les horaires de fréquentation de fast food (Abidi & Mazouz, 2020).....	102
Graphe n° 29:Les modes et les horaires de fréquentation des parcs et jardins (Abidi & Mazouz, 2020).....	102
Graphe n° 30:Les modes et les horaires de fréquentation des restaurants .....	103
Graphe n° 31:Les modes et horaires de fréquentation des forets (Abidi & Mazouz, 2020) ..	104
Graphe n° 32:Les modes et les horaires de fréquentation des parcs et jardins (Abidi & Mazouz, 2020).....	104
Graphe n° 33: Les modes et les horaires de fréquentation des plages (Abidi & Mazouz, 2020) .....	105
Graphe n° 34:Les modes horaires de fréquentation des boites de nuit (Abidi & Mazouz, 2020) .....	105
Graphe n° 35:Les modes et les horaires de fréquentation des cinémas (Abidi & Mazouz, 2020).....	106

Graphe n° 36: Les modes les horaires de fréquentation des théâtres .....	107
Graphe n° 37:Les modes et les horaires de fréquentation du centre culturel (Abidi & Mazouz, 2020).....	108
Graphe n° 38:Les modes et les horaires de fréquentation des centres commerciaux (Abidi & Mazouz, 2020).....	108
Graphe n° 39:Les modes et les horaires de fréquentation des monuments (Abidi & Mazouz, 2020).....	109
Graphe n° 40:Les modes les horaires de fréquentation des hôtels (Abidi & Mazouz, 2020)	110
Graphe n° 41: Le nombre de célibataires et divorcés (Abidi & Mazouz, 2020) .....	117
Graphe n° 42: Le nombre de mariée, fiancé et en couple (Abidi & Mazouz, 2020) .....	118
Graphe n° 43: Lieux de résidence des étudiants (Abidi & Mazouz, 2020).....	119

Chapitr introductif .....	1
Première partie : <i>Approche théorique de la géographie du genre</i> .....	8
Chapitre01 :APPROCHE THEORIQUE DE LA GEOGRAPHIE DU GENRE.....	9
1.    Le genre : .....	10
2.    Genre et Espace : .....	11
2.1.    Di Méo et l'espace construit .....	11
2.2.    Louargant, Blidon et l'espace public .....	12
3.    Genre et Ville : .....	13
3.1.    La ville, territoire des masculinités : .....	14
3.2.    La ville inclusive : Le genre qui produit la ville et la ville qui produit le genre....	15
3.3.    Espaces publics -Aménagement urbain : .....	17
3.3.1.    Genre et espaces publics : .....	17
3.3.2.    Aménagement urbain inclusif : .....	20
3.3.3.    Le mobilier urbain : .....	21
4.    Le genre dans la mobilité : .....	22
5.    Les politiques genrées : .....	23
Conclusion : .....	26
Chapitre02 :Oran sous l'occupation française .....	27
1.    Genèse et Population : .....	28
Deuxième partie : <i>Evolution et répartition des lieux mixtes à Oran</i> .....	28
Chapitre03 :SITUATION EN PERIODE COLONIALE.....	40
Introduction .....	41
1.    Définitions des lieux mixtes : .....	42
2.    Les critères des lieux mixtes : .....	42
2.1.    Les espaces ouverts : Comme les jardins, les forets, les parcs..... etc.....	42
2.2.    Les espaces fermées : .....	43
3.    La population de cette période : .....	43
4.    Les lieux mixtes de cette époque : .....	43
4.1.    Les espaces verts:.....	44
4.1.1.    La fréquentation des espaces verts urbains : .....	48
4.2.    RESTAURANT, CLUB NIGHT ET SNACK BAR : .....	49
4.2.1.    BRASSERIE DE PARIS : .....	50
4.3.    LES THEATRES : .....	51

4.3.1. LE THEATRE :	51
4.3.3. La création d'Opéra d'Oran :	53
4.3.4. La fréquentation du théâtre :	53
4.4. LES HOTELS :	53
4.5. LES CINEMAS :	56
4.5.1. La fréquentation du Cinéma :	57
Conclusion :	59
Chapitre04 :PERIODE POST INDEPENDENCE	60
Introduction :	61
5. Le centre des musulmans :	61
6. La population après l'Indépendance :	63
7. Les années 1970 :	64
8. Le Cinéma après l'indépendance :	65
9. Le théâtre après l'indépendance :	65
10. LES ANNEES 1980 :	66
11. LA DECENNIE NOIRE :	67
11.1. Comment était le théâtre en décennie noir ?	67
11.2. Comment était le cinéma en décennie noir ?	67
11.3. La souffrance des femmes dans la décennie noire :	68
11.4. Concorde civile :	68
Conclusion :	68
Troisième partie : <i>Accessibilité et Contraintes dans la fréquentation des lieux mixtes</i>	69
Chapitre05: BUDGET ET MOBILITE	70
Introduction :	71
12. Le budget :	71
1.1. Budget réservé au parc, jardins et forêt :	72
1.2. le budget réservé à la plage :	73
1.3. Budget réservé aux au cafeteria :	75
1.4. Le budget réservé au Salon de chicha :	75
1.5. Le budget réservé aux Boites de nuit:	76
1.6. Le budget réservé aux restaurants:	77
1.9. Le budget réservé au centre commercial :	80
1.10. Le budget réservé a l'hôtel (Cafétéria, restaurant) :	81

---

2.	La mobilité :.....	82
2.1.	Modes de déplacement des usagers des lieux mixtes : .....	83
2.2.	Le mode de transport utilisé au parc, jardins et foret :.....	84
2.3.	Le mode de transport utilisé aux plages:.....	85
2.4.	le mode de déplacement utilisé au cafeteria : .....	86
2.5.	Mode de déplacement au Salon de chicha : .....	86
2.6.	Mode de déplacement aux boites de nuits : .....	87
2.7.	Mode de déplacement aux restaurants: .....	88
2.8.	Mode de déplacement au fast food : .....	89
2.9.	Mode de déplacement au cinéma:.....	90
2.10.	Mode de déplacement au théâtre:.....	90
2.11.	Mode de déplacement au centre culturel :.....	91
2.12.	Mode de déplacement au centre commercial: .....	92
2.13.	Mode de déplacement au monument :.....	93
2.14.	Mode de déplacement a l'hôtel : .....	93
	Conclusion :.....	94
	Chapitre06:MODE D'USAGE, FREQUENTATION ET LES CONTRAINTES ASSOCIES	
	.....	95
	Introduction :.....	96
1.	Profils des usagers des lieux mixtes :.....	96
1.1.	Les usagers des lieux mixtes selon leurs classes d'âge : .....	96
1.2.	Les usagers des lieux mixtes selon leurs situations matrimoniales : .....	97
1.3.	Les usagers des lieux mixtes selon leurs catégories socioprofessionnelles :.....	98
1.4.	Pour quoi avez-vous choisis ces lieux : .....	99
2.	Les modes de fréquentation des lieux mixtes :.....	100
2.1.	La fréquentation quotidienne .....	101
2.2.	La fréquentation hebdomadaire et mensuelle : .....	103
2.3.	La fréquentation occasionnelle : .....	105
4.	Les types de fréquentation des lieux mixtes :.....	110
4.1.	Les lieux mixtes à fréquentation masculine :.....	110
4.2.	Les lieux mixtes à fréquentation féminine :.....	111
4.3.	Les lieux mixtes à fréquentation mixte :.....	111
5.	Les lieux mixtes plus fréquenté à Oran : .....	113
5.1.	Les cafeterias et salons de chicha les plus fréquentés à Oran :.....	113

## *Table de Matières*

---

5.2. Les restaurants les plus fréquentés à Oran : .....	114
5.3. Les hôtels et boites de nuit les plus fréquentées à Oran : .....	115
5.4. Les lieux de loisir à Oran : .....	116
5. Les célibataires et les mariées : .....	117
5.1. les célibataires, divorcées : .....	117
5.2. Les mariées, fiancées et en couple : .....	118
6. Les étudiants : .....	119
6.1 Pour l'homme : .....	119
6.2. Pour la femme : .....	120
7. Disponibilité des lieux mixtes et les contraintes associées : .....	120
7.1. Le control social : .....	120
7.1.1. Control social formel : .....	120
7.1.2. Control social informel : .....	120
7.2. Les contraintes : .....	122
<b>Conclusion :</b> .....	<b>124</b>
<b>Annexe:</b> .....	<b>126</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>134</b>